

# MASTER

notice d'utilisation





## Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

**De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**

**Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

# SOMMAIRE

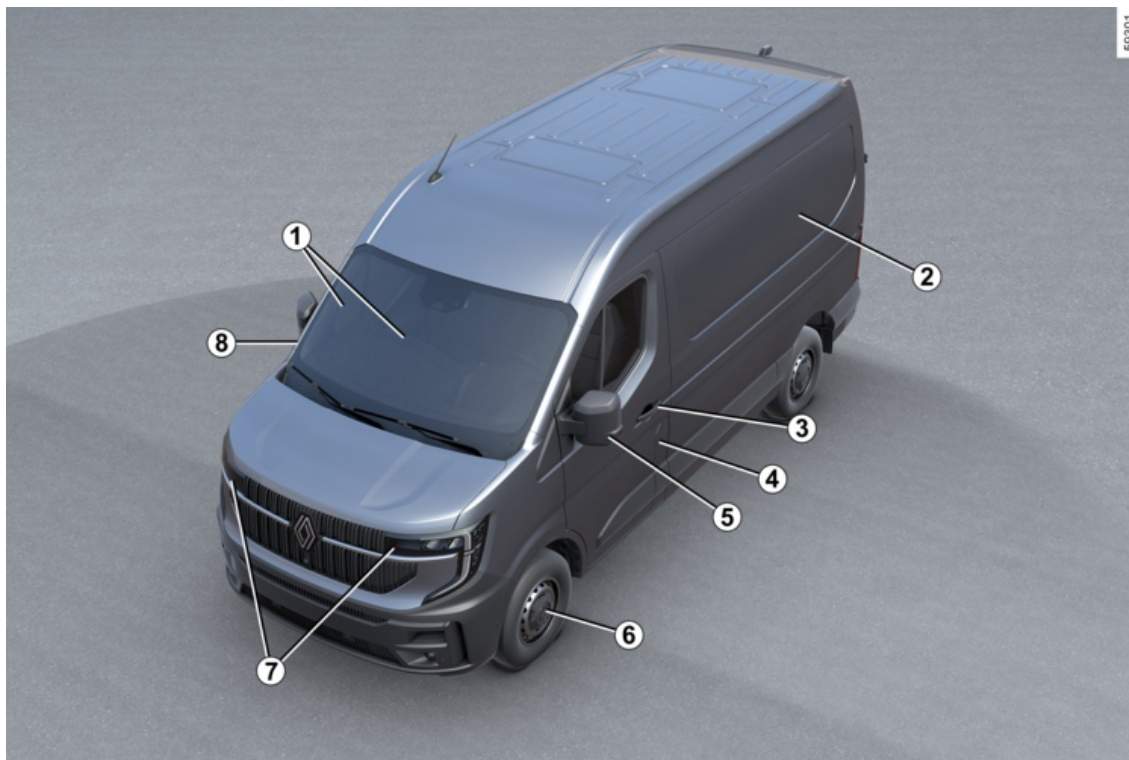
<b>Bienvenue à bord de votre véhicule .....</b>	<b>4</b>	<b>La conduite.....</b>	<b>184</b>
L'extérieur .....	4	Rodage .....	184
L'habitacle.....	6	Démarrage, arrêt du moteur .....	185
Le poste de conduite .....	8	Commande de vitesses .....	190
Les aides à la conduite.....	10	Particularités des versions Diesel.....	194
La sécurité à bord.....	12	Frein de parking.....	198
L'identification du véhicule - étiquettes .....	14	Environnement.....	200
Le compartiment moteur (entretien courant) .....	16	Conseils entretien et antipollution.....	202
Les dépannages .....	20	Conseils de conduite, eco conduite.....	203
<b>Faites connaissance avec votre véhicule .....</b>	<b>22</b>	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ...	211
Véhicule E-Tech 100% electric (EV).....	22	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	215
Clé, télécommande.....	44	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	220
Portes et ouvrants.....	52	Limiteur de vitesse.....	265
Sièges avant.....	62	Régulateur de vitesse .....	268
Places arrière.....	67	Aides au stationnement .....	272
Ceintures de sécurité.....	68	Appel d'urgence.....	282
Dispositifs complémentaires de sécurité .....	77	<b>Votre confort .....</b>	<b>285</b>
Sécurité enfants.....	86	Aérateurs, chauffage et climatisation .....	285
Sièges enfants.....	90	Équipement multimédia .....	303
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passa- ger avant.....	116	Équipements habitacle .....	305
Poste de conduite .....	118	Rangements, aménagements habitacle.....	310
Ordinateur de bord .....	128	Transport d'objets .....	316
Témoins lumineux .....	149	<b>Entretien .....</b>	<b>320</b>
Direction.....	156	Accès moteur, niveaux .....	320
Rétrovision.....	157	Batterie .....	330
Éclairages et signalisations .....	162	Nettoyage .....	332
Avertisseurs sonores et lumineux.....	167	<b>Conseils pratiques.....</b>	<b>336</b>
Essuie-vitres .....	168	Pneumatiques.....	336
Réservoir carburant .....	172	Dépannage .....	357
Réservoir réactif.....	175	Feux, éclairages : remplacement des lampes .....	362

# SOMMAIRE

Balais d'essuie-vitres : remplacement .....	368
Fusibles .....	370
Pré-équipement radio .....	375
Installation et utilisation d'accessoires.....	376
Anomalies de fonctionnement .....	378
<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>386</b>
Informations véhicule.....	386
Pièces de rechange et réparations.....	394
Justificatifs d'entretien .....	395
Contrôle anticorrosion .....	401



# L'EXTÉRIEUR

1



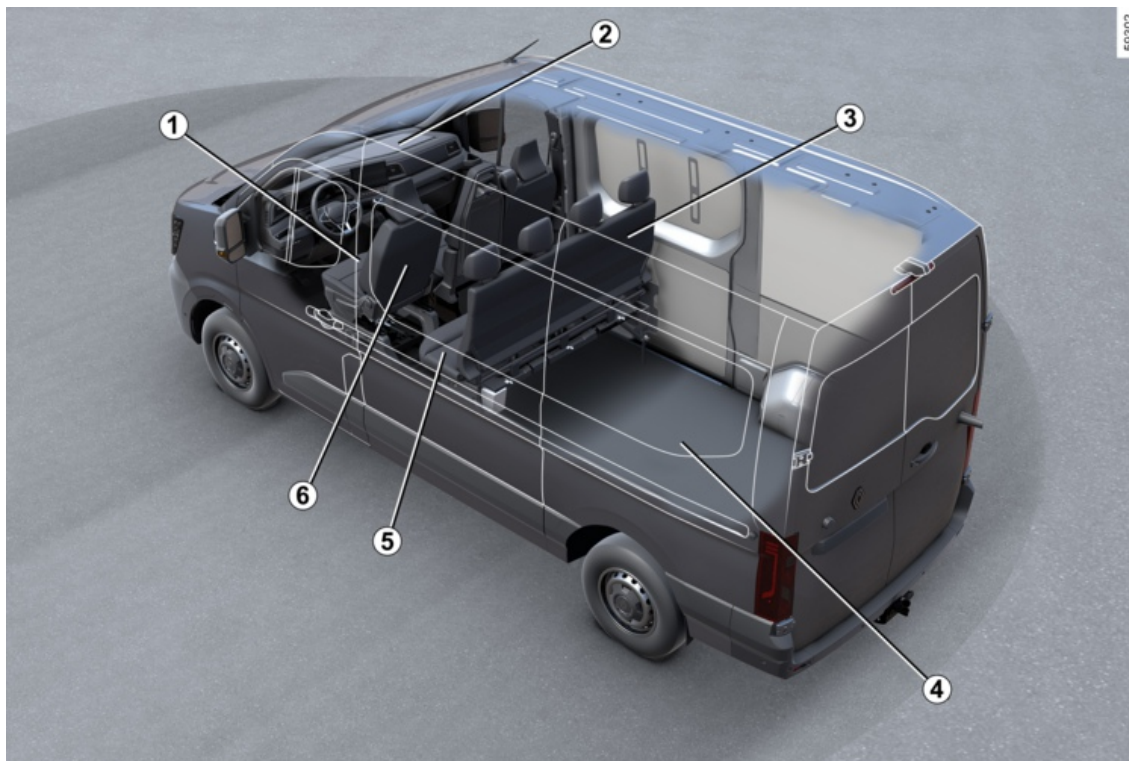
4 - Bienvenue à bord de votre véhicule

# L'EXTÉRIEUR

1. Lève-vitres → 305  
Essuie(s)-vitre(s) → 305  
Désembuage → 290 → 296
2. Entretien de la carrosserie → 332
3. Clé/télécommande → 44  
Verrouillage/déverrouillage des portes → 44
4. Trappe carburant version thermique  
 Remplissage carburant → 172
5. Rétroviseurs → 157 → 158
6. Pneumatiques → 336
7. Feux : fonctionnement → 162  
Feux : remplacement → 362
8. Trappe recharge version électrique  
 Charge → 28

# L'HABITACLE

1



59302

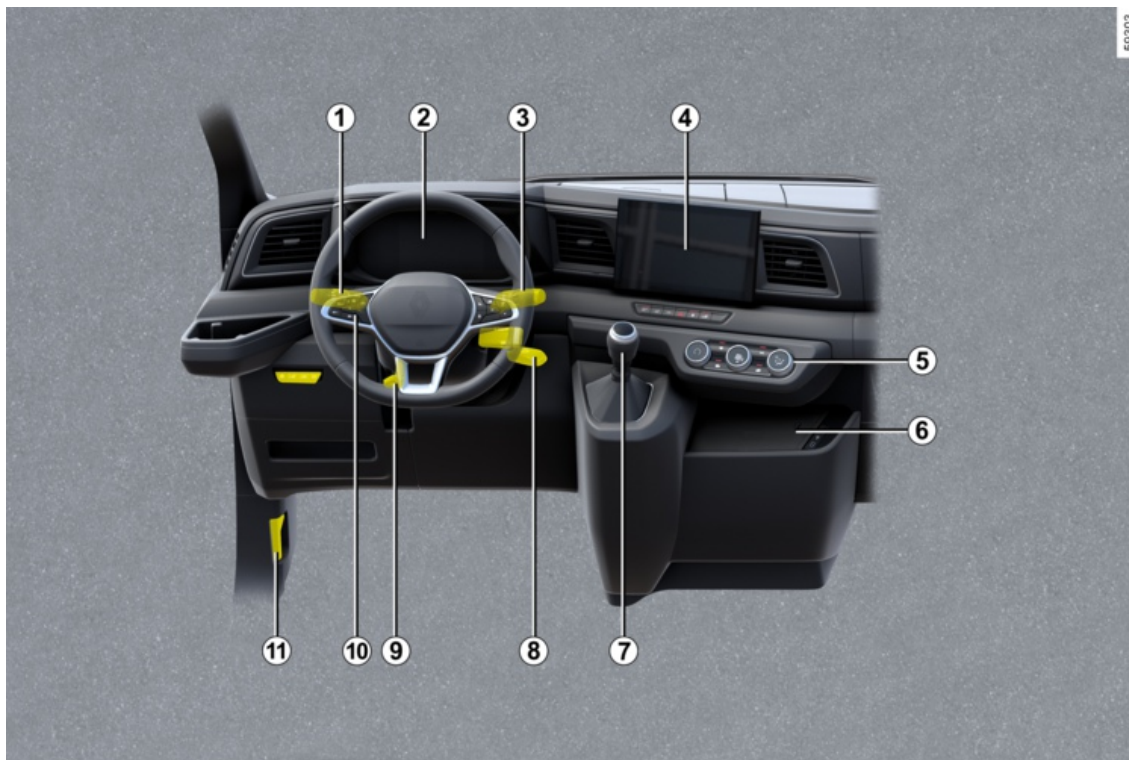


# L'HABITACLE

1. Réglage de la position de conduite → **68**
2. Rangement/aménagements habitacle → **310**
3. Banquette arrière → **67**  
Appuis-tête arrière → **67**
4. Transport d'objet → **316**
5. Sécurité enfants → **86**
6. Appuis-tête avant → **62**  
Sièges avant → **63**

# LE POSTE DE CONDUITE

1



# LE POSTE DE CONDUITE

1. Éclairage extérieur → 162
2. Tableau de bord → 149 → 139
3. Commande d'essuie-vitre(s)/lave-vitre(s) → 168
4. Écran multimédia → 144
5. Chauffage/climatisation → 285
6. Rangement de console centrale/Zone de charge → 310
7. Levier de vitesses → 193
8. Contacteur de démarrage → 186
9. Réglage volant → 156
10. Limiteur de vitesse → 265  
Régulateur de vitesse → 268
11. Déverrouillage capot moteur → 320

# LES AIDES À LA CONDUITE

1

59304

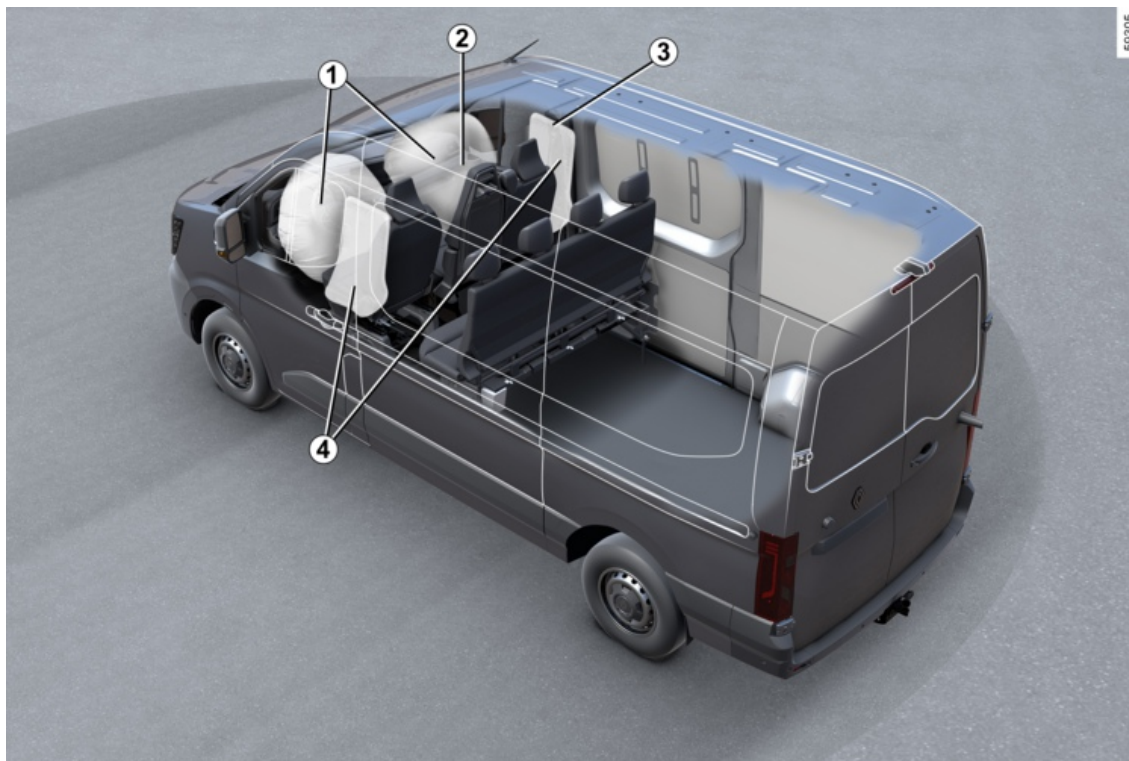


# LES AIDES À LA CONDUITE

- Stop and Start ➔ **187**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ **211**
- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite ➔ **215** :
  - ABS (antiblocage des roues)
  - ESC (contrôle dynamique de conduite)
  - Assistance de freinage
  - Aide au démarrage en côte
- Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite ➔ **220** :
  - My Safety ➔ **220**
  - Alerte de sortie de voie ➔ **221**
  - Prévention sortie de voie ➔ **228**
  - Avertisseur d'angle mort ➔ **236**
  - Alerte distances de sécurité ➔ **240**
  - Freinage actif d'urgence ➔ **244**
  - Alerte de détection de piétons et de cyclistes au démarrage ➔ **251**
  - Alerte vigilance conducteur ➔ **257**
  - Détection de panneaux de signalisation routière ➔ **259**
- Limiteur de vitesse ➔ **265**
- Régulateur de vitesse ➔ **268**
- Aides au stationnement ➔ **272** :
  - Aide au parking ➔ **272**
  - Caméra de recul ➔ **279**

# LA SÉCURITÉ À BORD

1

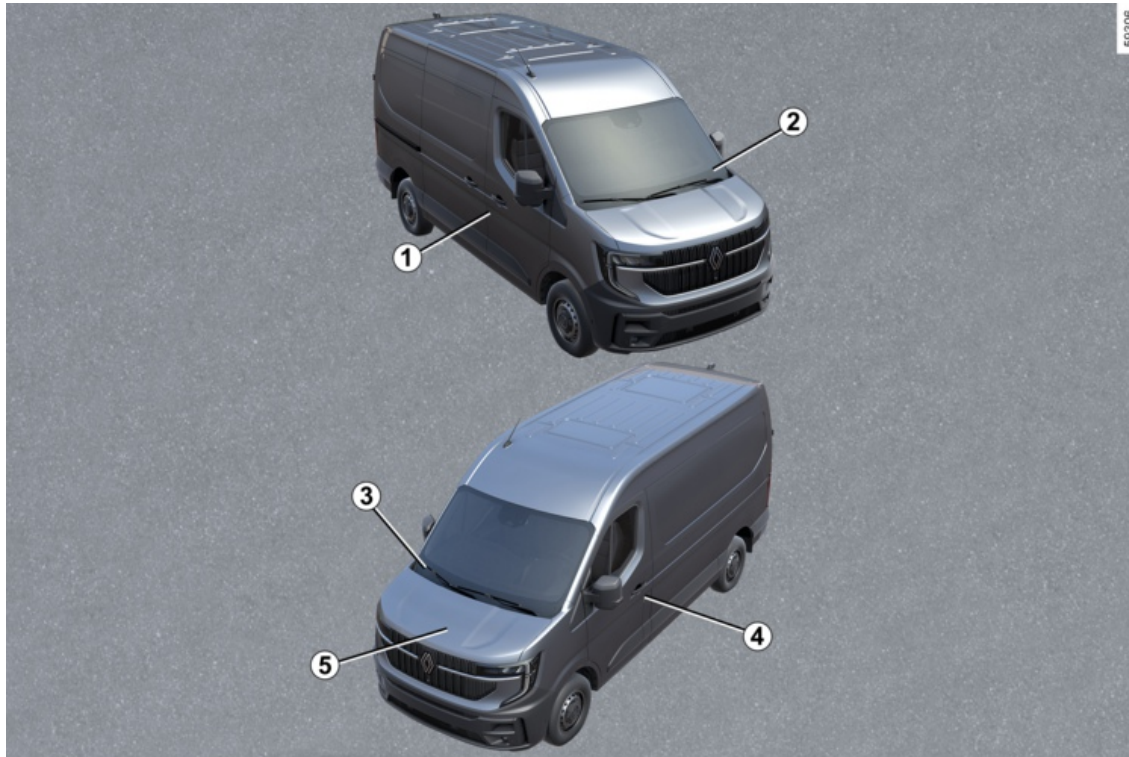


# LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux ➔ 77
2. Inhibition airbag frontale passager ➔ 116
3. Ceintures de sécurité ➔ 68
4. Airbags latéraux ➔ 82

# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1





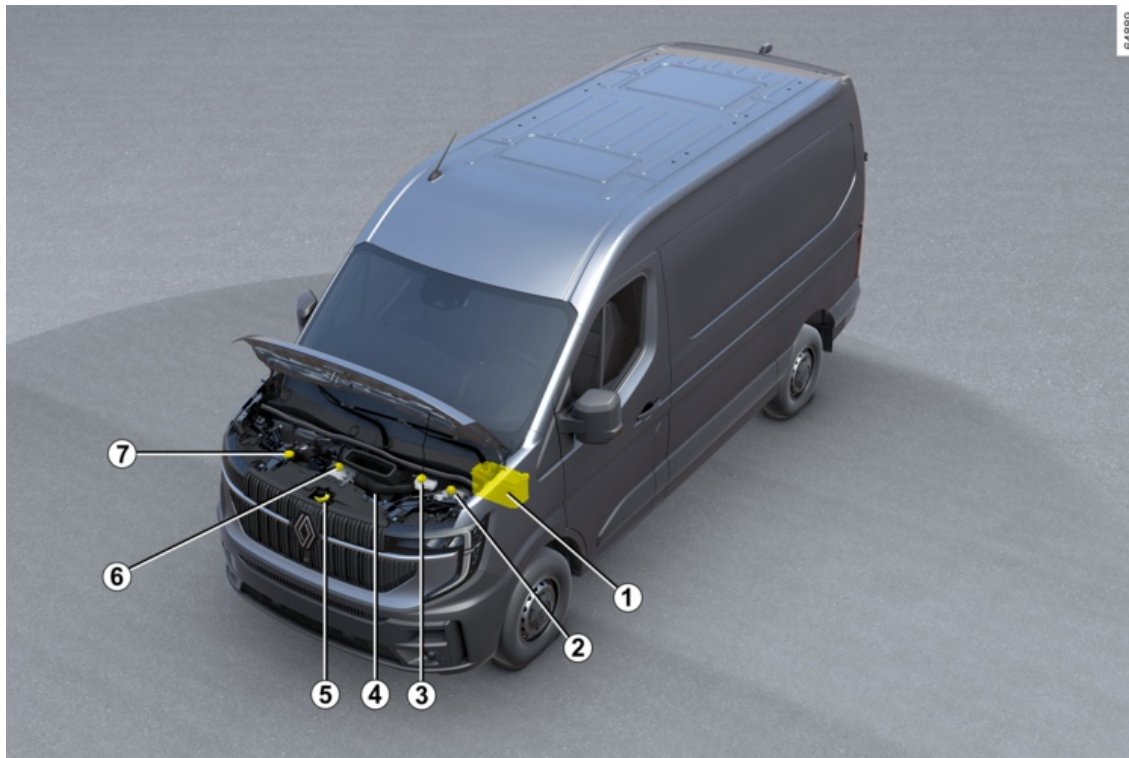
# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Plaque d'identification véhicule → **386**
2. Rappel du numéro d'identification véhicule → **386**
3. Informations techniques pour les secours → **386**
4. Étiquettes pression des pneumatiques → **211** → **339**
5. Identification moteur → **387**

# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

Version thermique



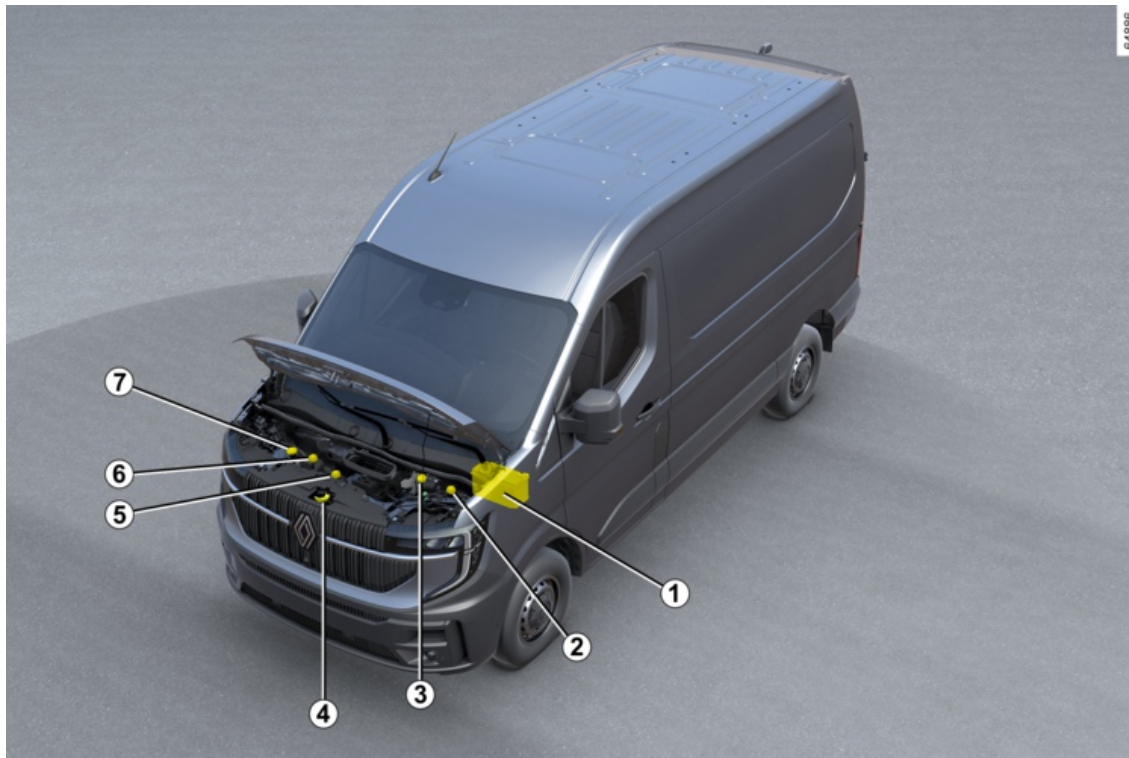
# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Batterie 12 Volts → 330
2. Liquide de refroidissement → 325
3. Liquide de frein → 327
4. Jauge huile moteur → 321
5. Ouverture capot moteur → 320
6. Liquide de refroidissement → 325
7. Bouchon de remplissage huile moteur → 321

# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

Version électrique

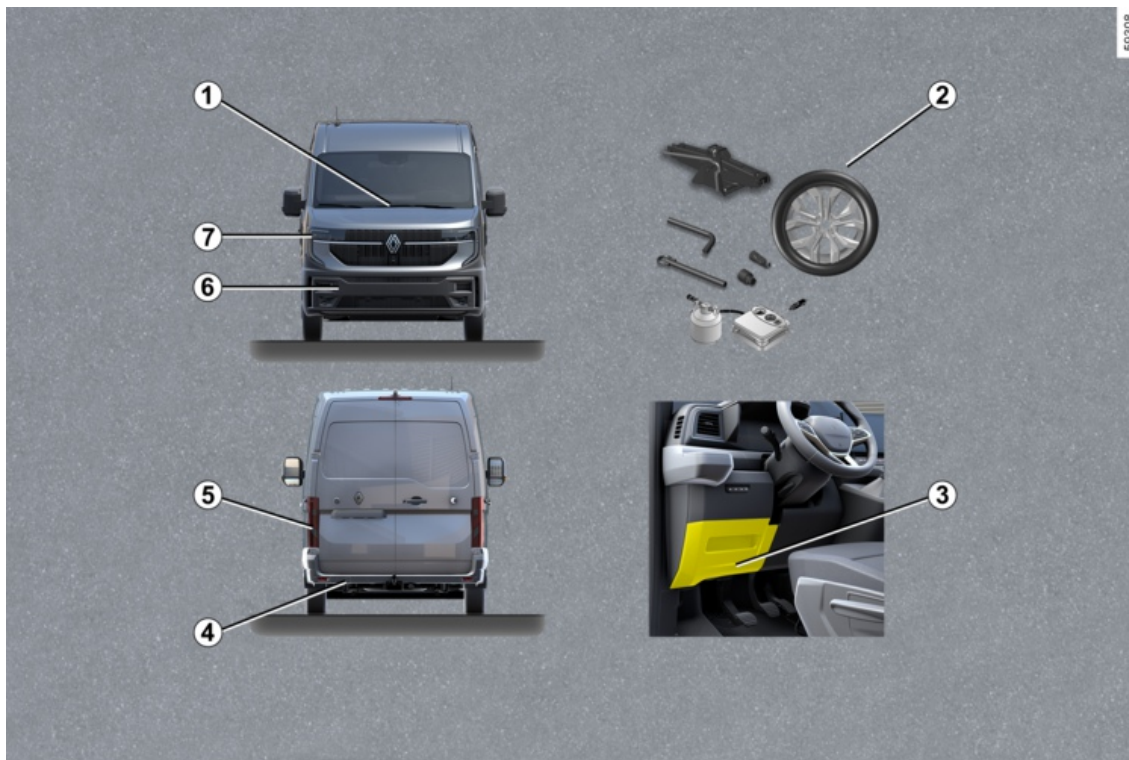


# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Batterie 12 Volts ➔ **330**
2. Liquide de refroidissement moteur ➔ **325**
3. Liquide de frein ➔ **327**
4. Ouverture capot moteur ➔ **320**
5. Liquide de refroidissement circuit de chauffage ➔ **325**
6. Liquide de refroidissement de la batterie de traction ➔ **325**
7. Liquide lave-vitre(s) ➔ **327**

# LES DÉPANNAGES

1



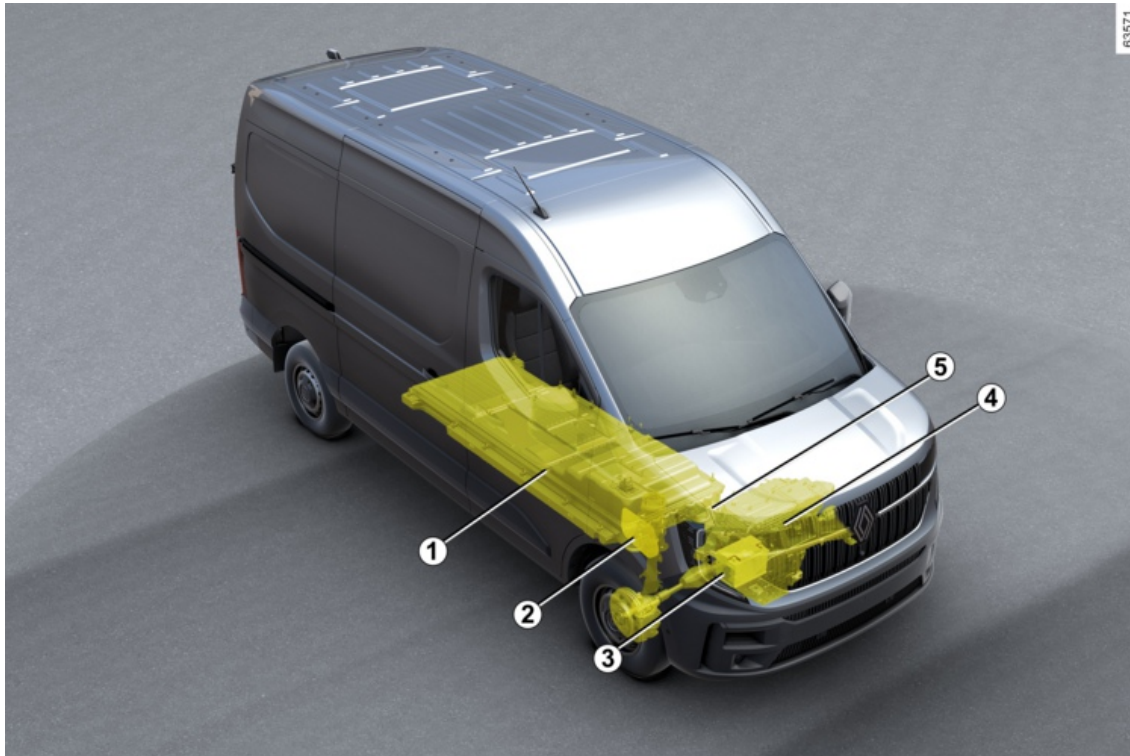
# LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant → **368**
2. Crevaison :
  - a. Outils → **344**
  - b. Roue de secours → **346**
  - c. Changement de roue → **347**
3. Fusibles → **370**
4. Point de remorquage arrière → **357**
5. Remplacement des lampes arrière → **362**
6. Point de remorquage avant → **357**
7. Remplacement des lampes avant → **362**

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Présentation

2





# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

1 Batterie de traction « 400 volts »

2 Prise de charge électrique (côté passager)

3 Batterie secondaire 12 volts

4 Moteur électrique

5 Câblage de puissance électrique de couleur orange

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.

## Services connectés

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule avec alerte batterie faible ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- l'autonomie restante ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques externes (téléphones portables , tablettes ...) ;
- l'écran multimédia du véhicule.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.



Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque

## Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie secondaire 12 volts.

## Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite → 208.

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites contrôler votre circuit de climatisation par un professionnel qualifié. En particulier, si vous constatez une baisse de performance de la climatisation.

## Batterie secondaire 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie secondaire 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage...).

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

A

61607



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

## Circuit électrique « 400 volts »



Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments repérés

par le symbole .



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

**Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

## Conduite

Comme pour une voiture avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie → 203.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

## Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.



### Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.  
**Risque de coincement des pédales**

## Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piétons est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le té-



moins s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.



Votre véhicule électrique étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le frein, arrêtez le moteur.

**RISQUES DE BLESSURES GRAVES**

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Recommandations importantes

2



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

### **En cas d'accident ou de choc**

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

### **En cas d'incendie**

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

### **Pour tout remorquage**

→ 357.

### **Lavage du véhicule**

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

### **Risque d'endommagement du circuit électrique.**

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge lorsque le véhicule est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge et la fiche du cordon de charge lorsque le cordon n'est pas branché pour éviter la corrosion des broches de charge.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

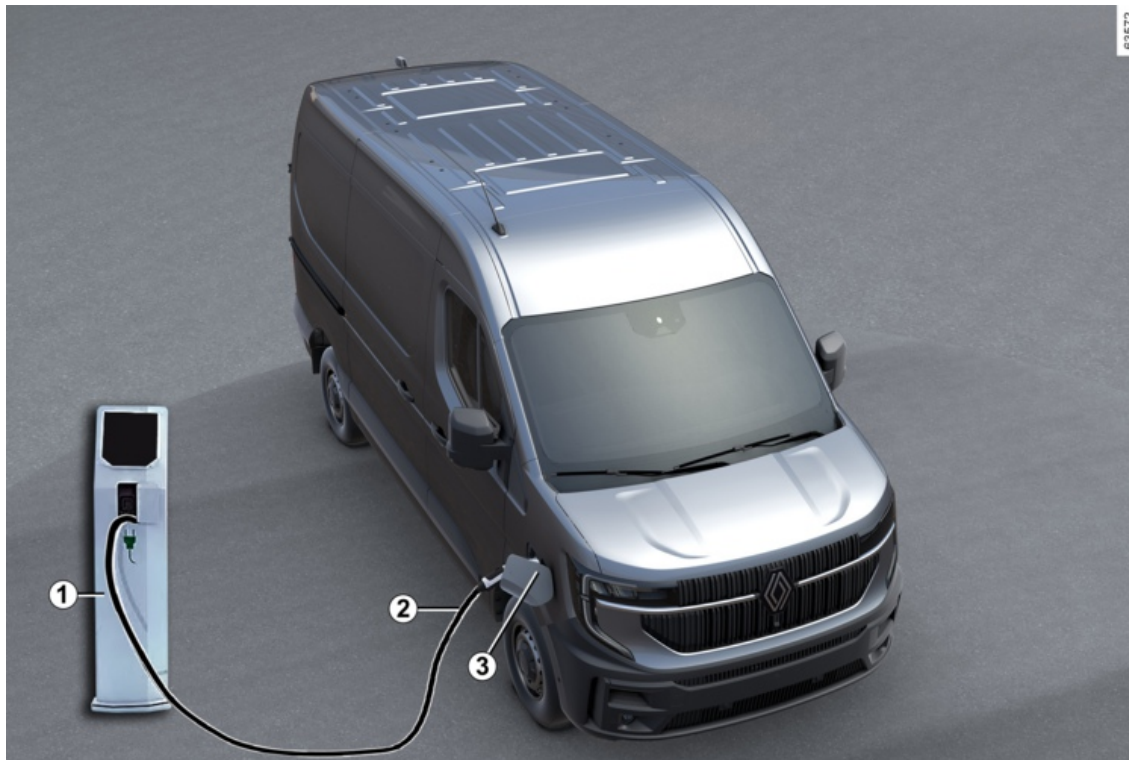
**Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

2

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Charge

### 2 Schéma de principe de la charge



# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

**1** Boîtier mural spécifique ou borne de recharge

**2** Cordon de charge

**3** Prise de charge électrique (côté passager)



Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

2



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

### Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

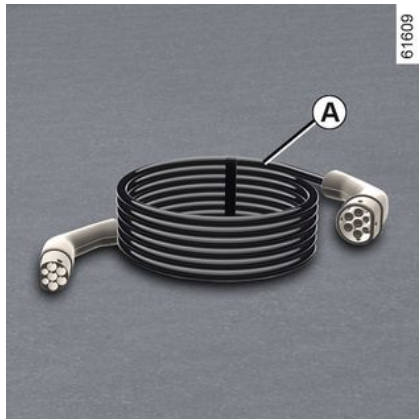
En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.



# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Cordon de charge A

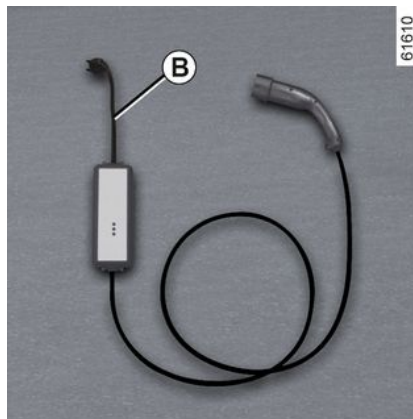


Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

**i** Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

**i** Pour l'entretien du cordon de charge, assurez-vous que le cordon est bien débranché.  
Nettoyez le câble avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau.  
Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec les extrémités du câble (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

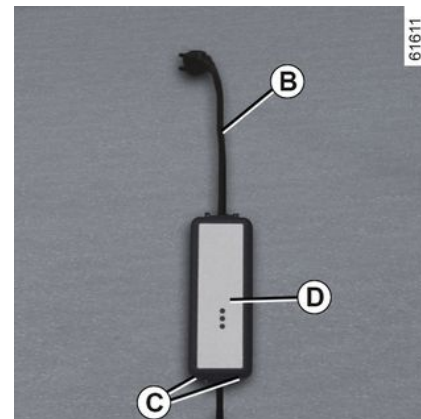
## Cordon de charge B



Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14 A / 16 A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 8 A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.



Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

## VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

2



Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon.  
Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.



Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule



### Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

#### Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie.

N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés.

Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

#### Utilisation du cordon de charge *B*

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

#### Installations

##### Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

##### Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

##### Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4) ;
- une liaison de terre conforme aux normes du pays en vigueur.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

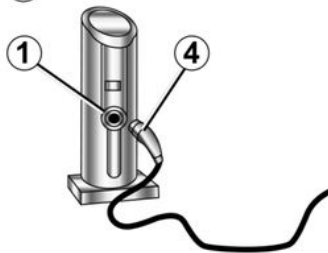
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)

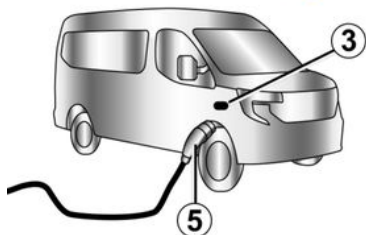
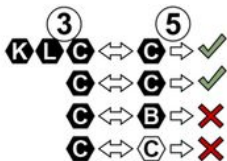
62363



① ④



64871







Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **1** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **4** du cordon ;
- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

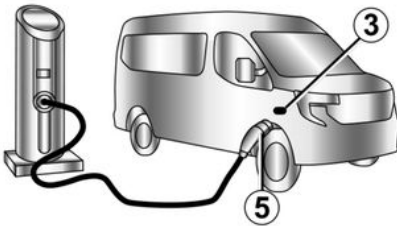
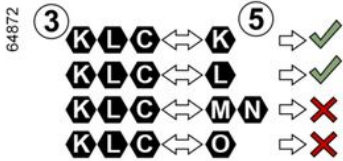
## Étiquettes

Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge 1 / Cordon de charge 4		Véhicule 3 / Cordon de charge 5	
<b>Représentation des types de charges conformes aux normes européennes</b> (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).				

2

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Courant continu (DC)








Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon de charge.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

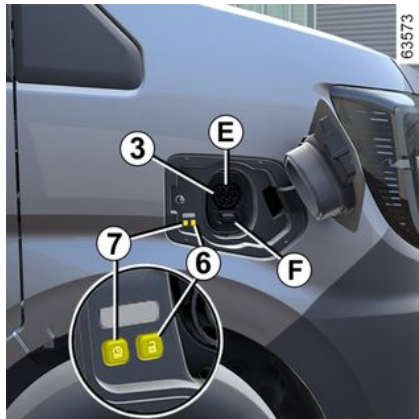
## Étiquettes

Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule 3 / Cordon de charge 5				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).					

2

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Prise de charge électrique 3





**Nota :** en cas d'enneigement, débroyez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule côté passager avant branchement ou débranchement.

En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le véhicule dispose de deux prises de charge situées côté passager à l'avant du véhicule :

- prise **E** pour une charge jusqu'à 22 kW ;
- prise **F**, suivant véhicule, pour une charge rapide.

Il y a également un ou, suivant véhicule, deux boutons situés à l'intérieur de la trappe de charge :

- le bouton **6**  permet de déverrouiller le cordon de charge ;
- suivant véhicule, le bouton **7**  permet de lancer une charge immédiate du véhicule.

### Précautions

Dans le cadre d'un usage quotidien, il est recommandé de charger votre véhicule à 80 % pour améliorer la durée de vie de la batterie → 43.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la

charge de la batterie peut devenir impossible.

Le niveau d'énergie disponible est dépendant de la température batterie. Il peut donc varier entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule si la batterie s'est refroidie ou réchauffée.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Privilégiez de recharger le véhicule après roulage si faible charge (< 25 %) et températures négatives.

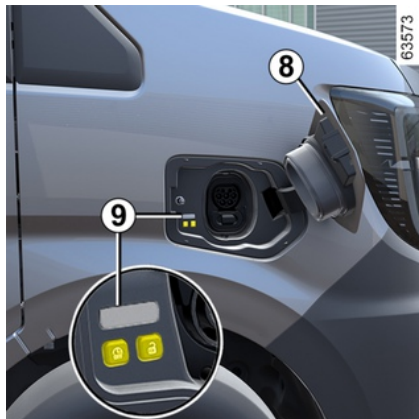
### Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert ;
- la charge est possible par temps de pluie ou de neige ;
- l'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.



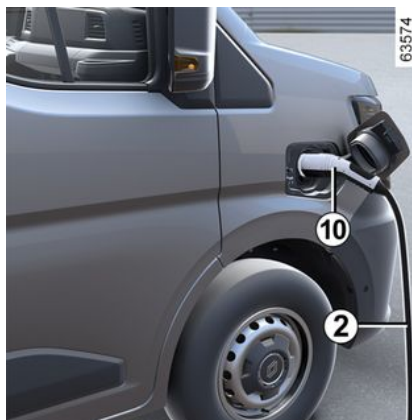
# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

## Recharge de la batterie de traction



### Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

- prenez le cordon de charge **2** situé dans le bac de rangement de coffre de votre véhicule ;
- appuyez sur la trappe de charge **8** pour la déverrouiller. Le témoin **9** est allumé en blanc ;



- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;
- saisissez la poignée **10** ;
- branchez le cordon au véhicule. Le témoin **9** clignote en blanc ;

**i** Ne pas utiliser la trappe de charge **8** pour y suspendre le cordon de charge **2** durant la recharge du véhicule.

**i** Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée.


Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.


- après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée **10** ;
- suivant véhicule, si vous avez programmé une charge différée et que vous souhaitez lancer une charge immédiatement, appuyez sur le bouton **7** pour lancer la charge.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

## VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

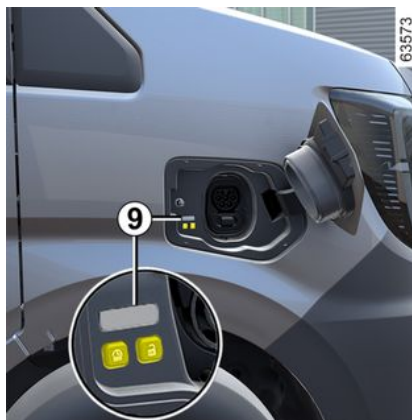
2

 Pour une charge rapide (DC), la longueur du cordon de charge entre votre véhicule et la station de charge ne doit pas dépasser **30 mètres**. En cas de doute sur la longueur du cordon, consultez le propriétaire de la station de charge (DC).

 Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.




Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.  
**Risque d'incendie.**



Pendant la charge, le témoin **9** clignote en bleu.

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

– le niveau d'énergie sur le témoin batterie **12** ;

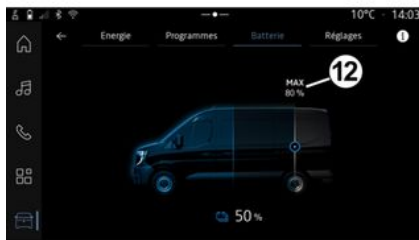
 Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge → **139**.

**Nota** : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :


- la qualité du réseau électrique ;
- le niveau de charge initial ;
- la température extérieure trop froide ;
- ...

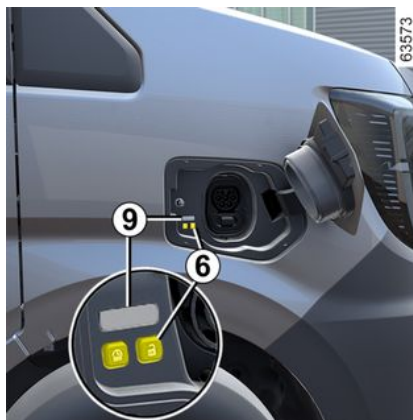
En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)



- le taux de remplissage de la batterie ;
- une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95 % de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;

- le témoin  pour indiquer que le véhicule est relié à une source d'alimentation ;
- l'autonomie de votre véhicule en fonction de la charge déjà présente.



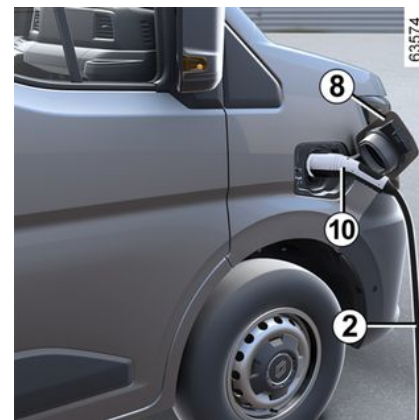
L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes. Il réapparaît au tableau de bord dès l'ouverture d'une des portes.

À la fin d'une charge complète, le témoin **9** est fixe et vert.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **9** s'allume fixe et rouge, faites appel à un Représentant de la marque.



## Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Appuyez sur le bouton **6** ou faites un **appui long** sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la clé pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;
- saisissez la poignée **10** ;



Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

- débranchez le cordon de charge **2** du véhicule ;

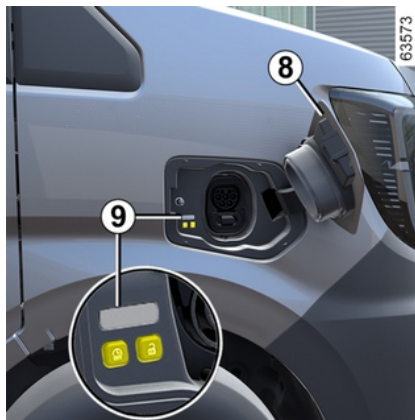
## VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

- fermez impérativement la trappe de charge **8** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- débranchez le cordon **2** de la source d'alimentation **1** ;
- rangez le cordon **2**.

**Nota** : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

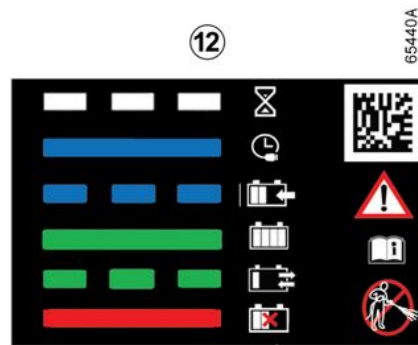
**i** Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes environ pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.

### Étiquette 12



L'étiquette **12**, située sur la trappe de charge **8** vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin **9** :

- clignote en blanc : le cordon est branché au véhicule et le système fait ses vérifications ;
- clignote en bleu : la charge est en cours ;
- s'allume fixe en bleu : la programmation de la charge est activée ;
- s'allume fixe en vert : le véhicule est chargé complètement ;
- s'allume fixe en rouge : anomalie de fonctionnement.



L'étiquette **12**, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

- ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;
- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;
- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;
- ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;
- fermer la trappe une fois débranché ;
- se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant une tension alternative ou une borne de charge rapide ;

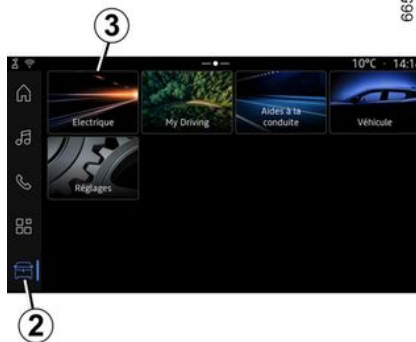
# VÉHICULE E-TECH 100% ELECTRIC (EV)

– pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

## Programmation de la charge



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » **2** de l'écran multimédia **1**, appuyez sur le menu « Electrique » **3** puis sur l'onglet « Programme » pour paramétrer les charges de votre véhicule.



Vous pouvez choisir entre plusieurs modes de charge :

- « Charge immédiate » ;
- « Charge différée » ;
- « Programme ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicules à l'arrêt.

Lorsque la programmation est validée,

le témoin  s'allume au tableau de bord.

**Nota :** la charge débutera si le moteur est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé.



Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée.

Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule.

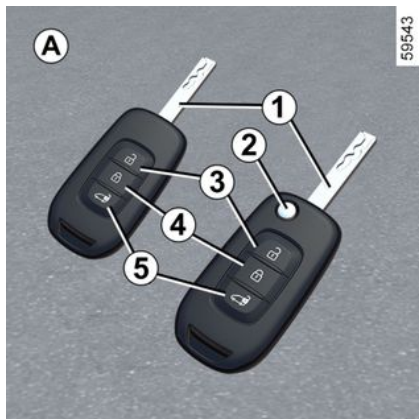
Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

2

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE


## Généralités


### 2 Télécommande à radiofréquence A



1. Clé de contacteur-démarrreur des portes.
2. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 2, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
3. Déverrouillage de tous les ouvrants, en **mode accès** ou, déverrouillage des portes avant en **mode sécurisé** → 47.
4. Verrouillage de tous les ouvrants.
5. Déverrouillage des portes battantes arrière et, suivant véhicule, de la porte

latérale coulissante.

 La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

 **Conseil**  
N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



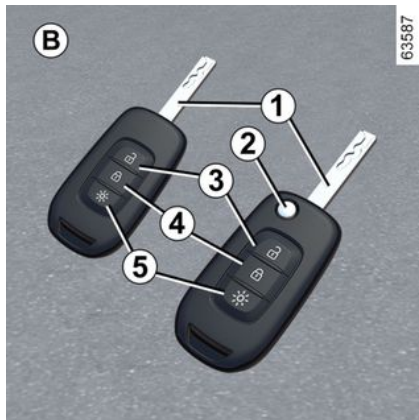
### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes... De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.


**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**


# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Télécommande à radiofréquence B



1. Clé de contacteur-démarrreur des portes.
2. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 2, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
3. Déverrouillage de tous les ouvrants  
➔ 47.
4. Verrouillage de tous les ouvrants.
5. Allumage-extinction des feux de croisement.

 La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

 **Conseil**  
N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

**Nota** : suivant véhicule, si aucune porte n'est ouverte dans les deux minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

### Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



### Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

### Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile → 50.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes... De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

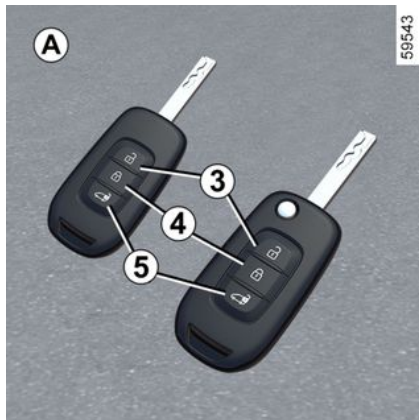
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Utilisation

### Télécommande à radiofréquence A



Les télécommandes **A** assurent le verrouillage et le déverrouillage des portes avant, latérale coulissante et battantes arrière.

Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 50.

**i** La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

### Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton **4**.

Le **verrouillage est visualisé par deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **4** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant.

**Nota** : un appui sur le bouton **4** verrouille seulement la zone avant ou arrière si tous les ouvrants de la zone sont fermés.

**i** Si les feux de détresse et les répétiteurs latéraux ne clignotent pas lors du verrouillage du véhicule, vérifiez le verrouillage de l'ensemble des ouvrants.

### Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **3** permet le déverrouillage des portes avant en **mode sécurisé** et le déverrouillage de tous les ouvrant en **mode accès**.

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès et mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accé-

dez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia ➔ 144.

**Nota** : en cas de débranchement/remplacement de la batterie 12 volts, le mode « Accès » sera reconfiguré par défaut.

Un appui court sur le bouton **5** permet de déverrouiller les portes battantes arrière et la porte latérale coulissante.

Le **déverrouillage est visualisé par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

**i** Moteur allumé, contact mis ➔ 186, les boutons de la télécommande sont inactifs.

**i** Pour verrouiller/déverrouiller les portes de l'intérieur ➔ 57.

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

2



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

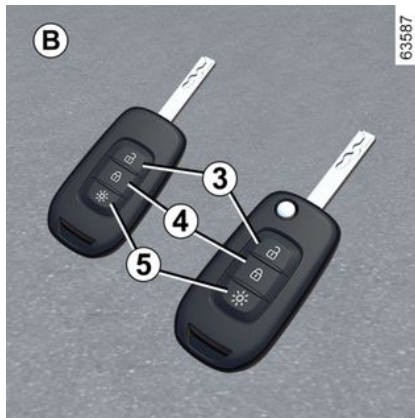
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Télécommande à radiofréquence B



Les télécommandes **B** assurent le verrouillage et le déverrouillage des portes avant ainsi que de l'allumage des feux.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 50.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

## Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **4**.

Le **verrouillage est visualisé par deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **4** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant.

**Nota :** un appui sur le bouton **4** verrouille seulement la zone avant ou arrière si tous les ouvrants de la zone sont fermés.




Si les feux de détresse et les répétiteurs latéraux ne clignotent pas lors du verrouillage du véhicule, vérifiez le verrouillage de l'ensemble des ouvrants.


## Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **3** permet le déverrouillage des portes avant.

Le **déverrouillage est visualisé par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

 Moteur allumé, contact mis → 186, les boutons de la télécommande sont inactifs.

 Pour verrouiller/déverrouiller les portes de l'intérieur → 57.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

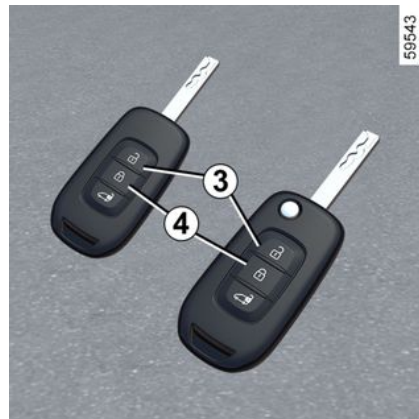
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### Allumage-extinction des feux

Appuyez sur le bouton **5** pour allumer ou éteindre les feux de croisement.

## Supercondamnation



Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

### Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **4**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

### Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **3**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

### Télécommande à radiofréquence : pile

#### Remplacement de la pile



Ouvrez le boîtier par la fente **6** à l'aide d'un outil de type tournevis plat et remplacez la pile **7** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

**Nota** : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé. Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 57.



611496



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Lors du remplacement :  
– veiller au bon positionnement des piles.

### Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



### Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;  
– ne pas ingérer les piles ;

### Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

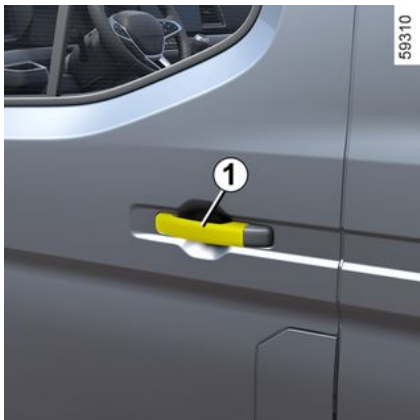
– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

2

# PORTES ET OUVRANTS

## Portes avant

### 2 Ouverture/fermeture de l'extérieur



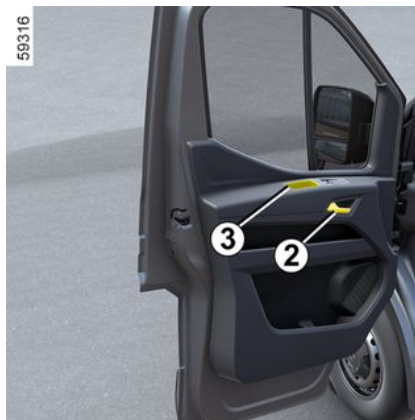
#### Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.

#### Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte jusqu'à sa fermeture. Verrouillez à l'aide de la télécommande ou de la clé.

## Ouverture/fermeture de l'intérieur



#### Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2** et poussez la porte.

#### Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte à l'aide de la poignée **3** exclusivement.

**Nota** : n'utilisez pas la poignée **2** pour fermer la porte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

## PORTES ET OUVRANTS



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

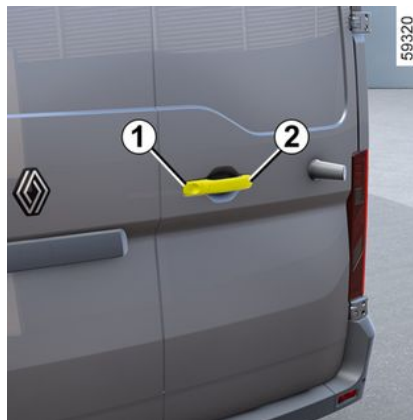
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Portes arrière

### Ouverture de l'extérieur



Déverrouillez la porte à l'aide de la télécommande ou, suivant véhicule, en tournant la clé dans la serrure **1**. Puis, tirez la poignée **2** vers vous pour ouvrir la porte.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

**Risques de blessures.**



Tirez le levier **3** pour ouvrir la porte.

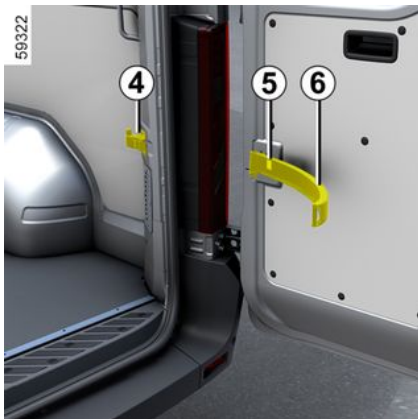


En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

2

## PORTES ET OUVRANTS

### Ouverture des portes à 180°



Ouvrez la porte sans aller jusqu'en butée.

Dégagez le tirant **6** de son logement **4**.

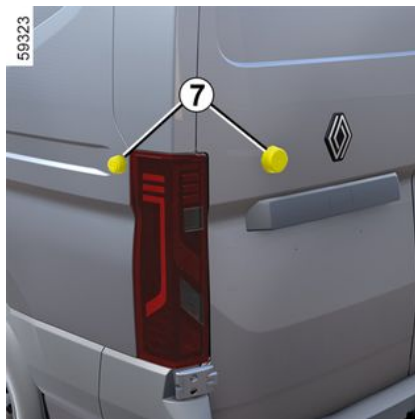
Verrouillez le tirant sur le crochet **5**.

Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

### Ouverture des portes à 270°



Dégagez le tirant de son logement comme pour l'ouverture à 180°. Ouvrez complètement la porte jusqu'au contact des aimants **7**.

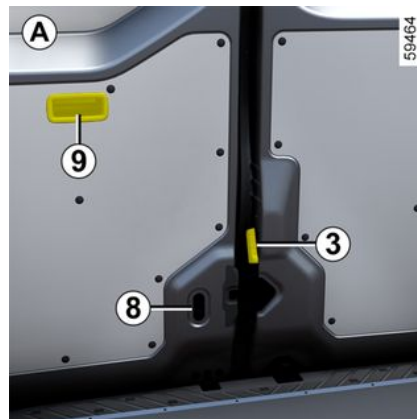
### Fermeture de l'extérieur

Ramenez d'abord la porte côté gauche en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte côté droit.

Verrouillez.

### Portes battantes arrière A



### Ouverture de l'intérieur

Pour ouvrir le véhicule de l'intérieur, basculez le levier **8** de la porte gauche vers le haut et poussez la porte.

Poussez le levier **3** pour ouvrir la porte droite.

### Fermeture de l'intérieur

Ramenez d'abord la porte droite en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte gauche en utilisant la poignée **9**.

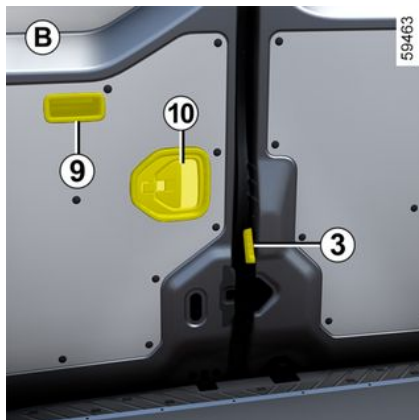


## PORTES ET OUVRANTS



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

### Portes battantes arrière B



### Ouverture de l'intérieur

Pour ouvrir le véhicule de l'intérieur, tirez la poignée **10** de la porte gauche et poussez la porte.

Poussez le levier **3** pour ouvrir la porte droite.

### Fermeture de l'intérieur

Ramenez la porte droite en position presque fermée et terminez en la claquant.

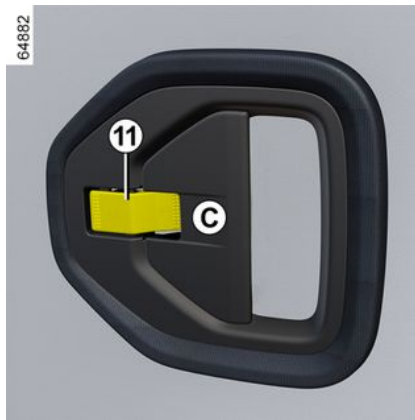
Ensuite faites de même avec la porte gauche en utilisant la poignée **9**.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

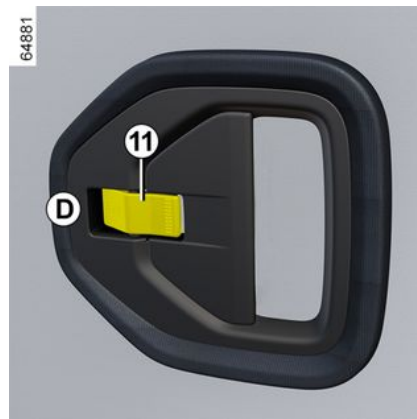
### Verrouillage, déverrouillage

#### Déverrouillage manuel



Bouton **11** en position verrouillé **C**, basculez-le vers la gauche.

#### Verrouillage manuel



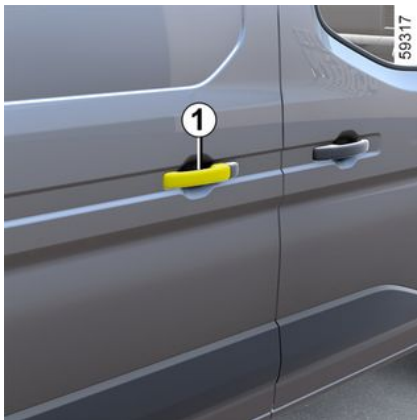
Bouton **11** en position déverrouillé **D**, basculez-le vers la droite.

2

## PORTES ET OUVRANTS

### Porte latérale coulissante

#### Ouverture/fermeture de l'extérieur



#### Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte à l'aide de la télécommande.

Tirez la poignée **1** vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

#### Fermeture de l'extérieur

Tirez la poignée **1** et faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture complète. Verrouillez la porte à l'aide de la télécommande.

#### Ouverture/fermeture de l'intérieur



#### Ouverture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'arrière du véhicule et ouvrez la porte coulissante jusqu'au blocage de celle-ci.

#### Fermeture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'avant du véhicule et fermez la porte jusqu'à l'enclenchement.

#### Verrouillage, déverrouillage manuel de l'intérieur



Levez le bouton **3** pour déverrouiller la porte, abaissez le pour la verrouiller.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

# PORTES ET OUVRANTS

## Verrouillage enfant



Porte ouverte, faites pivoter le levier **4** vers le bas et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'intérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'extérieur du véhicule.



Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez ou fermez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

## Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

### Cas de non fonctionnement de la télécommande

**Dans certains cas**, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

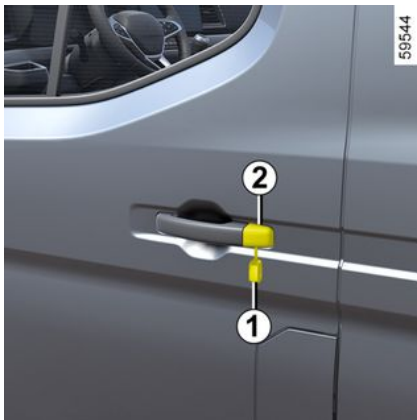
- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant à proximité de la télécommande (téléphone portable...)
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur.

## PORTES ET OUVRANTS

### Commande manuelle



### Utilisation de la clé

- Insérez l'embout de la clé dans l'encoche **1** en bas du cache **2** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **2** ;
- introduisez la clé dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

### Verrouillage manuel de la porte avant passager et, suivant véhicule, des portes battantes arrière



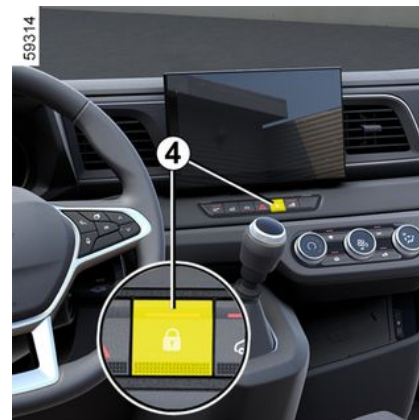
Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la télécommande.

### Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

#### Portes avant



Le contacteur **4** commande toutes les portes. Le témoin lumineux du contacteur **4** est allumé lorsque les portes sont verrouillées après un appui. Il s'éteint après un déverrouillage via le contacteur **4**.

Si une des portes est ouverte ou mal fermée, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide de toutes les portes.

## PORTES ET OUVRANTS

### Porte latérale coulissante et portes battantes arrière



Le contacteur **5** commande les portes battantes arrière et, suivant véhicule, la porte latérale coulissante. Le témoin lumineux du contacteur **5** est allumé lorsque les portes arrière sont verrouillées après un appui. Il s'éteint après un déverrouillage via le contacteur **5**.

**Nota** : lorsque le véhicule est complètement verrouillé, un appui sur le contacteur **5** déverrouillera seulement les portes arrière mais les témoins lumineux des contacteurs **4** et **5** s'éteindront. **Les portes avant restent verrouillées.**

Si la porte latérale coulissante ou les portes battantes arrière sont ouvertes ou mal fermées, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide de la porte latérale coulissante et des portes battantes arrière.

### Verrouillage des ouvrants sans la télécommande

**Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé ou la télécommande, pour la porte avant conducteur.

### Témoin d'état des ouvrants

**Contact mis**, le témoin du contacteur **4** et **5** vous informent de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

### Verrouillage des portes avec coffre ouvert

Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.



#### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur.

### Condamnation automatique des ouvrants en roulage

**Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.**

## PORTES ET OUVRANTS

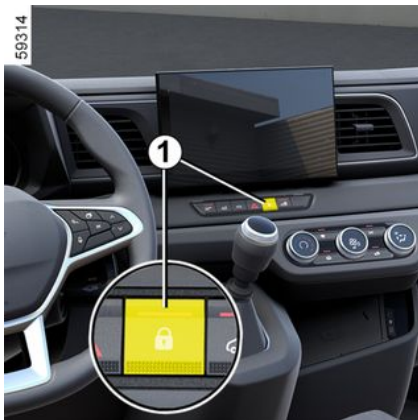
### Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

### Activation/désactivation de la fonction



**Pour l'activer** : contact mis, appuyez sur le contacteur **1** pendant environ cinq secondes, jusqu'à ce que le message « Blocage auto des portes acti-

vé » s'affiche au tableau de bord. Le témoin du contacteur s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés.

**Pour la désactiver** : contact mis, appuyez sur le contacteur **1** environ cinq secondes, jusqu'à ce que le message « Blocage auto des portes désactivé » s'affiche au tableau de bord.. Le témoin du contacteur s'éteint.



#### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# PORTES ET OUVRANTS

## Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

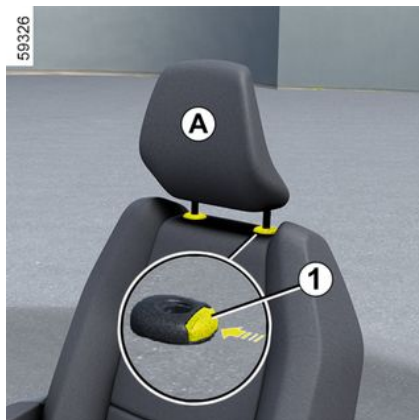
Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la après avoir coupé et remis le contact.

# SIÈGES AVANT

## Appuis-tête avant

2



### Pour monter l'appui-tête

Faites-le simplement coulisser.

### Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et abaissez celui-ci simultanément.

### Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête puis appuyez sur la languette **1** pour le libérer.

### Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abais-

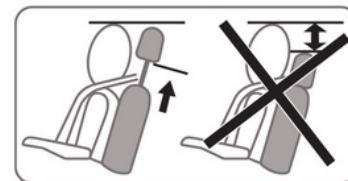
sez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée, en appuyant sur la languette **1**.

### Pour régler l'inclinaison de l'appui-tête

(Suivant véhicule)



Écartez ou rapprochez la partie **B** jusqu'au confort désiré.



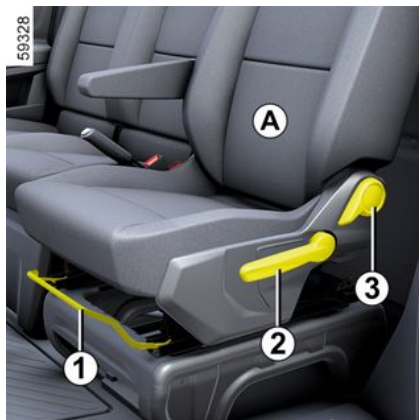
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.



# SIÈGES AVANT

## Sièges avant

### Réglages du siège A



#### Pour avancer ou reculer

Suivant véhicule, soulevez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

#### Pour régler la hauteur de l'assise

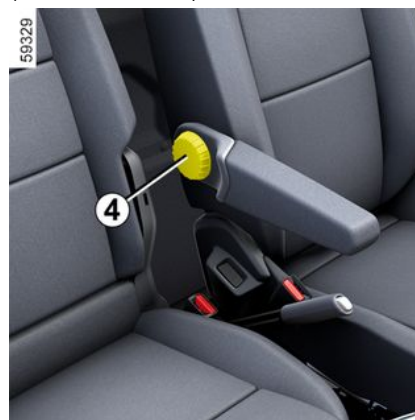
Abaissez ou tirez le levier **2** autant de fois que nécessaire pour descendre ou monter l'assise.

#### Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **3**.

## Réglage des lombaires

(Suivant véhicule)



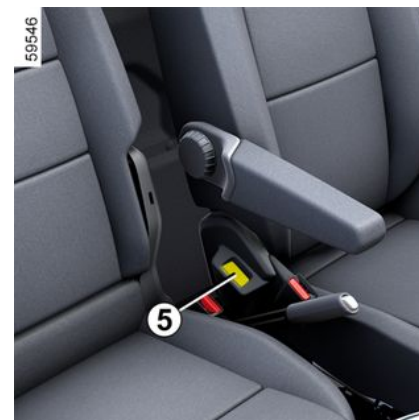
Tournez la molette **4** pour accentuer ou atténuer le soutien.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

## Siège chauffant

(Suivant véhicule)



Contact mis, actionnez le contacteur **5** :

- une fois, pour activer la température maximum, les deux témoins intégrés s'allument ;
- une deuxième fois pour passer à la température intermédiaire, un seul témoin reste allumé ;
- une troisième fois pour désactiver la fonction siège chauffant, les deux témoins sont éteints.

## SIÈGES AVANT

2



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner

l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

### Réglages du siège suspendu B



#### Pour avancer ou reculer

Soulevez la poignée **6** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage.

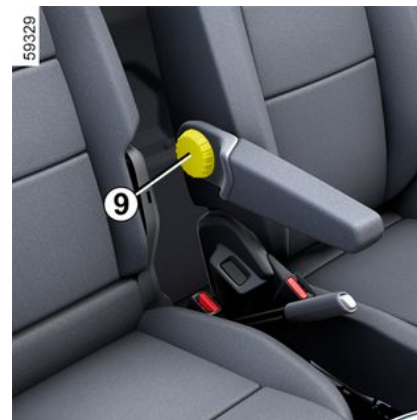
#### Pour incliner le dossier

Levez la poignée **7** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

#### Pour régler la hauteur de l'assise

Manœuvrez le levier **8** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

### Réglage des lombaires



Tournez la molette **9** pour accentuer ou atténuer le soutien.

## SIÈGES AVANT

Pour régler l'amortissement du siège



Véhicule à l'arrêt, tournez la molette **10** vers la droite pour raffermir la suspension ou vers la gauche pour l'adoucir. La valeur de l'indicateur **11** doit représenter votre poids moyen.

Réglages du siège pivotant C



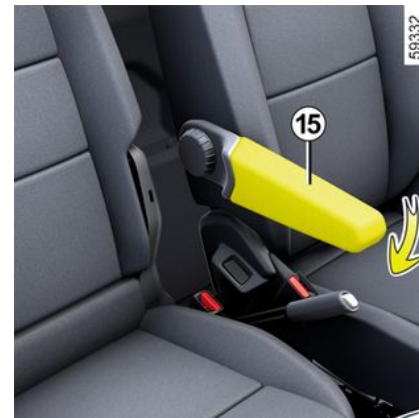
**Pour avancer ou reculer le siège**

Soulevez la poignée **12** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage.

**Pour incliner le dossier**

Levez la poignée **14** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler la hauteur des accoudoirs



– Vers le haut, soulevez l'accoudoir **15** jusqu'à la position désirée ;  
– vers le bas, remontez l'accoudoir **15** jusqu'à la position de rangement le long du dossier puis rabaissez-le.

2

# SIÈGES AVANT

## Réglage des lombaires



Tournez la molette **16** pour accentuer le maintien.

## Pour pivoter les sièges



Veillez à toujours ouvrir la porte situé à côté du siège avant de le faire pivoter.

**Risque de dégradation.**

- Détachez le pêne de ceinture de son boîtier ;
- rabattez le pare-soleil ;
- relevez les accoudoirs ;
- escamotez le frein à main ;

- reculez le siège au maximum ;
- réglez le dossier en position verticale ;
- ouvrez la porte ;
- tirez la poignée **13** vers l'intérieur du véhicule et faites pivoter le siège pour le déverrouiller de sa position « face à la route ».

## Retour à la position de conduite

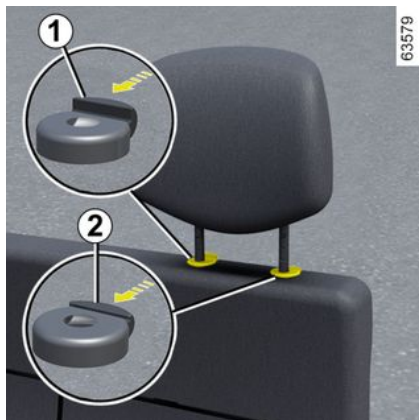
- Faites pivoter le siège jusqu'à revenir en position « face à la route » ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- réglez le siège à votre position de conduite.



La position du siège en « dos à la route » doit être utilisée exclusivement à l'arrêt, moteur éteint.

# PLACES ARRIÈRE

## Appuis-tête arrière



### Pour monter l'appui-tête

Faites-le simplement coulisser.

### Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et abaissez celui-ci simultanément.

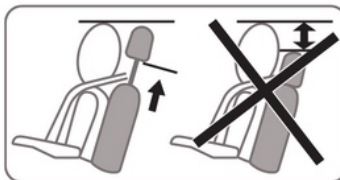
### Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête puis appuyez sur les languettes **1** et **2** pour le libérer.

### Pour remettre l'appui-tête

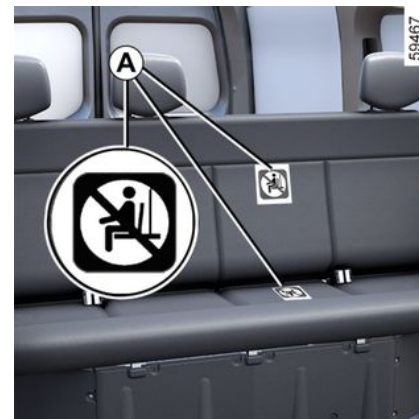
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abais-

sez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée, en appuyant sur la languette **1**.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

## Particularité des versions trois places



Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales. L'installation de tout occupant en zone centrale est interdite.

Les étiquettes **A** vous rappellent l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Ceintures de sécurité

### 2 Réglage de la position de conduite

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.**



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 67.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas

d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

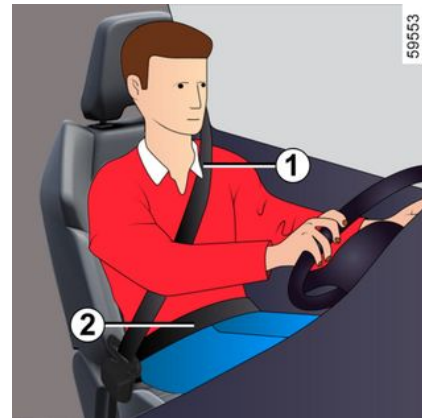
Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

– **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;

– **réglez la position du volant.**

## Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

échiant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

## Verrouillage, déverrouillage



### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du

pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

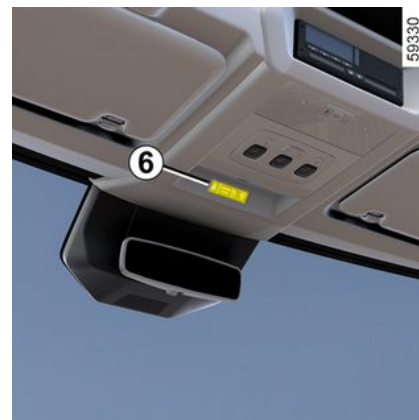
Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

## Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant



2

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Tableau de bord A




### Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant


Portes fermées, le visuel 7 s'affiche au tableau de bord A à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :


- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel 7 :


 ceinture bouclée ;

 place occupée et ceinture non bouclée ;

 place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central 6 à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central 6

lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel 7 qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :


– le témoin  de l'afficheur central 6 clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel 7 s'affiche pendant 180 se-

condes environ et l'indicateur  s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

**Nota :** un objet posé sur l'assise passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.



# CEINTURES DE SÉCURITÉ


## Témoin d'alerte de non-port des ceintures arrière (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **7** s'affiche au tableau de bord **A** à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **7** :

 ceinture bouclée ;

 ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **7** s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient, supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :


– le témoin  de l'afficheur central **6** clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

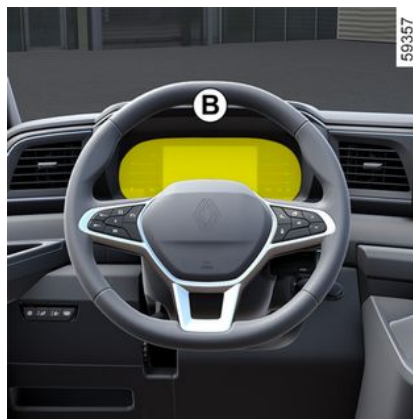
et

– le visuel **7** s'affiche pendant au moins 60 secondes et l'indicateur

 s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

## Tableau de bord **B**



## Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant

Portes fermées, le visuel **8** s'affiche au tableau de bord **B** à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :


- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **8** :

- **repère en vert** : ceinture bouclée ;
- **repère en rouge** : place occupée et ceinture non bouclée ;


## CEINTURES DE SÉCURITÉ

– **repère en gris** : place non occupée.

Portes fermées, le témoin 

s'allume sur l'afficheur central **6** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central **6** lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **8** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central **6** clignote ;  
et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;  
et

– le visuel **8** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

**Nota** : un objet posé sur l'une des assises passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

### Témoin d'alerte de non-port des ceintures arrière (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **8** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

– ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;  
– bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **8** :

– **repère en vert** : ceinture bouclée ;  
– **repère en rouge** : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **8** s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une

des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central **6** clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

et

– le visuel **8** s'affiche pendant au moins 60 secondes et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **9** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment.

Appuyez sur le bouton **9** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

## Siège équipé d'accoudoir(s)



Veillez à passer la ceinture sous l'accoudoir **10**, assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5**.

Abaissez l'accoudoir **10** côté porte (mouvement **A**).

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups**.

Passez la sangle de bassin sous l'accoudoir **10** et la sangle de thorax par-dessus l'accoudoir **10**.

Assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne).

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Avertissement

**Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.**



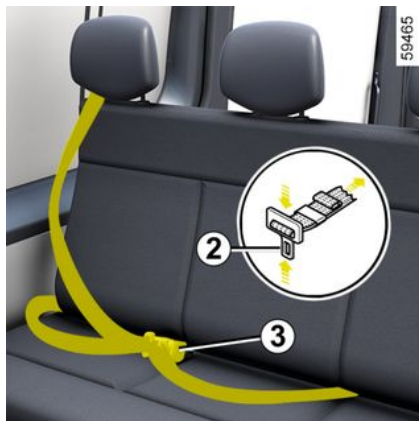
– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Ceintures de sécurité arrière

### Ceintures arrière à enrouleur



### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **2** dans le boîtier **3** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **2**).

### Déverrouillage

Pressez le bouton du boîtier **3**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

### Ceintures de bassin à réglage manuel

La sangle doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Pour la tendre, tirez sur le brin libre **6** de la ceinture.

Pour la détendre, basculez la boucle de réglage **4** perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle tout en tirant sur la sangle de bassin **5**.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

Particularité des versions équipées d'une banquette arrière avec trois places

2



Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales. L'installation de tout occupant en zone centrale est interdite.

L'étiquette **A** vous rappelle l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **Airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.



L'airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y ait un siège ou une banquette en place avant).

## Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.

## Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, Airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et Airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et Airbags.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Airbags frontaux conducteur et passager

2




Ils équipent les places avant côté conducteur et, suivant véhicule, côté passager.

Suivant véhicule, un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant

l'allumeur électrique du générateur de gaz ;


- un voyant de contrôle unique  ;
- des capteurs déportés.

### Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord. Puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

### Anomalies de fonctionnement

 Ce témoin s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

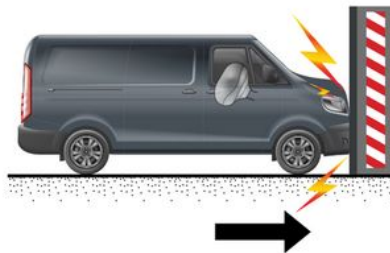
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

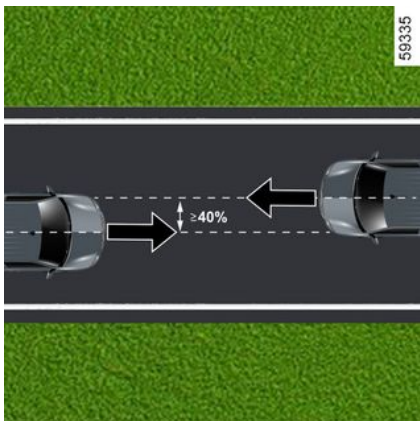


**Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags.**

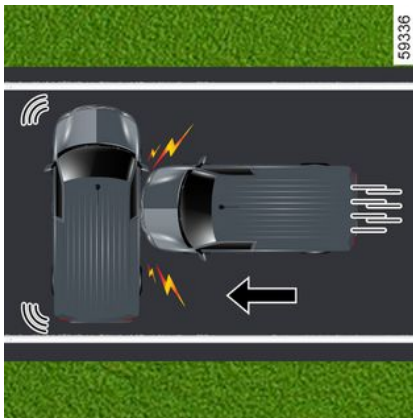


# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

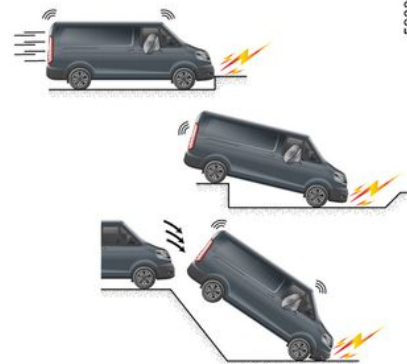
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses de deux véhicules étant égales ou supérieures à 56 km/h.



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

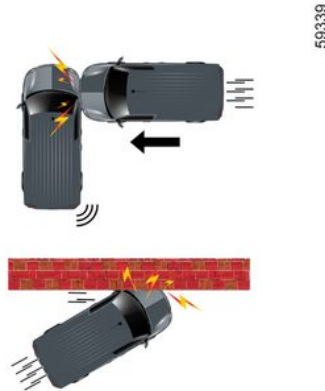
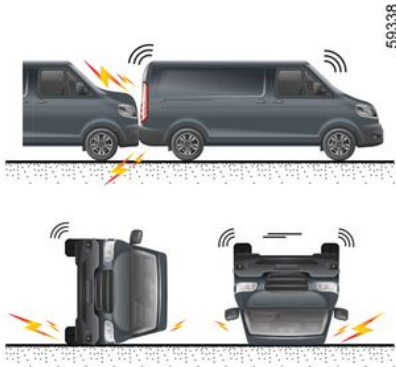


Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :**

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Avertissement

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

2



### Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➔ 68. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

### Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 116.**

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de protection latérale

2

### Airbags latéraux

Il s'agit d'airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploient sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbag, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Avertissement



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces Airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- L'espace entre le dossier de la banquette arrière et les garnitures correspond à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.


Le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbag, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Anomalies de fonctionnement



Le témoin 1  s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Généralités

2

### Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » → 57.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade ! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attaché. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.



## SÉCURITÉ ENFANTS

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant. Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée. Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 68.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Choix du siège enfant

### Sièges enfant dos à la route

2



61260

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

### Sièges enfant face à la route



61261

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

### Rehausses



61262

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Choix de la fixation du siège enfant

### Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

# SIÈGES ENFANTS

## Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas suivants vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

### En place(s) avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas suivants.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, reculez le siège au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 62.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant

d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



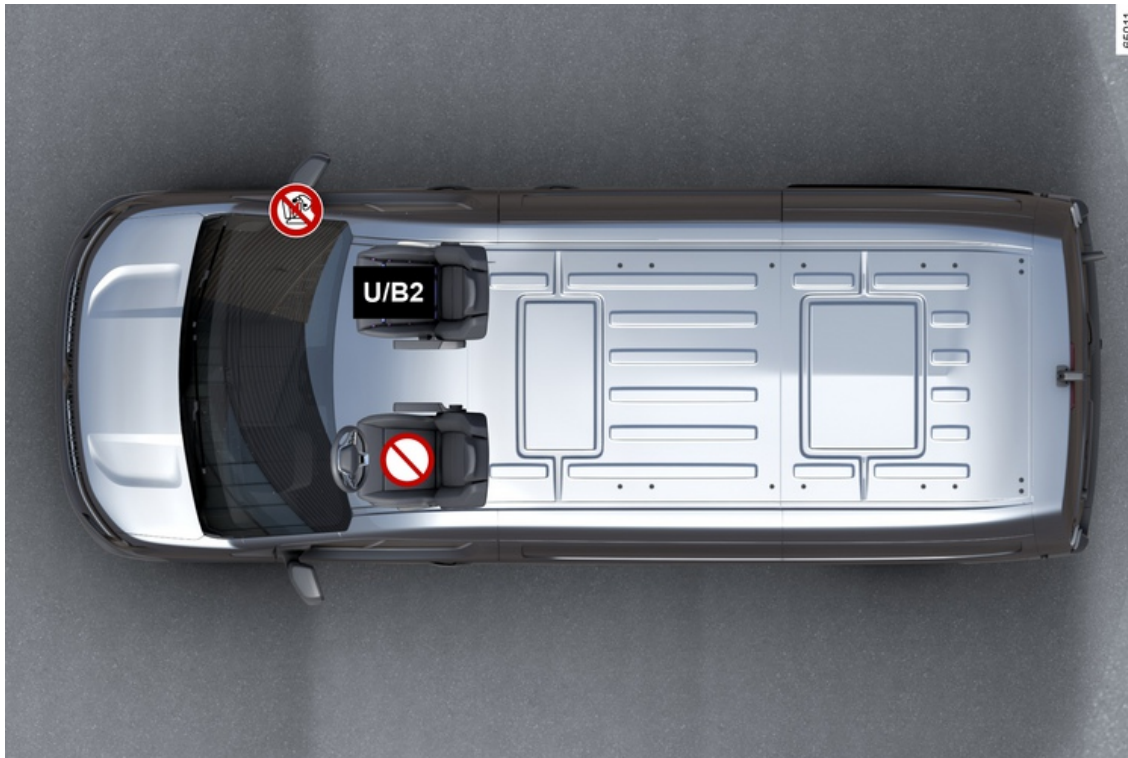
# SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Version fourgon 2 places

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon 2 places		Place passager avant	
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (1) (2)
<b>Siège dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (1) (2)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (2)	X

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant :

(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **116** ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier

➔ **63**. Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ **68**.





# SIÈGES ENFANTS

Version fourgon 3 places

2

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon 3 places		Airbag passager activé		Sans airbag passager ou désactivé	
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	X	X	U (1)
<b>Siège dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	X	U (1)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	X	U / B2	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2	X	X

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant : sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **116**.

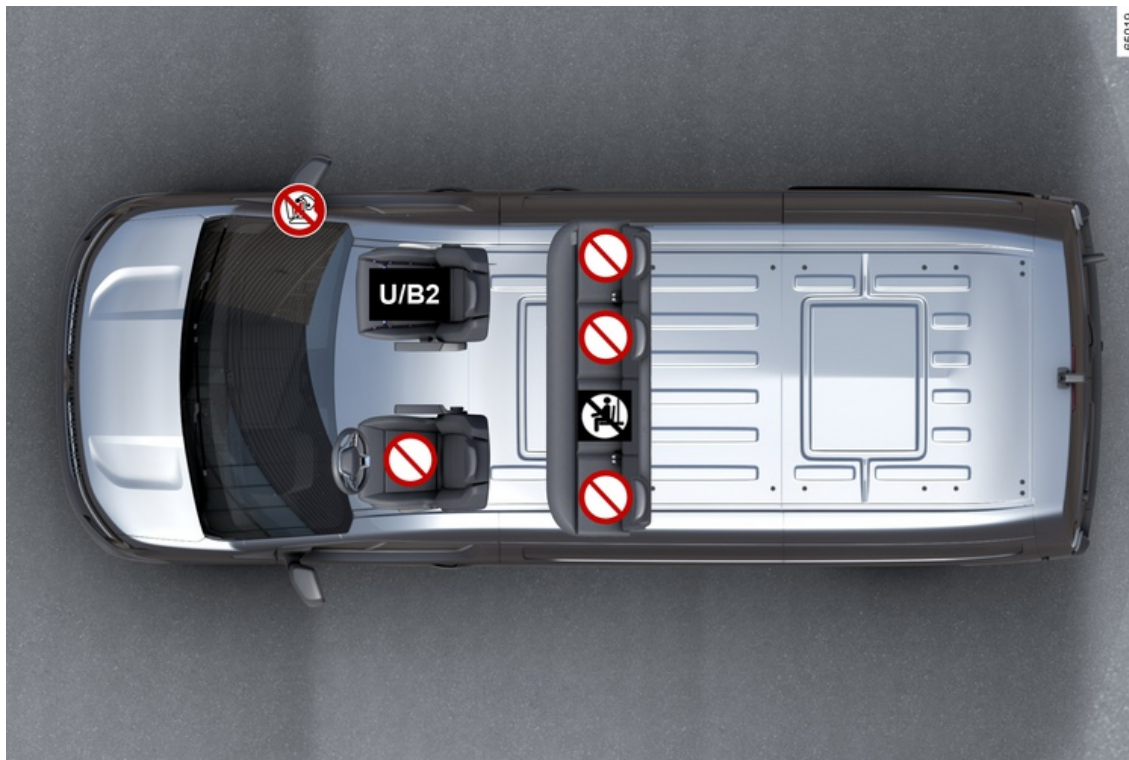


# SIÈGES ENFANTS

Version double cabine 5 places

2

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE**.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 5 places		Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé		
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (1) (2)	X	X
<b>Siège dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (1) (2)	X	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	X	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (2)	X	X	X

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

**B3** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant :

(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116 ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier

➔ 63. Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 68.





# SIÈGES ENFANTS

Version double cabine 6 places (3 places avant et 3 places arrière)

2

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE**.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86 .  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 6 places (3 places avant et 3 places arrière)		Airbag passager activé		Sans airbag passager ou désactivé		Places arrière latérales	Place arrière centrale
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale		
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg	X	X	X	U (1)	X	X
<b>Siège dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	X	U (1)	X	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	X	U / B2	X	X	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2	X	X	X	X

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

**B3** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

## SIÈGES ENFANTS



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant :  
sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **116**.

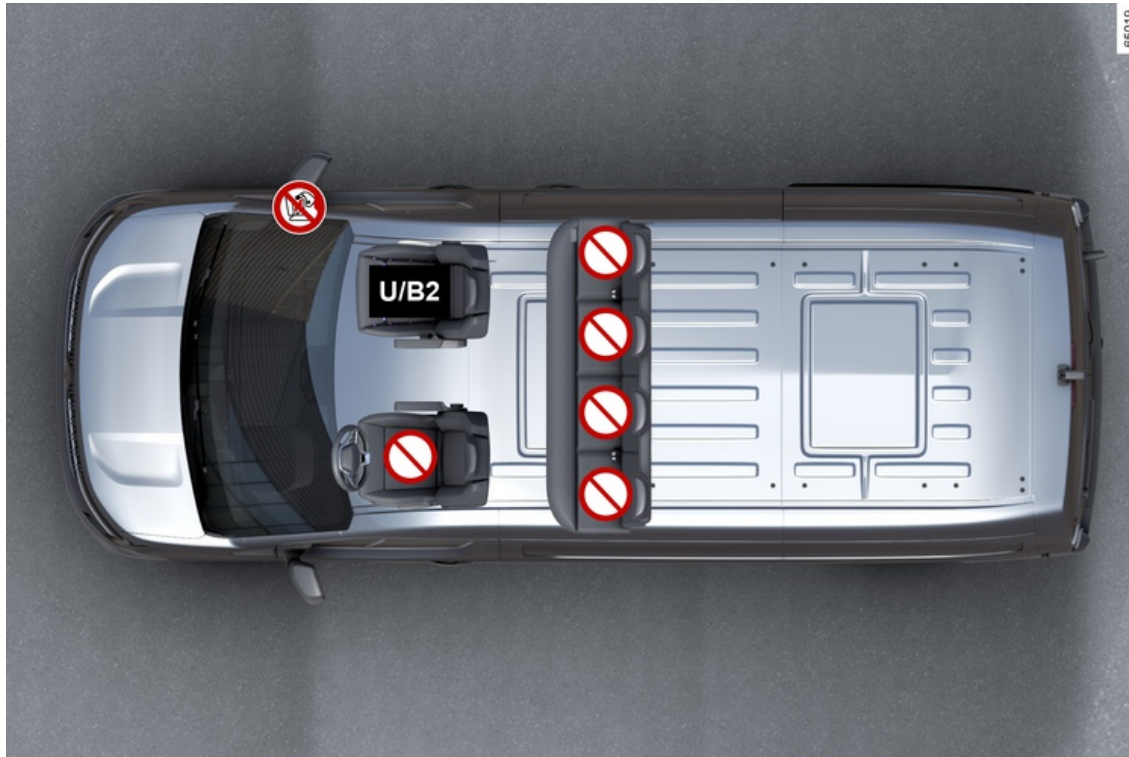
2

# SIÈGES ENFANTS

Version double cabine 6 places (2 places avant et 4 places arrière)

2

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 6 places (2 places avant et 4 places ar- rière)		Place avant passager		Places arrière la- térales	Places arrière centrales
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé		
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (1) (2)	X	X
<b>Siège dos route</b> Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (1) (2)	X	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	X	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (2)	X	X	X

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

**B3** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



## SIÈGES ENFANTS



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant :

(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 116.

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier

→ 63. Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage → 68.

2

# SIÈGES ENFANTS

Version double cabine 7 places

2

Visuel d'installation



## SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 86.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel précédent afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 7 places		Airbag passager activé		Sans airbag passager ou désactivé		Places arrière latérales	Places arrière centrales
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale		
<b>Coque dos route</b> Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	X	X	U (1)	X	X
<b>Siège dos route</b> Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	X	U (1)	X	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	X	U / B2	X	X	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2	X	X	X	X

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

**B3** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

## SIÈGES ENFANTS



(1) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES**, avant d'installer un siège enfant :  
sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 116.

2

# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

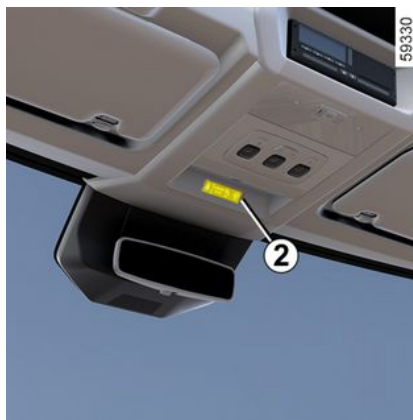
## Désactivation de l'airbag passager avant



(pour les véhicules qui en sont équipés)


Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



**Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé**, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

**rativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2** et, suivant véhicule, que le message « Airbag passager OFF » s'affiche.

**Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.**



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

**coupé.**

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



**DANGER**

Du fait de

l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un airbag frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**

# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple

des étiquettes ci-dessus), vous rappellent ces instructions.


## Activation de l'airbag passager avant



Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

**Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt contact coupé**, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

**rativement** que le témoin  est allumé.

L'airbag passager avant est activé.

## Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

**coupé.**

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

2



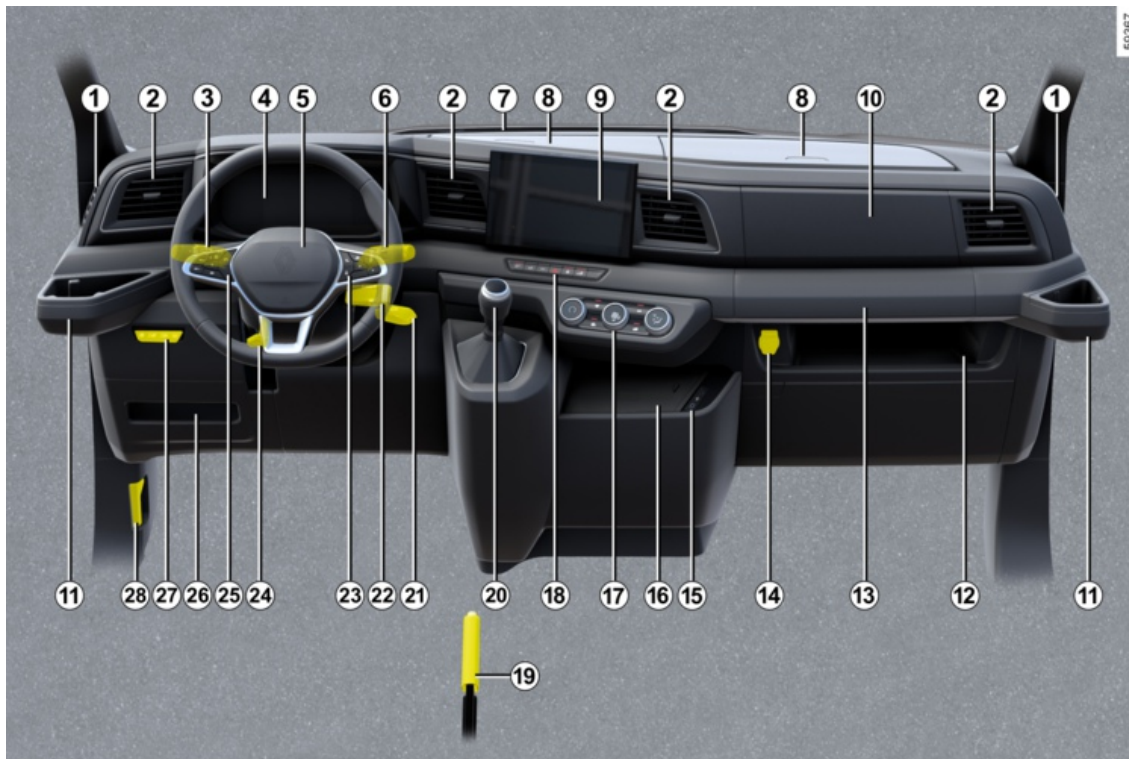




# POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche version thermique

2



## POSTE DE CONDUITE

### **La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

- 1.** Frises de désembuage de vitres latérales.
- 2.** Aérateurs.
- 3.** Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard avant ;
  - feux de brouillard arrière.
- 4.** Tableau de bord.
- 5.** Emplacement Airbag conducteur.
- 6.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
- 7.** Frise de désembuage.
- 8.** Rangements planche de bord.
- 9.** Emplacement pour :
  - écran navigation ;
  - radio ;
  - vide-poches.
- 10.** Emplacement Airbag passager.
- 11.** Portes gobelet.
- 12.** Boîte à gants.
- 13.** Vide-poche.
- 14.** Prise accessoires.
- 15.** Prises USB-C dans la console centrale.

**16.** Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

**17.** Commandes de climatisation.

**18.** Contacteurs :

- d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- du contrôle d'adhérence ;
- d'activation/désactivation du mode ECO ;
- des feux de détresse ;
- de la condamnation électrique des portes ;
- de la condamnation électrique de la zone de chargement.

**19.** Frein à main.

**20.** Levier de vitesses.

**21.** Contacteur de démarrage.

**22.** Commande à distance de la radio.

**23.** Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

**24.** Commande de réglage en hauteur du volant.

**25.** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

**26.** Trappe à fusibles.

**27.** Commandes :

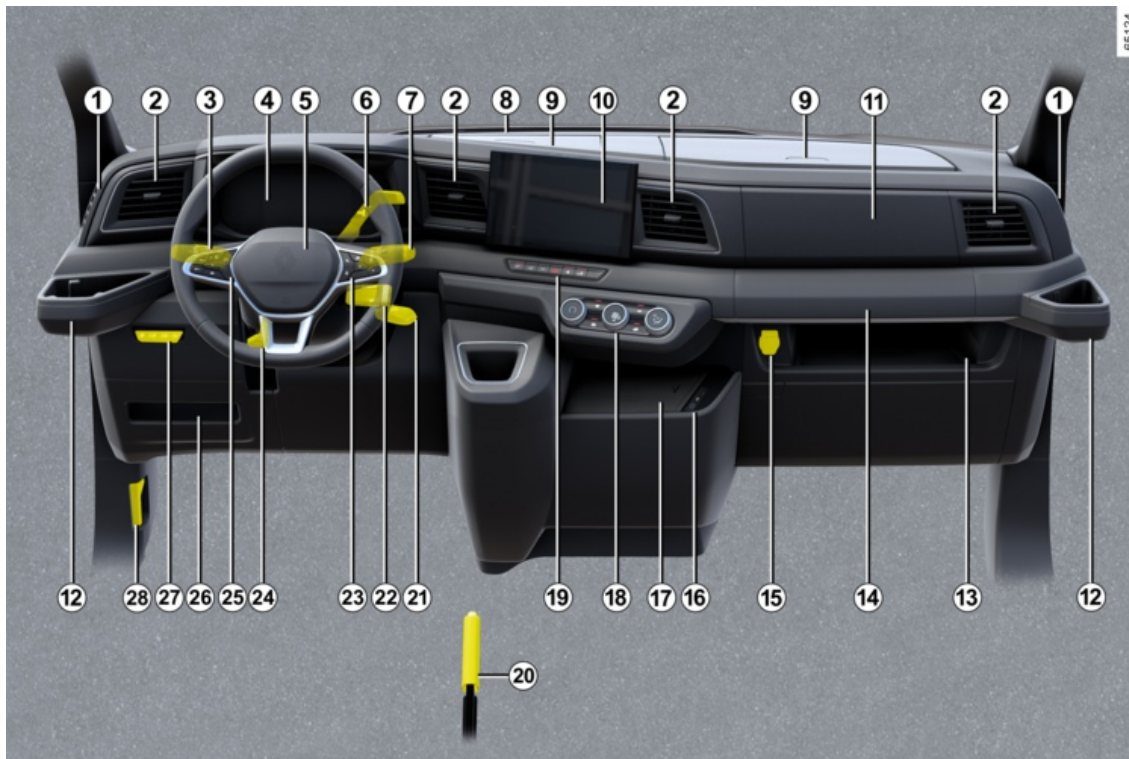
- d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
- de pare-brise dégivrant électrique.

**28.** Commande de déverrouillage du capot moteur.

# POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche version électrique

2



## POSTE DE CONDUITE

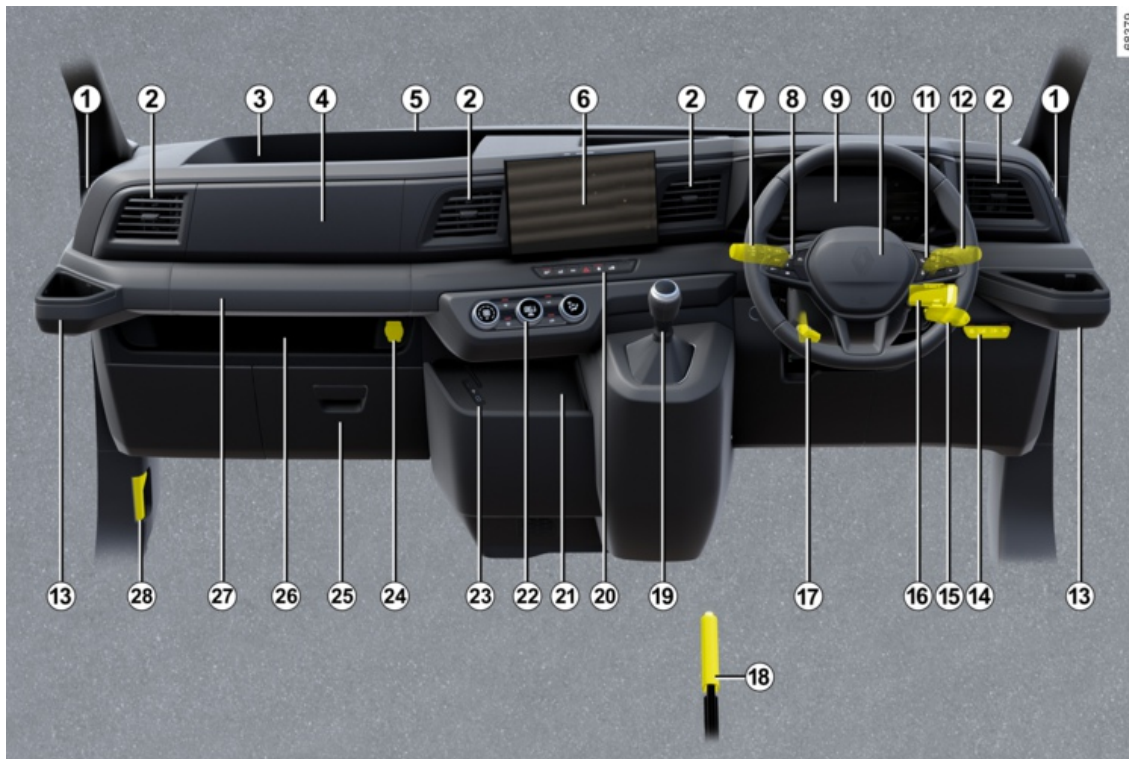
### La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Frises de désembuage de vitres latérales.
2. Aérateurs.
3. Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard avant ;
  - feux de brouillard arrière.
4. Tableau de bord.
5. Emplacement airbag conducteur.
6. Levier de sélection électronique.
7. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
8. Frise de désembuage.
9. Rangements planche de bord.
10. Emplacement pour :
  - écran navigation ;
  - radio ;
  - vide-poches.
11. Emplacement airbag passager.
12. Portes gobelet.
13. Boîte à gants.
14. Vide-poche.
15. Prise accessoires.
16. Prises USB-C dans la console centrale.
17. Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.
18. Commandes de climatisation.
19. Contacteurs :
  - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
  - du contrôle d'adhérence ;
  - d'activation/désactivation du mode ECO ;
  - des feux de détresse ;
  - de la condamnation électrique des portes ;
  - de la condamnation électrique de la zone de chargement.
20. Frein à main.
21. Contacteur de démarrage.
22. Commande à distance de la radio.
23. Commandes :
  - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
  - à distance de la radio, système de navigation.
24. Commande de réglage en hauteur du volant.
25. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.
26. Trappe à fusibles.
27. Commandes :
  - d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
  - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
  - de pare-brise dégivrant électrique.
28. Commande de déverrouillage du capot moteur.

## POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite version thermique

2



## POSTE DE CONDUITE

### **La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

- 1.** Frises de désembuage de vitres latérales.
- 2.** Aérateurs.
- 3.** Rangements planche de bord.
- 4.** Emplacement airbag passager.
- 5.** Frise de désembuage.
- 6.** Emplacement pour :
  - écran navigation ;
  - radio ;
  - vide-poches.
- 7.** Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard avant ;
  - feux de brouillard arrière.
- 8.** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.
- 9.** Tableau de bord.
- 10.** Emplacement airbag conducteur.
- 11.** Commandes :
  - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
  - à distance de la radio, système de navigation.

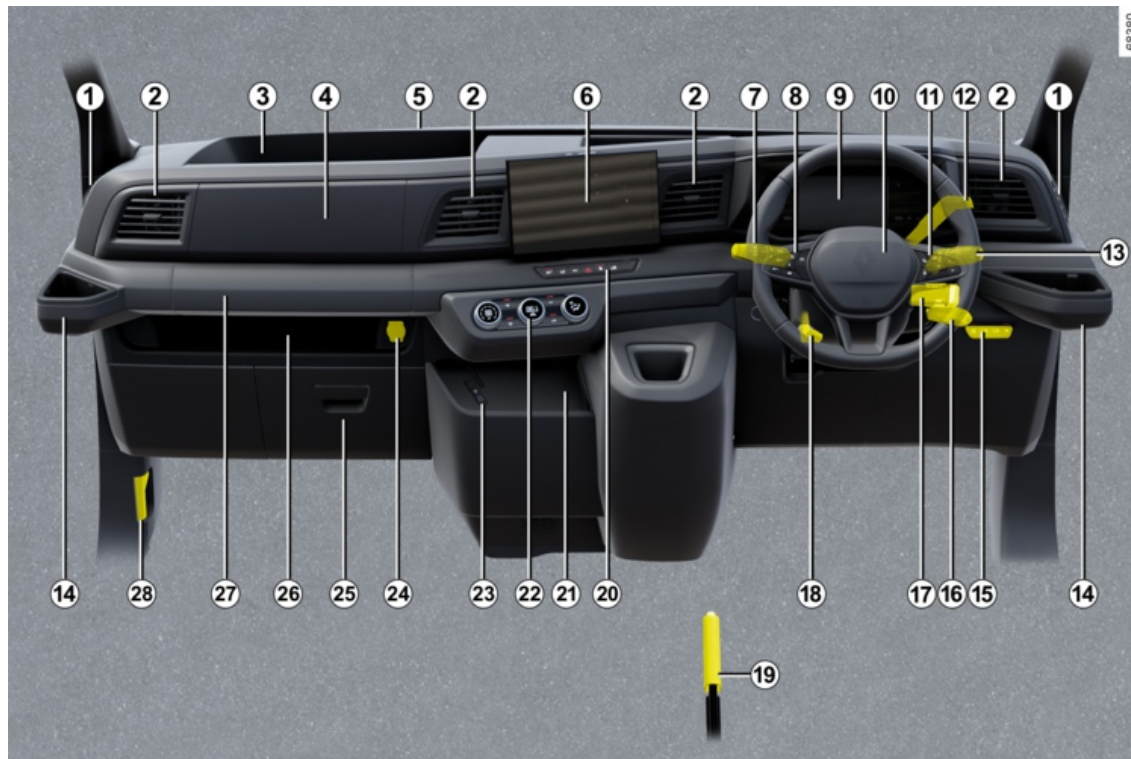
- 12.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
- 13.** Portes gobelet.
- 14.** Commandes :
  - d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
  - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
  - de pare-brise dégivrant électrique.
- 15.** Contacteur de démarrage.
- 16.** Commande à distance de la radio.
- 17.** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 18.** Frein à main.
- 19.** Levier de vitesses.
- 20.** Contacteurs :
  - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
  - du contrôle d'adhérence ;
  - d'activation/désactivation du mode ECO ;
  - des feux de détresse ;
  - de la condamnation électrique des portes ;
  - de la condamnation électrique de la zone de chargement.
- 21.** Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

- 22.** Commandes de climatisation.
- 23.** Prises USB-C dans la console centrale.
- 24.** Prise accessoires.
- 25.** Boîte à gants ou vide-poche et compartiment fusibles.
- 26.** Vide-poche.
- 27.** Boîte à gants ou vide-poche
- 28.** Commande de déverrouillage du capot moteur.

## POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite version électrique

2





## POSTE DE CONDUITE

### La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

**1.** Frises de désembuage de vitres latérales.

**2.** Aérateurs.

**3.** Rangements planche de bord.

**4.** Emplacement airbag passager.

**5.** Frise de désembuage.

**6.** Emplacement pour :

- écran navigation ;
- radio ;
- vide-poches.

**7.** Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard avant ;
- feux de brouillard arrière.

**8.** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

**9.** Tableau de bord.

**10.** Emplacement airbag conducteur.

**11.** Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

**12.** Levier de sélection électronique.

**13.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.

**14.** Portes gobelet.

**15.** Commandes :

- d'activation/désactivation de la fonction « My Safety » ;
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
- de pare-brise dégivrant électrique.

**16.** Contacteur de démarrage.

**17.** Commande à distance de la radio.

**18.** Commande de réglage en hauteur du volant.

**19.** Frein à main.

**20.** Contacteurs :

- d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- du contrôle d'adhérence ;
- d'activation/désactivation du mode ECO ;
- des feux de détresse ;
- de la condamnation électrique des portes ;
- de la condamnation électrique de la zone de chargement.

**21.** Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

**22.** Commandes de climatisation.

**23.** Prises USB-C dans la console centrale.

**24.** Prise accessoires.

**25.** Boîte à gants ou vide-poche et compartiment fusibles.

**26.** Vide-poche.

**27.** Boîte à gants ou vide-poche


**28.** Commande de déverrouillage du capot moteur.


## ORDINATEUR DE BORD

### Généralités

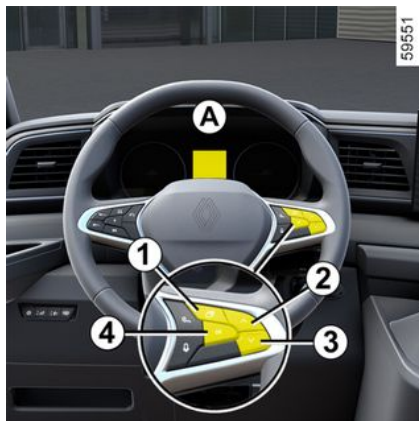
Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionne-

ment (associés au témoin  ) ;

- messages d'alerte (associés au témoin  ).

### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A



Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs

sur le bouton **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

**a)** totalisateur général et partiel de distance parcourue ;

**b)** paramètres de voyage :

- consommation moyenne ;
- consommation instantanée ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;

**c)** vitesse instantanée ;

**d)** autonomie de révision et de vidange ;

**e)** réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

**f)** journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

**g)** température eau moteur ;

**h)** heure et température extérieure ;

**i)** réglage général.

### Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

### Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage. L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

(Suivant véhicule)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

La consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;

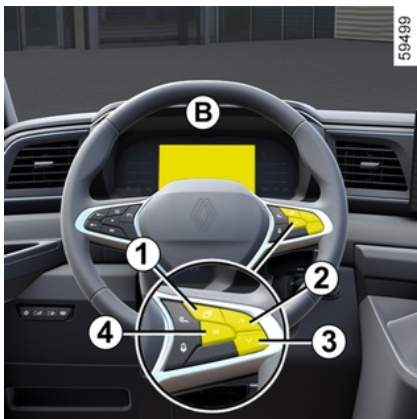
## ORDINATEUR DE BORD

- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord B



Les fonctions sont réparties dans les zones **5** et **6**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

**a)** Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

**b)** paramètres de voyage :

- consommation d'énergie moyenne ;
- consommation d'énergie instantanée ;
- autonomie prévisible avec l'énergie restante ;

- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;

**c)** totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

**d)** réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

**e)** réglage de l'heure ;

**f)** autonomie de révision.

### Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

(suivant véhicule)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que

## ORDINATEUR DE BORD

la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Cependant, la consommation d'énergie moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

### Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Après une recharge complète de la batterie de traction, vous pouvez choisir entre deux types de réinitialisation : manuelle ou automatique.

#### Réinitialisation manuelle

Sélectionnez le paramètre de voyage à réinitialiser puis effectuez un appui long vers le bas sur le contacteur **4** pour réinitialiser l'autonomie.

#### Réinitialisation automatique





L'autonomie est réinitialisée automatiquement en fin de recharge complète de la batterie de traction. La valeur calculée correspond à un usage moyen, en prenant en compte les conditions de température extérieure. En cas d'identification d'une conduite particulièrement économe, le calcul est corrigé et l'autonomie augmentée.

# ORDINATEUR DE BORD

## Paramètres de voyage


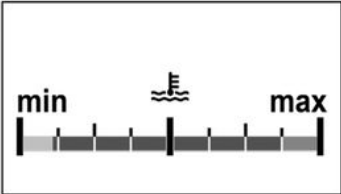
L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>– 101778 km – 112.4 km</p>	<b>a) Totalisateur général et partiel.</b>
<p>Moyenne</p> <p></p> <p>5.8 L/100 ou 12,8 kWh/100</p>	<b>b) Paramètres de voyage :</b> <b>Consommation moyenne :</b> la valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
<p>Instantanée</p> <p></p> <p>7.4 L/100 ou + 13,4k kWh</p>	<b>Consommation instantanée.</b>
<p>Autonomie</p> <p></p> <p>541 km</p>	<b>Autonomie prévisible avec le carburant restant.</b> Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
<p>Distance</p> <p></p> <p>522 km</p>	<b>Distance parcourue</b> depuis le dernier Top Départ.



## ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Moyenne</p>  <p>123.4 km/h</p>	<p><b>Vitesse moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>90 km/h</p>	<p><b>c) Vitesse instantanée</b> (suivant véhicule).</p>
	<p><b>d) Température eau moteur.</b></p>
<p>16° 12 : 00</p>	<p><b>e) Réglage de l'heure.</b></p>

# ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision		
Autonomie de révision	Révision dans 40 000 km / 24 mois	<p><b>e) Autonomie de révision.</b>  <b>Contact mis, moteur non-démarré</b> et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche <b>2</b> ou <b>3</b> pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– autonomie inférieure à <b>1 500 km ou un mois</b> : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;</li> <li>– autonomie égale à <b>0 km ou date de révision atteinte</b> : le message</li> </ul> <p>« Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  .                      Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
	Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
	Faire révision	
Autonomie de révision	Vidange dans 40 000 km / 24 mois	<p><b>e) Autonomie de vidange</b>  <b>Contact mis, moteur non-démarré</b> et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche <b>2</b> ou <b>3</b> pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision puis, appuyez sur la touche <b>3</b> pour visualiser l'autonomie de vidange (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– autonomie inférieure à <b>1 500 km ou un mois</b> : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;</li> <li>– autonomie égale à <b>0 km ou date de vidange atteinte</b> : le message</li> </ul> <p>« Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  .                      Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.</p>
	Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
	Faire révision	

## ORDINATEUR DE BORD

<b>Exemples de sélection</b>	
<b>Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision</b>	<b>Interprétation de l'affichage sélectionné</b>
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche <b>2</b> ou <b>3</b> jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	



## ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression pneus init. appui long	<b>f) Réinitialisation de la pression des pneumatiques → 211.</b>
Réglages (par appui long)	<b>g) Réglage général.</b> Appuyez sur la touche <b>2</b> ou <b>3</b> pendant environ 5 secondes pour sélectionner la langue d'affichage.
Pas de message mémorisé	<b>h) Journal de bord.</b> Affichage successif : – des messages d'information (ESC désactivé/activé, Stop and Start activé...); – des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler, Airbag à contrôler...).
Prévoir AdBlue avant 2400 km	<b>i) Autonomie prévisible avec le réactif restant → 175.</b>

# ORDINATEUR DE BORD

## Messages d'information


Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.


Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.


Exemples de messages	Interprétation des messages
Antipatinage désactivé	Indique que vous avez désactivé la fonction antipatinage.
Direction non verrouillée	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.
Frein de parking serré	Indique que le frein de parking est serré.

# ORDINATEUR DE BORD

## Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
ESC à contrôler	Indique une défaillance du système antipatinage ou du contrôle dynamique de conduite → 215.
Filtre à gazole à purger	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
Boîte vitesses à contrôler	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
Eclairage à contrôler	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux. Consultez un Représentant de la marque.
Antipollution à contrôler	<ul style="list-style-type: none"><li>– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.</li><li>– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin </li></ul> → 175.

# ORDINATEUR DE BORD

## Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
Panne de la direction	Indique un problème sur la direction.
Risque casse moteur	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
Panne électrique DANGER	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
Boîte de vitesses surchauffe	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
Crevaïson	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

# ORDINATEUR DE BORD

## Afficheurs et indicateurs

### Tableau de bord A

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Compte-tours 1 (tr/mn x 1000)



Afficheur boîte de vitesses automatique 2



Indicateurs de vitesse 3 et suivant véhicule, 4

(kilomètre ou miles par heure)

## ORDINATEUR DE BORD

2



Contrôlez votre vitesse par l'indicateur **3** ou **4**.

En cas d'écart entre les indicateurs, référez-vous à l'indicateur **3** homologué et consultez un Représentant de la marque.

### Ordinateur de bord 5

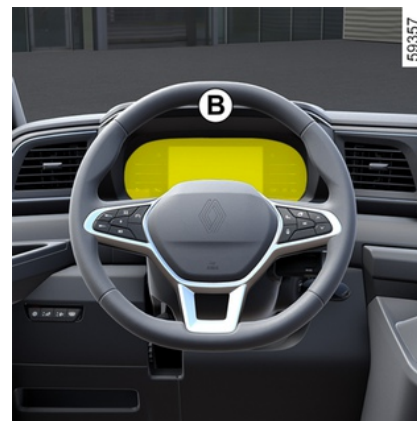


### Indicateur de niveau carburant 6

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum, les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant clignote ou, suivant véhicule, s'allume.

### Tableau de bord B

**La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.**



Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

# ORDINATEUR DE BORD

## Sélection des vues




Suivant véhicule, naviguez à l'aide de la commande **1** pour sélectionner les différentes vues sur le tableau de bord **B**. Plusieurs vues sont proposées :

- **Vue charge** : affiche au tableau de bord uniquement lorsque le véhicule est en charge, l'autonomie, le pourcentage batterie, le temps de charge restant ;
- **Vue ADAS** : affiche au tableau de bord la vitesse, les aides à la conduite actives en plein écran et la zone d'information ;
- **Vue Power** : affiche au tableau de bord la vitesse, les aides à la conduite actives et le powermètre ;

– **Vue Minimale** : affiche au tableau de bord les informations uniquement indispensables, la vitesse, les aides à la conduite actives et la zone d'information.

## Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

## Témoins cadran central



## 2 Indicateur de vitesse

La vitesse de votre véhicule est limitée

à 120 km/h (pour les versions thermiques, 150 ou 160 km/h suivant véhicule) environ.

## 3 Indicateur de style de conduite → 203

## 4 Informations sur la batterie

(taux de charge de la batterie de traction, autonomie prévisible).



## 5 Totaliseur général

## 6 Zone ordinateur de bord

## 7 Informations multimédia

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

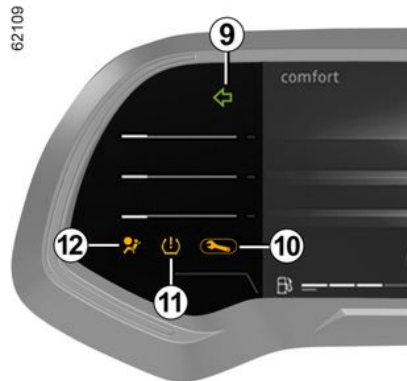
# ORDINATEUR DE BORD

2



**8 Économètre**  
→ 206

## Témoins cadran gauche



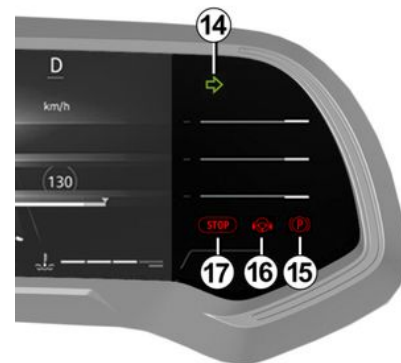
**9** Indicateur de changement de direction gauche

**10** Témoin d'alerte  
→ 149

**11** Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques  
→ 211

**12** Témoin d'airbag  
→ 77

## Témoins cadran droit



**14** Indicateur de changement de direction droit

**15** Témoin du frein à main  
→ 198

**16** Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant  
→ 228

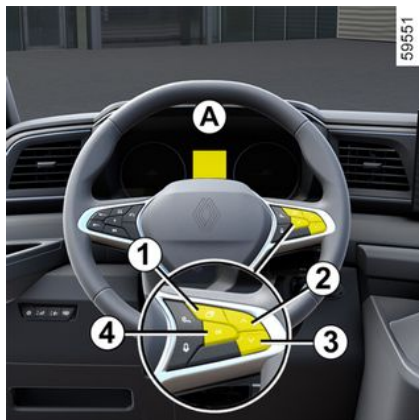
**17** Témoin d'arrêt impératif  
→ 149



# ORDINATEUR DE BORD

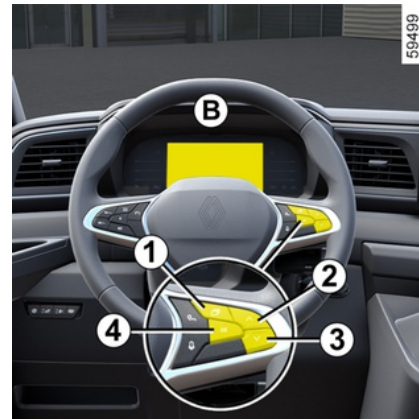
## Tableau de bord en miles

Véhicules non équipés d'un écran multimédia tableau de bord A



- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **5** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **4** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia tableau de bord B



## ORDINATEUR DE BORD

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages » **6** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3** pour atteindre « Réglage véhicule », appuyez sur le contacteur **4** « OK » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3** pour atteindre « TABLEAU DE BORD », appuyez sur le contacteur **4** « OK » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3** pour atteindre « Unité: km/h » (ou « Unité: mph » dans le cas inverse), appuyez sur le contacteur **4** « OK ».

### Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

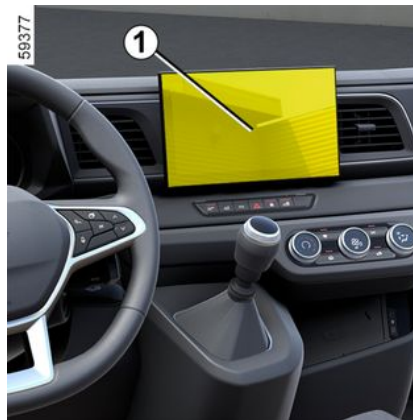
**Nota** : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Menu de personnalisation des réglages du véhicule

### Véhicules équipés d'un écran multimédia 1



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

### Accès au menu des réglages

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

- Volume des clignotants ;
- Roue libre ;
- ...

b) « Accès » :

- Déverrouillage porte conducteur ;
- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/fermer en mains libres ;
- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique ;
- Changement de mode accès/sécurisé.

c) « Essuyage et éclairage » :

- Éclairage d'accompagnement ;
- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple : pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

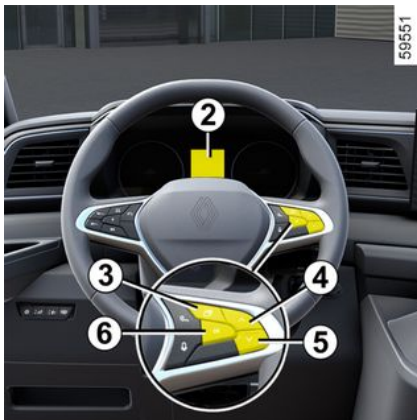
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## ORDINATEUR DE BORD



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia



### Accès au menu des réglages sur l'afficheur 2

Appuyez sur le contacteur **3** autant de fois pour atteindre le Monde « Réglages », puis validez sur le contacteur **6** « OK ».

Faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu « Réglage véhicule », puis validez sur « OK ».

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier, puis validez sur « OK » (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

« TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

« VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuyage après lavage ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Clignotant volume ;
- Accueil externe.

« AIDES PARKING » :

- Avant ;
- Arrière ;
- Latéral ;
- Volume bip.

« AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;

- Alerte fatigue ;
- Alerte distance.

« ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX secondes ;
- ...

« ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/Fermer en mains libres ;
- Déverrouillage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Déverrouillage à l'approche ;
- Verrouillage à l'éloignement ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir / Fermer en automatique ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Changement de mode accès/sécurité ;
- ...

« REINITIALISATION ».



fonction activée ;



fonction désactivée.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » ou « TABLEAU DE BORD », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord).

## ORDINATEUR DE BORD

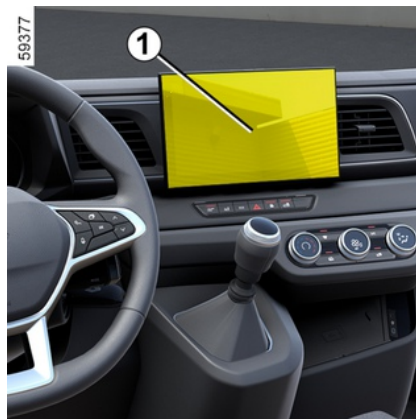
Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK », la valeur sélectionnée est re-

présentée par  devant la ligne.

**i** Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant.  
Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

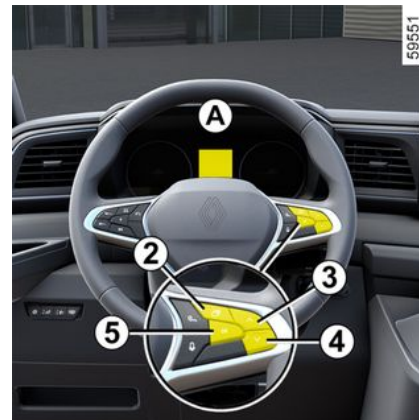
### Heure et température extérieure

Véhicules équipés d'écran multimédia **1**, systèmes d'aide à la navigation, téléphones...



Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia, afficheur A



Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

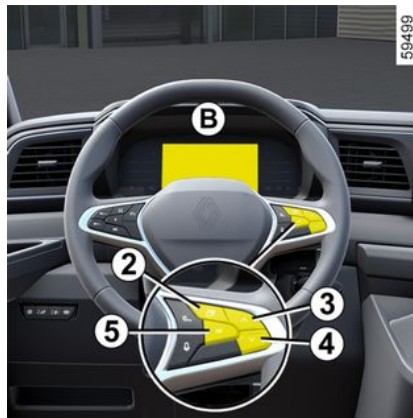
Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

## ORDINATEUR DE BORD



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.  
Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia, afficheur B



Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le menu « Réglage heure » puis appuyez sur le contacteur **5** « OK ».

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider, puis réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

**i** Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

### Indicateur de température extérieure

#### Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise, entre - 3 °C et + 3 °C, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).

**i** En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.  
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

## ORDINATEUR DE BORD

2



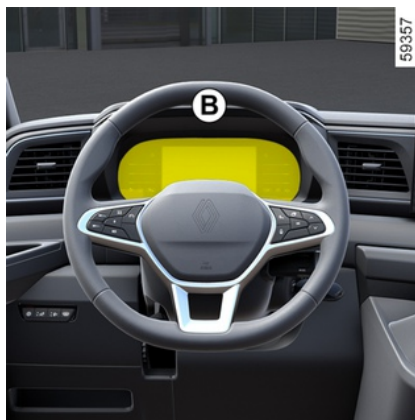
### **Indicateur de température extérieure**



La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

# TÉMOINS LUMINEUX

## Tableaux de bord A ou B

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



 Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec mé-nagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

2

# TÉMOINS LUMINEUX

2



Le tableau de bord **A** ou **B** s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

 **Témoin des feux de position**

 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**


 **Témoin des feux de route automatiques**


→ 162


 **Témoin des feux de brouillard avant**

 **Témoin des feux de brouillard arrière**


 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 **Témoin d'airbag**  
Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.


 **Témoin d'arrêt impératif**  
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes environ. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore. Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.


Faites appel à un Représentant de la marque.

 **Témoin d'alerte**  
Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes environ. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule. Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.

 **Témoin d'alerte**  
S'il s'allume en rouge en roulage ac-

compagné du témoin  , il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il s'allume en jaune en rou-

lage accompagné du témoin  , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.



# TÉMOINS LUMINEUX

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



## Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



## Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



## Témoin de porte(s) ouverte(s)

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est mal fermée.



## Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 211.



## Témoin de contrôle d'adhérence → 217



## Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes environ. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le freinage est alors assuré normalement mais sans antiblocage de roues. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



## Témoin de serrage du frein à main → 198



## Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 215.



## Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



## Témoin d'assistance par vent latéral → 215



## Témoin de mode Eco

Il s'allume quand le mode Eco est enclenché → 203.



## Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 190.



## Témoin du limiteur de vitesse → 265



## Témoin du régulateur de vitesse → 268



## Témoin du système d'alerte de sortie de voie → 221



## Témoin du freinage actif d'urgence → 244

# TÉMOINS LUMINEUX

2

## Témoin du chronotachygraphe

S'il s'allume, il signale une défaillance du système. Reportez-vous à la notice de l'équipement.

## Témoin d'alerte de survitesse → 139

## Témoin d'alerte de détection de piétons et de cyclistes au démarrage → 251

## Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant

## Témoin d'anomalie de fonctionnement alerte vigilance conducteur → 257

## Témoin avertisseur d'angle mort → 236

## Témoins motorisation

### Version thermique

## Témoin d'alerte mini carburant Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il

s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

## Témoin de charge de batterie Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.


## Témoin de pression d'huile Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.  
Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.  
Faites appel à un Représentant de la marque.

## Témoin d'alerte du système filtre à particules → 194

## Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement → 175

## Témoin de contrôle du système antipollution Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

– S'il s'allume de façon continue accompagné du témoin , consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;  
– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 202.

## Témoin de préchauffage Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut démarrer.

## Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement Il peut s'allumer en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur lorsque la température du moteur est basse.

## TÉMOINS LUMINEUX

S'il apparaît en rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement → 325.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin de mise en veille du moteur**

→ 187



**Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur**

→ 187



**Indicateurs de changement de vitesse**

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) → 203.



**Témoin de roue libre**

→ 203

## Version électrique



**Témoin de température du système électrotechnique**

Il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

**S'il s'allume accompagné du témoin**



, d'un signal sonore et du message « **EVACUEZ EN SECURITE** », coupez le contact et ne le redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le message « **EVACUEZ EN SECURITE** » accompagné du témoin



et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.

**Risques d'incendie**



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

## TÉMOINS LUMINEUX



### Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



### Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



### Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve → 28.



### Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin

**STOP**, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



### Témoin de charge de batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique → 330.



### Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhicule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

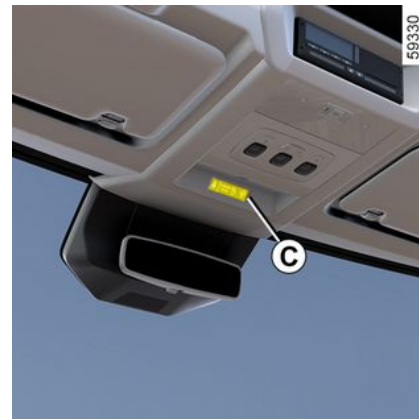


### Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule → 28.

## Afficheur C et rétroviseur D

### Afficheur C



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant → 68



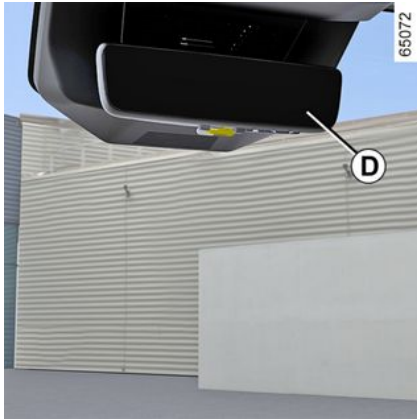
Airbag passager OFF → 116




Airbag passager ON → 116

# TÉMOINS LUMINEUX

Sur le rétroviseur *D*



 **Témoin de fonctionnement de la rétrovision par caméra**  
→ 158

 **Témoin de non-fonctionnement de la rétrovision par caméra**  
→ 158

## DIRECTION

### Réglage en hauteur et en profondeur du volant

2



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

### Direction assistée

#### Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

#### Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance de direction).

# RÉTROVISION

## Rétroviseurs

### Rétroviseur intérieur



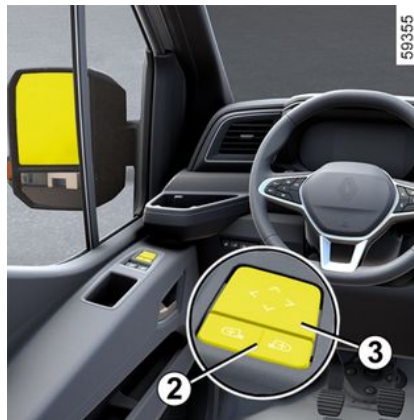
Il est orientable.

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur : basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



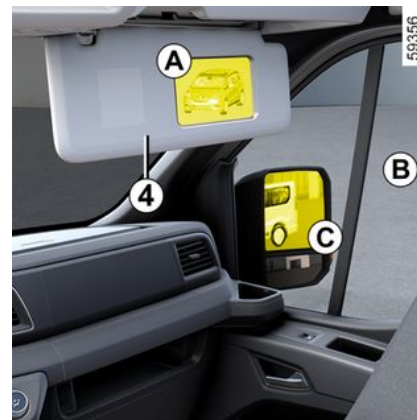
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

### Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques



**Contact mis**, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **3**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

### Rétroviseur additionnel 5

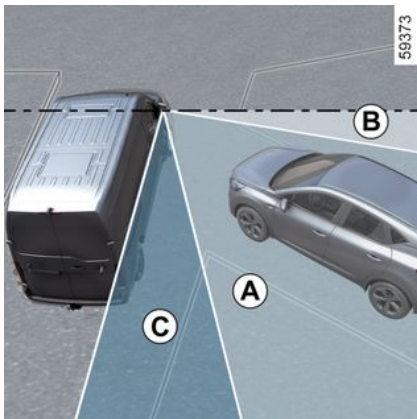


(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **4** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.

# RÉTROVISION

2



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **A** dans le miroir du rétroviseur additionnel ;
- **B** à travers la vitre passager ;
- **C** dans le miroir du rétroviseur extérieur.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

## Rétrovision par caméra

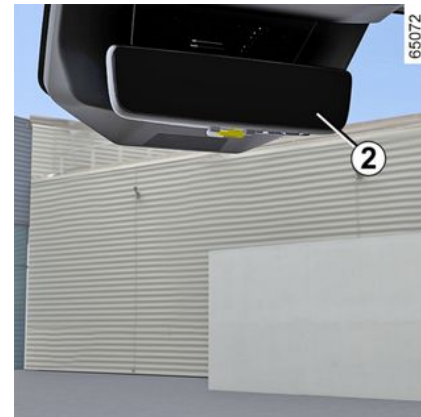


Suivant véhicule, la rétrovision peut être effectuée par la caméra **1**.

La rétrovision directe par miroir reste disponible à tout moment.

La caméra **1** est installée sur la porte battante arrière gauche.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



À l'ouverture d'une des portes du véhicule, le rétroviseur **2** fixé sur la console centrale de pavillon affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

**Nota :** l'affichage de la caméra **1** est transmis seulement si le rétroviseur **2** est en mode « écran ».



# RÉTROVISION



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## Réglage du rétroviseur 2

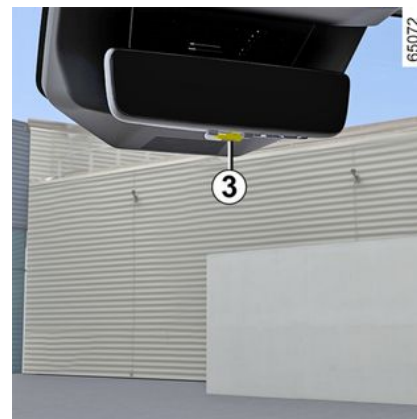
En cas de reflet pouvant gêner la visibilité de l'affichage transmis par la vue caméra, le rétroviseur 2 peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas.

## Fonctionnement



Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.


65071



65072

2

Utilisez le levier **3** pour basculer entre le mode « miroir » et le mode « écran ».

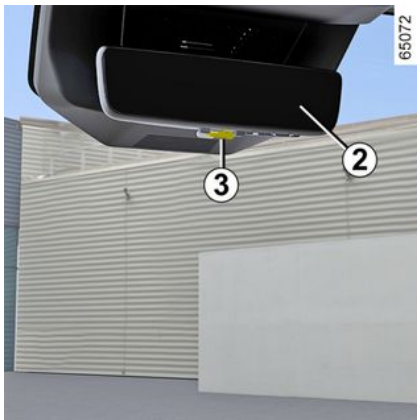
Le pictogramme  affiché en haut à gauche du rétroviseur indique le bon fonctionnement du mode « écran ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

# RÉTROVISION

## Arrêt de la fonction

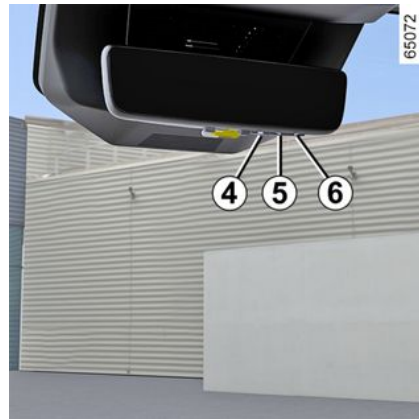


L'affichage s'éteint quelques instants après avoir coupé le contact.

**Nota :** le mode « miroir » reste disponible en actionnant le levier **3**.

**i** Suivant votre vision, un temps d'adaptation peut être nécessaire pour vous concentrer sur l'affichage de la vue caméra.  
Les objets qui apparaissent sur le bord du rétroviseur **2** peuvent être déformés.  
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée.  
Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

## Réglage de l'afficheur et de la caméra



Un premier appui sur le bouton **4** « menu » permet d'accéder au menu de réglage.

Faites des appuis successifs sur le bouton **4** pour faire défiler les options de réglages.

Utilisez les boutons **5** et **6** pour ajuster le paramètre souhaité.

### Sélection des réglages :

- a) réglage de la luminosité ;
- b) ajustement de l'angle de vision vertical.

La sortie du menu des réglages se fait automatiquement après cinq secondes environ et sans action sur les boutons.

# RÉTROVISION



**Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.**

Réglez le champ de vision du système et des rétroviseurs latéraux avant de conduire. Veillez à régler le miroir du rétroviseur central avant de basculer ensuite en mode « écran ».

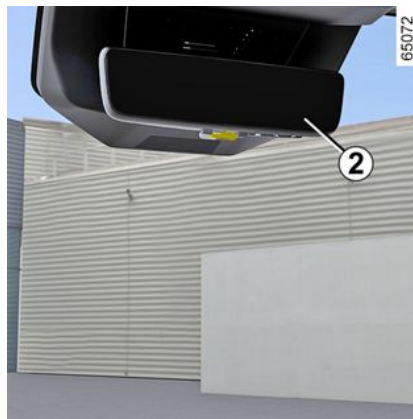
## Particularités liées à la marche arrière




En cas de marche arrière, en raison de la zone d'angle mort de la rétrovision,

soyez attentif aux informations de la caméra de recul (écran multimédia 7) en complément de celles fournies par la rétrovision → 279.

## Anomalies de fonctionnement



Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le fond du rétroviseur 2 devient noir, le picto-

gramme  s'affiche en haut à gauche du rétroviseur accompagné d'un message.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si le fond noir persiste, basculez sur le mode « miroir » et consultez un Représentant de la marque.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

## Éclairages et signalisations extérieures

2

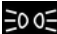
### Commandes



### Feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1**, au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

### Feux de position

 Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.


**Nota :** suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en posi-

tion **P**. Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

### Feux de croisement

#### Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. le té-

moin  s'allume au tableau de bord.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Consultez un Représentant de la marque.

## Éclairage additionnel de virage

(suivant véhicule)

En marche avant, lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés et en fonction de l'angle du volant, cette fonction adapte la largeur du faisceau pour améliorer la visibilité dans un virage ou à une intersection.

## Feux de route




Moteur et feux de croisement allumés, poussez la manette **1** (mouvement **A**).

Le témoin  s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, poussez de nouveau la manette **1**.

## Feux de route automatiques

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

**Nota** : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.


Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

**Nota** : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleté, boue, neige, buée...).

## Activation/désactivation


**Pour activer les feux de route automatiques :**

Tournez la bague **3**, jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2**, puis appuyez sur le contacteur **6**.


Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

**Pour désactiver les feux de route automatiques :**

Appuyez sur le contacteur **6**, le témoin

 s'éteint au tableau de bord.

**Nota** : en poussant sur la manette **1**, la fonction feux de route automatiques

se désactive, le témoin  s'éteint au tableau de bord et le véhicule active les feux de route.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Consultez un Représentant de la marque.

2



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

## Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule ou une minute après l'arrêt du moteur .

Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 3.

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

## Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné

du témoin s'affiche et/ou que

le témoin clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

## Fonction « Accueil et au revoir »

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- 15 secondes environ après leur allumage ;
  - au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

## Activation/désactivation de la fonction



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

## « Éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

**Moteur arrêté, après ouverture de la porte conducteur**, la bague **3** en position « AUTO », tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ 30 secondes ainsi que les témoins

 et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « Eclairage pendant \_\_ \_ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

## Désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement »

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **3** dans une position quelconque puis ramenez-la en position « AUTO ».

**Nota** : si la fonction « accueil et au revoir » est activée, une fois le moteur

arrêté, la procédure de désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement » doit être effectuée avant de tirer la manette (sinon les feux restent allumés par la fonction accueil et au revoir).

## Feux de brouillard

### Feu de brouillard avant

(Suivant véhicule)

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Pour activer cette fonction, donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

### Feu de brouillard arrière

Feux de croisement allumés, donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

## Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5** ou **7**.

Le témoin  ou  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

**i** Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage du feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

### Réglage des faisceaux lumineux



Suivant véhicule, le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

État de charge	Position de la commande
<b>Conducteur seul</b>	0
<b>Conducteur avec deux passagers et coffre chargé (1)</b>	1 ou 2
<b>Conducteur seul et coffre chargé (1)</b>	1, 2 ou 3

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

(1) État de charge atteignant la masse maximum autorisée.



# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

## Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

## Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

### Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point

de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

## Feux de détresse



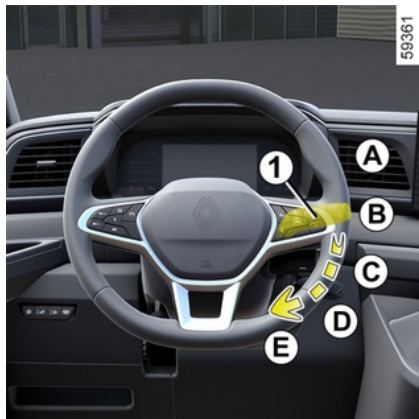
Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

# ESSUIE-VITRES

## Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

2



**A. balayage unique** : une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

**B. arrêt**

**C. balayage intermittent** : entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

**D. balayage continu lent**

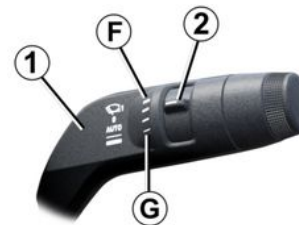
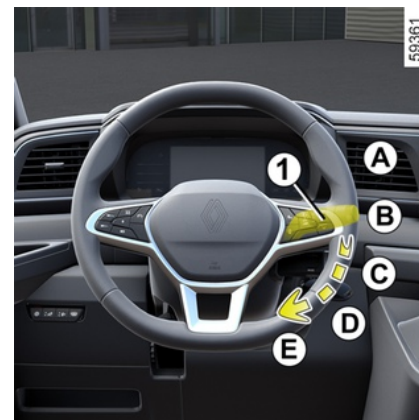
**E. balayage continu rapide**

### Particularité

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

## Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



## ESSUIE-VITRES

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

**A. balayage unique** : une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

### **B. arrêt**

**C. fonction essuyage automatique** : cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité maximum ;
- **G** : sensibilité minimum.

### **D. balayage continu lent**

#### **E. balayage continu rapide**

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

#### **Nota :**

– le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de

chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;

- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position arrêt **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

### **Anomalies de fonctionnement**

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;

– pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

### **Particularité**

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

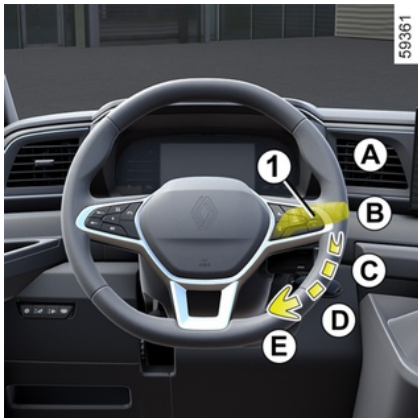
### **Précautions**

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

## ESSUIE-VITRES

### Position particulière de l'essuyage avant (position service)

2



Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais → 368.

Moteur à l'arrêt ou démarré, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...)

ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures et/ou de détériorations.**



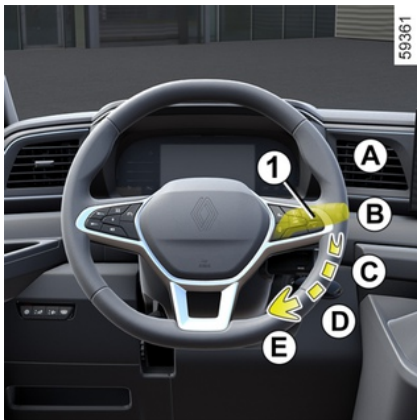
En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

Retirez l'obstacle et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

# ESSUIE-VITRES

## Lave-vitre



**Contact mis**, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

### Nota :

- pour les versions électriques, une action de lavage avant, sur la manette **1**, de plus de 30 secondes peut déclencher une coupure de la pompe lave glace. Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière ;
- par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la

commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures.**



### Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans → **368**.

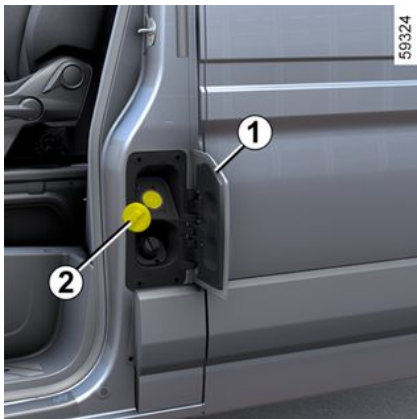
### Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

# RÉSERVOIR CARBURANT

## Remplissage du réservoir

**Capacité utilisable du réservoir : 80 litres environ.**



Veillez suivre les instructions suivantes :

- contact coupé, **veuillez attendre 12 secondes minimum** avant de débuter le remplissage carburant ;
- ouvrez la porte conducteur afin d'ouvrir le portillon **1** ;
- suivant véhicule, déverrouillez le bouchon **2**, retirez-le et accrochez-le au portillon **1** ;
- lors d'un remplissage partiel du réservoir, **ajoutez au moins 10 litres** de carburant.

Si ces instructions ne sont pas respectées, la prise en compte du niveau de remplissage du réservoir ne s'effectuera pas au tableau de bord.

**i** Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

## Remplissage carburant

Contact coupé, à la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, remettez le bouchon **2** et fermez le portillon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon **2**, le portillon **1** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...

**i** Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles ➔ **388**.

## Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

## Qualité du carburant

Utilisez **impérativement** du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le sys-

## RÉSERVOIR CARBURANT

tème d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.

**Utilisez un carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières ou équivalentes aux pays de commercialisation du véhicule et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** → **387**.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction « Stop and Start ») : coupez impérativement le contact → **185**, → **187**.  
**Risque d'incendie.**



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne **pas** utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur → **175**.  
Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.



**Bouchon de remplissage : il est spécifique.**

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il

est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

# RÉSERVOIR CARBURANT

2



## Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante

de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur

peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## Réamorçage du circuit carburant

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur :

- mettez la clé de contact en position « Marche » **M** → **186** et attendez une dizaine de secondes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;
- tournez la clé en position **D**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;
- si le moteur ne démarre toujours pas après dix tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Les organes périphériques (alternateur, démarreur, supports moteur...) devront être protégés contre toute projection de gazole.



# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Remplissage réservoir réactif

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

## Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs Diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

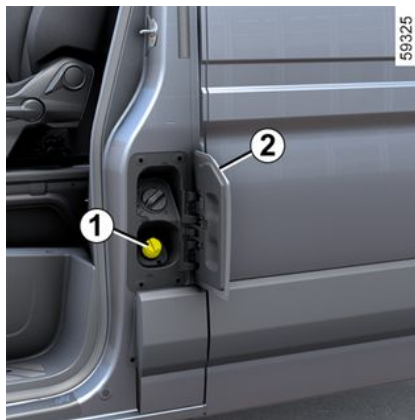
L'utilisation du réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

## Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.

## Remplissage



**Capacité utilisable du réservoir : 22 litres** environ.

Contact coupé, ouvrez la porte conducteur afin d'ouvrir le portillon **2**. Dévissez le bouchon **1**.

**Nota** : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.



Effectuez le remplissage du réservoir véhicule à l'horizontal. Il est recommandé de faire le plein.



Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact → **185**.



### En cas d'alerte

« xxxKM blocage remplir AdBlue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.

**Risque d'immobilisation du véhicule.**



### Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Précaution d'emploi

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Dans les autres cas, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Lors du remplissage, **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.


**Nota :** en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

**Par conditions extrêmes climatiques froides**

**En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de**

**réactif dès que** le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1500Km » ou, suivant véhicule, « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

### Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10°C environ.



**En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réac-**

**tif (  allumé) :**

- garez le véhicule dans un local plus chaud (température supérieure à -10°C environ) ;
- n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé ;
- attendez que le réactif revienne à son état liquide (environ 8 heures) ;
- effectuez l'appoint ou le plein de liquide réactif.

**Nota :** en cas de non possibilité d'appliquer la procédure, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

**Lorsque le véhicule circule à des températures inférieures à -20°C en-**


**viron, les témoins  et  accompagnés du message « Injection à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Ceci n'est pas obligatoirement**

une anomalie mais en lien avec le gel du liquide.

Dans ces conditions, suivez les instructions mentionnées ci-dessus, n'effectuez pas d'appoint de liquide et redémarrez le véhicule après que le réactif soit revenu à son état liquide.

Si l'affichage des témoins et du message persiste, il s'agit d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

## RÉSERVOIR RÉACTIF

 Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « ---Remplir Ad-Blue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite.

Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### Alerte avec message au tableau de bord sur afficheur



Suivant véhicule, les témoins d'alerte et les messages au tableau de bord **3** s'affichent en fonction de l'autonomie prévisible du réactif restant.



Selon les conditions d'usage du véhicule, **ils peuvent s'afficher avant que l'indicateur de niveau de réactif au tableau de bord n'ait atteint le niveau minimum** → 139.

# RÉSERVOIR RÉACTIF


## Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

2

Témoins	Messages	Que faire ?
-	« Niveau AdBlue correct » (suivant véhicule)	-
-	« Prévoir AdBlue avant 2400 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>moins de 2 400 km d'autonomie</b> . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer, par un Représentant de la marque, <b>le plein de réactif dans le réservoir</b> .
 s'allume.	« Remplir AdBlue avant 1500Km » ou, suivant véhicule, « Remplir AdBlue avant 1200 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>entre 1 500 km et 1 000 km d'autonomie ou, suivant véhicule, entre 1 200 km et 800 km d'autonomie</b> . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer, par un Représentant de la marque, <b>le plein de réactif dans le réservoir</b> .
 s'allume.	« xxx KM blocage remplir AdBlue »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : – tous les 100 km environ, il vous reste <b>entre 1 000 km et 200 km d'autonomie ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km d'autonomie</b> ; – tous les 50 km environ, il vous reste <b>moins de 200 km d'autonomie</b> . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, <b>le plein de réactif dans le réservoir dès que possible</b> .

## RÉSERVOIR RÉACTIF

Témoins	Messages	Que faire ?
 clignote ou s'allume suivant véhicule.	« 0KM blocage remplir AdBlue »	<b>Le démarrage du moteur est impossible.</b> Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.







2

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Anomalies de fonctionnement du système

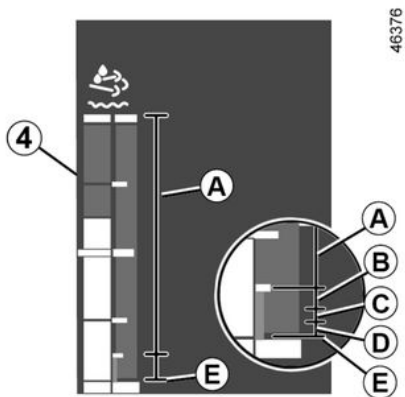
L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

2

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxxKM blocage antipollution. »	Indique une défaillance du système et <b>qu'il vous reste moins de 1 000 km à parcourir ou, suivant véhicule, moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit impossible.</b> Ces alertes se répètent : – tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste <b>environ entre 1 000 km et 200 km à parcourir ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km à parcourir</b> , avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; – tous les 50 km lorsqu'il vous reste <b>moins de 200 km à parcourir</b> et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM blocage antipollution. »	Indique qu'après coupure du contact, <b>le redémarrage du véhicule est impossible.</b> Faites appel à un Représentant de la marque.

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Alerte sans message au tableau de bord







Suivant véhicule, le témoin d'alerte s'affiche en fonction du niveau de réactif indiqué par la jauge **4** au tableau de bord.

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Entretien/Autonomie

2







Niveau jauge	Alertes	Que faire ?
Intervalle <b>A</b>	-	-
Intervalle <b>B</b>	 s'allume.	Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
Intervalle <b>C</b>	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe.	
Intervalle <b>D</b>	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe. Il est accompagné de signaux sonores.	<b>Perte de puissance moteur.</b> Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible.
En <b>E</b>	<b>Réservoir vide.</b>  clignote accompagné de signaux sonores.	Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, <b>la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h</b> jusqu'à effectuer ou faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.



# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  clignotent au démarrage puis s'allument fixe.	-	Indique une défaillance du système accompagnée d' <b>une perte de puissance moteur</b> . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 clignote et  s'allume.	-	Indique une défaillance du système. Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, <b>la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h</b> . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

2

## RODAGE

(Version thermique)

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn ou 90 km/h environ sur le rapport le plus élevé. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

**Nota** : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

## Démarrage, arrêt du moteur

### Démarrage du moteur



Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et, suivant véhicule, maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage

moteur .



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente.

**Risque d'inactivation de l'assistance de direction. Risque d'accident.**

Suivant véhicule, lorsqu'une vitesse est engagée, le message « Débrayer + démarrer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D** **sans accélérer.**

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.



#### **Démarrage du véhicule**

Sur les versions tractions et les versions propulsion roues jumelées sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbag, prétensionneurs.

#### **Arrêt du moteur**

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Contacteur de démarrage



### Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

### Position « Marche » M

Le contact mis, le moteur est en préchauffage.

### Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, ramenez la clé en arrière avant d'actionner à

nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre ou, suivant véhicule, le message « READY » s'affiche au tableau de bord.

**Nota :** il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

### Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Appuyez sur la pédale de frein, levier en position **N**.

**Nota :** si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.



En position « Marche », un système peut couper automatiquement les accessoires de votre véhicule en fonction de l'état de charge de la batterie, ceci pour éviter qu'elle ne se décharge totalement.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

## Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).



Les versions propulsions ne sont pas équipées de la fonction « Stop and Start ».

## Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– la boîte est en position **D** ou **N** ;

et

– la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

et

– la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;

et

– la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée.

et

– la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

Le moteur redémarre lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage et passez une vitesse.

### Pour tous les véhicules :

le témoin apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.



En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : coupez impérativement le contact ➔ 185, ➔ 172.

**Risque d'incendie.**



Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le

témoin est allumé au tableau de bord).

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 185.

3

### Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



#### Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

### Sortie de veille moteur

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– la pédale de frein est relâchée, position **D** engagée ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **N** engagée avec frein de parking serré ;

ou

– la position **R** est engagée ;

ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée.

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;


ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

### Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la marche arrière est enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 290, ➔ 296 ;
- la température du liquide de refroidissement moteur est insuffisante ;
- le nettoyage automatique du filtre à particules est en cours ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

### Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 290, ➔ 296 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

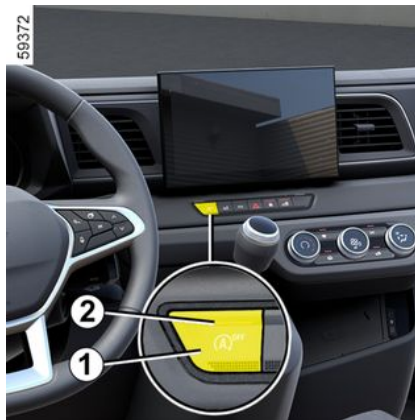
**Nota :** suivant véhicule, pour certaines de ces conditions, le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte est ouverte.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

186.

### Désactivation, activation de la fonction



Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin du contacteur **2** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin **2** du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ 185.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **2** s'allume sans appui sur le contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 185.

# COMMANDE DE VITESSES

## Commande de vitesses, levier électronique

### Leviers électroniques

#### 3 Position levier de sélection 1



#### Levier de sélection électronique A



**P** : parking, bouton 2.

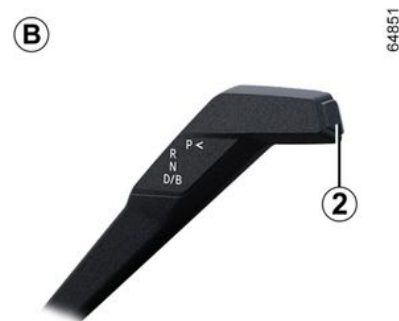
**R** : marche arrière.

**N** : point mort.

**D** : marche avant standard.

Le rapport engagé est affiché sur le tableau de bord pour rappel.

#### Levier de sélection électronique B



**P** : parking, bouton 2.

**R** : marche arrière.

**N** : point mort.

**D** : marche avant standard.

**B** : marche avant avec freinage régénératif.

Le rapport engagé est affiché sur le tableau de bord pour rappel.

#### Sélecteur impulsionnel

Basculez le levier de sélection **A** ou **B** d'un cran ou de deux crans vers le haut ou vers le bas pour engager la position désirée (**P**, **R**, **N**, **D** ou, suivant



## COMMANDE DE VITESSES

véhicule, **B**) puis relâchez le levier, il revient dans sa position stable.


La position engagée s'allume au tableau de bord.

Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position en cours clignote au tableau de bord.

### Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et selon la position désirée, basculez le levier de sélection **A** ou **B** vers le haut ou vers le bas.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer sur pédale

de frein » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

### Pour engager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis et pied sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton **2** pour engager la position **P**.



Dans certains cas (stationnement en pente...), pied sur la pédale de frein, serrez le frein à main ➔ **198** avant d'engager la position **P**.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord est bien activé avant de quitter le véhicule.

**Risque de perte d'immobilisation du véhicule.**

### Pour engager le point mort

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, pour engager la position **N**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein avant de basculer le levier de sélection **A** ou **B** d'un cran vers le haut ou vers le bas.

### Conduite en mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, basculez le levier de sélection **A** ou **B** de deux crans vers le bas pour engager la position **D**.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, la position en cours clignote pendant environ 5 secondes et le message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ 5 secondes.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier.

**Nota** : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **R**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**.

### Marche avant avec freinage régénératif

(suivant véhicule)

Levier de sélection **B** en position **D**, poussez le levier vers le bas pour activer le freinage régénératif. Pour désactiver la fonction, poussez le levier vers le bas ou changez de rapport.

### Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé basculez le levier de sélection **A** ou **B** de deux crans vers le haut pour engager la position **R**.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position en cours clignote pendant environ 5 secondes

## COMMANDE DE VITESSES

dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche environ 5 secondes.

**Nota** : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **D**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager **R**.

### Stationnement du véhicule

La position **P** est engagée automatiquement, pour les véhicules qui en sont équipés, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
- du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;

et

- de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

P est affiché au tableau de bord.

La position **P** étant **automatiquement engagée** à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position **N** pour certaines stations de lavage par exemple :

- moteur démarré, appuyez sur le bouton **P**, basculez le levier de sélection **A** ou **B** d'un cran vers le haut ou vers le bas pour passer en position **N** puis arrêtez le moteur ;

- moteur arrêté, contact mis, basculez le levier de sélection **A** ou **B** d'un cran vers le haut ou vers le bas puis coupez le contact.

Au prochain redémarrage moteur, la position **P** s'engage automatiquement selon les cas cités précédemment.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

### Anomalies de fonctionnement

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

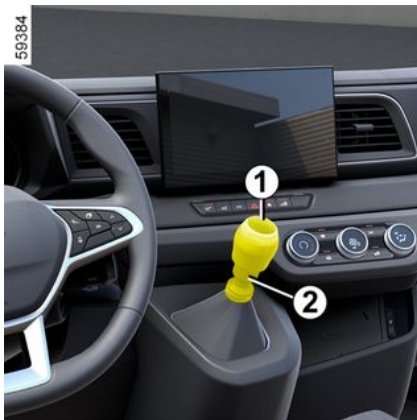


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

# COMMANDE DE VITESSES

## Levier de vitesses

### Passage en marche arrière



Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis positionnez le levier de vitesses en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

### Régime moteur Diesel

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez jamais le régime moteur monter au dessus de 4500 tours/minutes quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

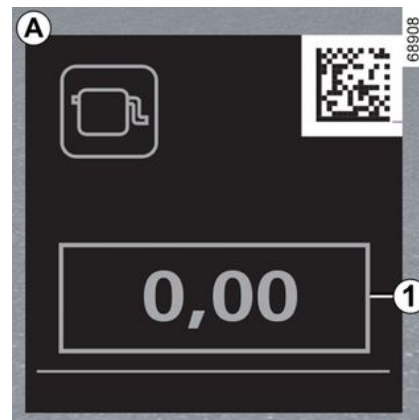
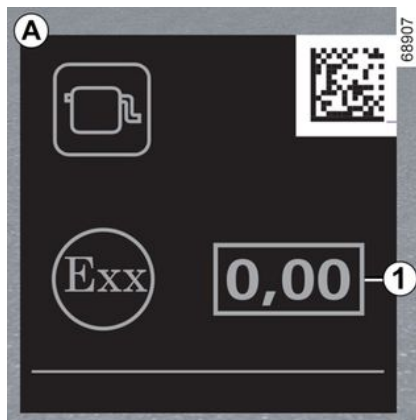
### Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du carburant** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas il est nécessaire de réamorcer le circuit à carbu-

rant → 172 avant de redémarrer le moteur.

### Étiquette opacité fumée moteur



Vous trouverez l'information 1 sur l'étiquette A collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule → 386.

1. Émission échappement Diesel.

### Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

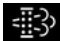
## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

### Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

**Nota** : suivant véhicule, lorsque le filtre à particules est opérationnel et ne nécessite aucune intervention de votre part, le message « Régénération FAP inutile » est affiché au tableau de bord pour vous en informer.

### Régénération automatique

Pour cela, à l'apparition du témoin




, continuez à rouler suivant les

conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2 000 tours/minute.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ → 139.



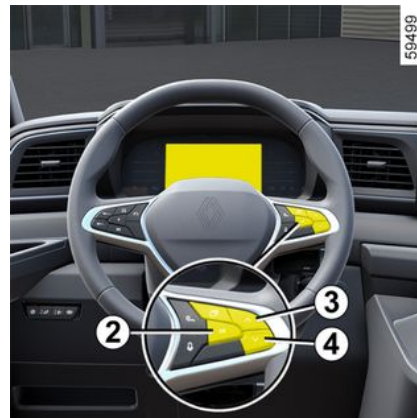
Pour faciliter la régénération automatique du filtre à particules, privilégiez, tous les 200 km environ, un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers.

L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.


**Nota** : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2 000 tours/minute environ avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

### Régénération manuelle

(suivant véhicule)




Dans le cas où il n'est pas possible de respecter les conditions (temps de rou-

lage nécessaire...), le témoin  affiché au tableau de bord s'allume accompagné du message « Régénération FAP à lancer » pour vous indiquer que le niveau de saturation est trop important pour une régénération automatique.

Vous devez rapidement procéder à une régénération manuelle afin d'éviter une saturation du filtre à particules nécessitant de consulter un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

La régénération manuelle du filtre à particules conduit à des températures importantes de la ligne d'échappement et des gaz d'échappement. Il est nécessaire de prendre en compte des précautions pendant le temps du processus qui a une durée de 40 minutes environ.


Pour cela, lorsque le témoin  est allumé accompagné du message « Régénération FAP à lancer » :

- stationnez votre véhicule en dehors de la chaussée, loin de la circulation et dans un endroit dégagé à au moins trois mètres de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre (ex : papier, herbe, plastique, matériau organique sec...);
- serrez le frein à main ;
- positionnez le levier de vitesses en neutre (position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Puis, moteur allumé :


- pour les véhicules qui en sont équipés, désactivez la fonction « Stop and Start » ➔ 187 ;
- allez dans l'onglet « Véhicule » du menu du tableau de bord ➔ 128 ;
- faites des appuis successifs sur les boutons 3 ou 4 jusqu'à l'apparition du

message « Régénérer FAP [appui long] » ;

- faites un appui long sur le bouton 2 jusqu'à l'apparition du message « Régénération FAP en cours » ou « Régen 40min-pour stop appui frein ». Le témoin  clignote.

Patientez jusqu'à l'extinction du témoin (40 minutes environ). Le message « Régénération FAP terminée » s'affiche au tableau de bord.


Si les conditions ne sont pas remplies avant ou pendant la régénération, le

témoin  s'éteint et le message « Régénération FAP interrompue » s'affiche et la procédure est annulée.

Le message « Régénérer FAP [appui long] » s'affichera dès que les conditions seront de nouveau remplies pour renouveler la procédure manuelle.

**Nota** : ne lancez pas la régénération en cas de niveau insuffisant d'huile ou de liquide de refroidissement (témoin

de pression d'huile  ou témoin d'alerte de température du liquide de

refroidissement  allumé au tableau de bord). Dans ce cas, faites un appoint ➔ 325.

La régénération n'est pas possible :

- si le niveau de carburant est insuffisant ;
- si le moteur est trop froid ;
- dans les conditions climatiques extrêmes (froides, chaudes ou altitude très élevée).

Lors du processus de régénération :

- le régime moteur monte tout d'abord à 3 000 tr/min environ afin de chauffer le moteur. Il descend ensuite à 2 000 tr/min environ, jusqu'à la fin de la régénération ;
- les groupes motoventilateurs se déclenchent. C'est un fonctionnement normal pour assurer le refroidissement du moteur ;
- des fumées blanches et des odeurs inhabituelles à l'échappement sont fréquemment produites. Cela n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

**Pour interrompre, en cas de besoin, la régénération du filtre à particules, appuyez sur une pédale.** Dans ce cas, la régénération sera seulement partielle.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL



Ne lancez pas la régénération dans un garage ou un endroit confiné.

### **Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émission de gaz d'échappement.**

Assurez-vous que personne ne se situe à proximité de l'échappement lors de la régénération.

### **Risque de brûlure.**


Ne stationnez pas le véhicule dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbes, feuilles ou papiers peuvent venir en contact ou à proximité avec un système d'échappement chaud.

### **Risque d'incendie.**

**Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance durant la régénération.**

à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

### Cas particuliers

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant véhicule, le témoin



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection


# FREIN DE PARKING

## Frein à main




### Pour serrer

Tirez le levier **1** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.

### Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher. Le témoin lumineux

 s'éteint au tableau de bord.

## Frein à main escamotable

(suivant véhicule)



### Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut, puis relâchez-le, il retombe en position horizontale.

### Pour desserrer

Tout en appuyant sur le bouton-poussoir **4**, tirez le levier **3** vers le haut et ramenez-le en position horizontale.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1<sup>re</sup> ou marche arrière).



## FREIN DE PARKING



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

3

### Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

### Émissions

(Version thermique)

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO<sup>2</sup>), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100 km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

### Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou, suivant véhicule, l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collectes dédiés.
- Les composants **électriques et électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

### Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima 85 % et valorisable à minima 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

## ENVIRONNEMENT

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

## CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

### Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de

votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

### Réglages moteur

- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

### Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume ou, suivant véhicule, clignote à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 175

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Eco conduite

La consommation de carburant est homologuée conformément à des méthodes standard et réglementaires.

Identiques pour tous les constructeurs, elles permettent de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant ou d'énergie :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le mode Eco ;
- le mode « Roue libre » (version thermique) ;
- la fonction Stop and Start ➔ **187** ;
- l'économètre (version électrique).

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

## Indicateur de changement de vitesse

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous réduisez la consommation en carburant du véhicule.

## Indicateur de style de conduite

(Suivant véhicule)



Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **1**.

Plus la feuille de l'indicateur **1** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Indicateur d'accélération Eco

(Suivant véhicule)

3



Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur **2** :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

**Nota** : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite **1** et l'indicateur d'accélération Eco **3**.



# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Bilan trajet



À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia **4** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Mode Eco

Le mode Eco est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

## Activation de la fonction



Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode Eco pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode Eco se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

### Désactivation de la fonction


Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit par appui sur le contacteur 5.

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

### Mode « Roue libre »

(Version thermique)

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin  s'allume en gris, puis en vert pour vous indiquer que le véhicule est en mode « roue libre ».

**Nota :** un appui sur la pédale de frein désactive le mode « roue libre ».



En descente, la fonction « Roue libre » est inhibée afin d'utiliser, suivant véhicule, le freinage régénératif et/ou le frein de moteur.

### Économètre

(Version électrique)



L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

### Zone d'utilisation A bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

### Zone d'utilisation B « consommation recommandée »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

### Zone d'utilisation C « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.



La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

### Conseils de conduite

(Version thermique)



## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



### Le confort thermique

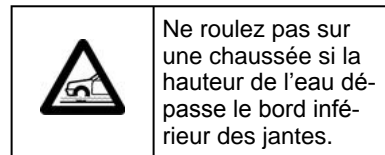
Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

### Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
  - réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.
  - Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
  - Évitez les accélérations brutales.
  - Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
  - En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
  - Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
  - Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



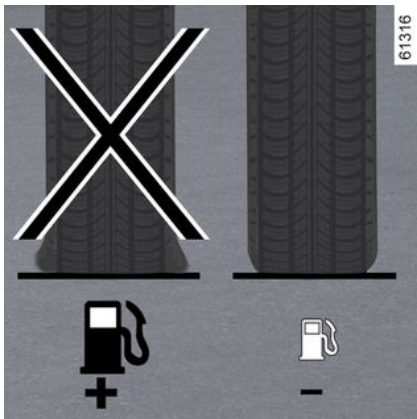
Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation.

Ne pas superposer plusieurs tapis.

**Risque de coincement des pédales.**

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Pneumatiques



- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur → **339**.
- L'usage de pneumatiques non préconisées peut augmenter la consommation.

## Conseils d'utilisation



- Privilégiez le mode Eco.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

## Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

## Autonomie du véhicule : conseils

(Version électrique)

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- l'utilisation d'accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du mode Eco permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour en réduire au maximum leur consommation ➔ 203.

### La vitesse et le style de conduite



Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 120 km/h à 100 km/h environ permet de faire ga-

– gner jusqu'à 20 % d'autonomie environ ;

- réduire la vitesse de 90 km/h à 80 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 10 % d'autonomie environ.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

#### Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (économie, consommation instantanée, bilan trajet...) ➔ 203 ;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
- privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

### Le profil de la route

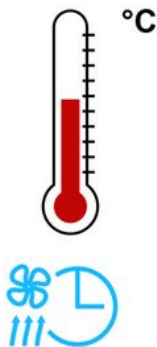


En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Le confort thermique

62429

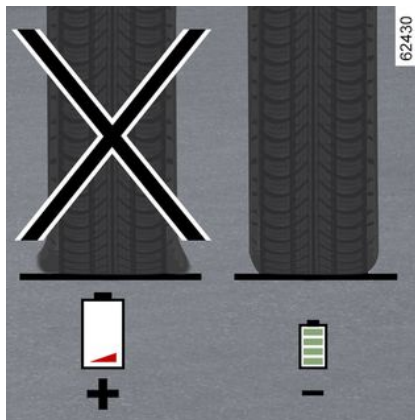


L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

## Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

## Les pneumatiques



Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule → 339.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

## Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système alerte le conducteur des différents statuts/dysfonctionnements à travers des messages au tableau de bord → 214.

## Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

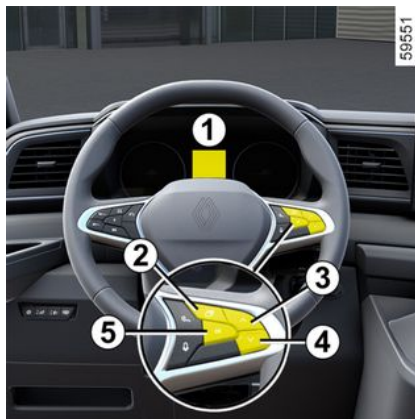
Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



En cas de changement ou permutation de roues, une réinitialisation et un appairage des identifiants des capteurs de pressions doit être réalisé, consultez un Représentant de la marque.

## Procédure de réinitialisation depuis le tableau de bord 1



### Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

– faites des appuis courts sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « Véhicule » ;

– faites des appuis courts sur le contacteur **3** ou **4** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;  
– faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **5** pour lancer l'initialisation. Le message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

**Nota** : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Tableau des message de procédure de réinitialisation

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
1	« Pression pneus init. appui long »	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre/six pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>5</b> OK.
2	« Apprentissage PP lancé »	Le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre/six pneumatiques.

3

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de la porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

## Changement et réparation de roue

### Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.

### Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) → 336.

Consultez un Représentant de la marque en cas de : changement, permutation de roue ou remplacement de la valve qui équipe les roues.

**Nota** : les valves montées sur les pneumatiques sont spécifiques, l'usage de tout autre équipement affecte le fonctionnement du système.

### Aérosols répare-pneu et kit de gonflage


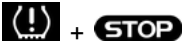
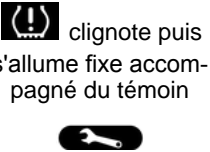
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe → 340.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Anomalies de gonflage

Le tableau suivant reprend les messages d'alerte affichés au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

**Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).** Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe.	« Pression pneus à réajuster »	Cela indique qu'un sous-gonflage d'un pneumatique ou plusieurs pneumatiques ont été détectés. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre/six pneumatiques puis, réinitialisez le système.
 s'allume fixe.	« Crevaison »	Cela indique qu'un ou plusieurs pneumatiques sont crevés ou fortement dégonflés. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre/six pneumatiques et réinitialisez le système. Si l'alerte persiste, remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé. Consultez un Représentant de la marque en cas de changement de valve.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin	« Capteurs pneus à contrôler »	Cela indique qu'au moins un des pneumatiques n'est pas équipé de capteur (roue de secours, changement de roue sans appairage de la valve auprès d'un Représentant de la marque...), que l'une des valves est défectueuse ou que l'antenne additionnelle est défectueuse. Consultez un Représentant de la marque.



# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues (ABS)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage, l'assistance par vent latéral et système antipatinage** ;
- de l'**assistance de conduite avec une remorque** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle d'adhérence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.

## Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.



Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

### Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

–  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

## Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

### Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

### Principe de fonctionnement


Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du vé-

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

hicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclen-

chement du système le témoin  clignote au tableau de bord.


### Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

### Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du système,

le témoin  s'allume au tableau de bord.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

### Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

#### Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une

roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

#### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

### Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

#### Conditions de fonctionnement

– L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

## Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

## Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

## Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

## Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ABS à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.

## Contrôle d'adhérence - « Extended grip »

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

3



## Mode « Automatique »

Mode par défaut, le mode « Automatique » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Automatique » utilise les fonctions du système antipatinage.



Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Automatique ».

## Mode « Sol meuble »

Faites un appui long sur le contacteur 4 :



le témoin et, suivant véhicule,



le témoin s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Mode sol meuble activé ». Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.

Si le contacteur 4 est appuyé une

autre fois, le témoin et, suivant



véhicule, le témoin s'éteignent et le message « Mode automatique activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

## Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur relâche la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

## Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **deux secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

**Risques de blessures graves.**

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia ou depuis le tableau de bord, le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

## Fonctionnement



## Mode « All On »

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aides à la conduite suivantes :

- l'alerte sonore de survitesse → 259 ;
- l'alerte sortie de voie → 221 ;
- la prévention sortie de voie → 228 ;
- l'alerte de vigilance conducteur → 257.

Lorsque le mode « All On » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton **1** et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

## Mode « Perso »

Ce mode permet **de désactiver** ou **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All On » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton **1** pour activer le mode « Perso ». Au premier appui, le message « Rappuyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du bouton **1** s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My

Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « All On », **appuyez une fois** sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'allume.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode « All On » se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## Configuration de « My Safety Perso »



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Les réglages de « My Safety Perso » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

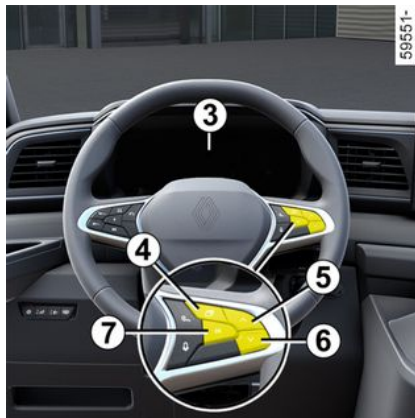
## Configuration depuis l'écran multi-média 2




Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

## Configuration depuis l'ordinateur de bord 3

(Suivant véhicule)



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre l'onglet



– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le

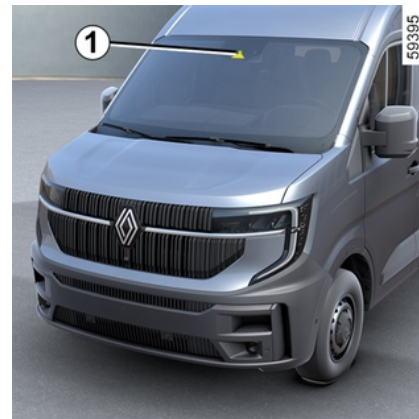
menu  puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « My Safety Perso » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– sélectionnez les aides à la conduite à désactiver ou à activer du mode « Perso » par appuis successifs sur les commandes **5** ou **6**. Appuyez sur le contacteur **7** OK pour désactiver ou activer les aides à la conduite.

3

## Alerte de sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne continue ou discontinue

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

sans avoir activé les feux indicateurs de direction.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.**

## Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :


- au déverrouillage du véhicule ;  
ou
- à l'ouverture d'une porte ;  
ou
- au redémarrage du moteur.


## Activation, désactivation de l'alerte depuis le bouton 2 « My Safety »





La désactivation ou l'activation de la fonction peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 220.

Si la désactivation de la fonction a été préalablement configurée depuis le mode Perso :

– **pour désactiver la fonction**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 2. Le témoin lumineux du bouton 2 s'éteint et le témoin  ou,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord ;

– **pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le bouton 2. Le témoin lumineux du bouton 2 s'allume et le témoin  ou, suivant véhicule, le témoin  s'affiche au tableau de bord.



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

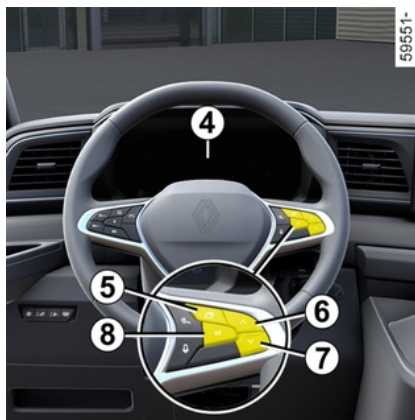


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez « ON » ou « OFF ».

### Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 4

(Suivant véhicule)



– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur 5 et faites des appuis successifs sur les commandes 6 ou 7 pour atteindre l'onglet



– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 8 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 6 ou 7 pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur 8 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 6 ou 7 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur 8 OK ;


– faites des appuis successifs sur les commandes 6 ou 7 pour atteindre le menu « Sortie de voie » puis, appuyez sur le contacteur 8 OK ;


– appuyez de nouveau sur le contacteur 8 OK pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée

–  fonction désactivée

Lorsque la fonction est désactivée, le

témoin  ou, suivant véhicule, le

témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

### Désactivation automatique de la fonction


La fonction est automatiquement désactivée lorsque :


- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

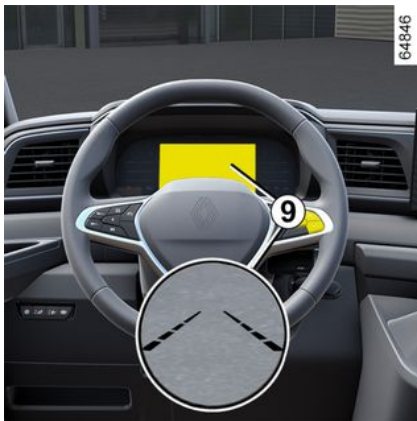
– le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;  
– un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;



– le témoin **STOP** est affiché.

Le témoin  ou, suivant véhicule,

le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

### Fonctionnement





Fonction activée, le témoin  ou, suivant véhicule,  et les indica-

teurs des lignes gauche et droite **9** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à alerter si :**

– la vitesse est comprise entre 65 km/h et 170 km/h environ ;  
et


– le témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite **9** et le témoin  s'affichent en blanc au tableau de bord.

La fonction **entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne (continue ou discontinue) sans activation des indicateurs de changement de direction.

La fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;  
et

– le témoin  clignote en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  et l'indicateur **9** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en rouge au tableau de bord.

### Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

### Réglages depuis l'écran multimédia **3**



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **3**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Vibration d'alerte » : réglez le niveau de vibration du volant :

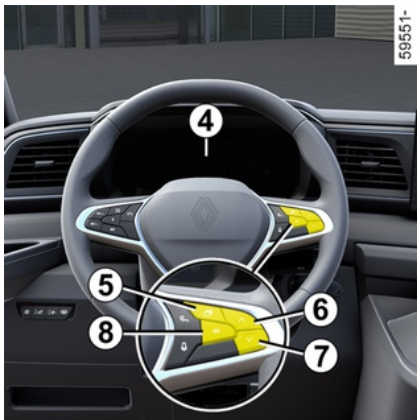
- « Faible » ;
- « Moyenne » ;
- « Élevée » ;

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


– « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :

- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

## Réglages depuis l'ordinateur de bord 4



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur


l'onglet  ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **5** et faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour

atteindre le menu . Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le

menu . Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8** OK.

### Pour régler la sensibilité :

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

### Pour régler l'intensité de vibration :

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le

menu « Sortie de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;


– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

## Indisponibilité temporaire/inhibition de la fonction


La fonction est temporairement indisponible ou inhibée lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresse ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence.

Lorsque la fonction est indisponible, le

témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite **9** et le témoin

# FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



 s'affichent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

3

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, suivant véhicule :

- le témoin  ou  s'affiche en jaune au tableau de bord ;
- dans certains cas accompagné du message :
  - « Aides conduite indisponibles »
- ou
- « Aides conduite à contrôler »
- ou
- « Caméra avant à contrôler »

Dans ces cas, consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

– avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

– effectue une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au redémarrage du moteur.

## Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).


## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


Activation, désactivation de la fonction depuis le bouton 2 « My Safety »





La désactivation ou l'activation de la fonction peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 220.

Si la désactivation de la fonction a été préalablement configurée depuis le mode Perso :

– **pour désactiver la fonction**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 2. Le témoin lumineux du bouton 2 s'éteint et le témoin  ou,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord ;

– **pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le bouton 2. Le témoin lumineux du bouton 2 s'allume et le té-

moin  ou, suivant véhicule, le témoin  s'affiche au tableau de bord.

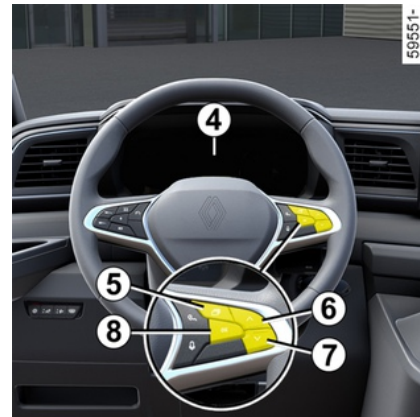
Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 3




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 4



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou


– appuyez sur le contacteur 5 et faites des appuis successifs sur les commandes 6 ou 7 pour atteindre l'onglet

 ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 8 OK ;

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **8** OK ;


– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie » puis, appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **8** OK pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée

–  fonction désactivée

Lorsque la fonction est désactivée, suivant véhicule le témoin  ou le témoin

 s'affiche au tableau de bord.

### Désactivation automatique du système

Le système est automatiquement désactivée lorsque :



– le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;

– le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;

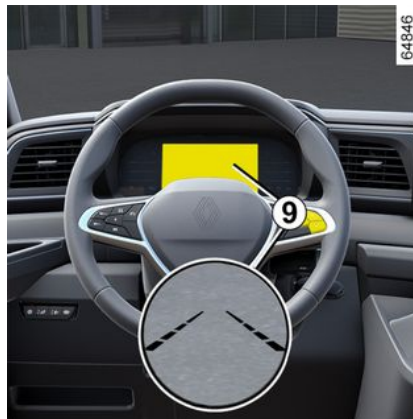
– le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;



– un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

– le témoin  est affiché.

Suivant véhicule, le témoin  ou  s'affiche au tableau de bord.

### Fonctionnement




Fonction activée, le témoin  ou, suivant véhicule, le témoin  et


les indicateurs des lignes gauche et droite **9** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à alerter ou intervenir si :**

– la vitesse est comprise entre 65 km/h et 170 km/h environ ;

et

– le témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite **9** et le

témoin  s'affichent en blanc au tableau de bord.

**La fonction intervient si les indicateurs de changement de direction sont désactivés et le véhicule :**

– s'approche d'un bord de route ;  
– franchit une ligne continue ;  
– franchit une ligne discontinue si le réglage « Intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

– la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

et

– le témoin  clignote ou suivant véhicule, l'indicateur **9** du côté de la ligne latérale franchie et le témoin




# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le té-

moins  continue de clignoter ou,

suivant véhicule, le témoin  et l'indicateur **9** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord. Ceci est accompagné d'une vibration du volant.


Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et


– le témoin  clignote en blanc,

ou suivant véhicule, le témoin  et l'indicateur **9** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

**Nota** : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.


## Cas particuliers

– Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore

et, suivant véhicule, du témoin  en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

ou

– Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore

et, suivant véhicule, du témoin  en jaune et du clignotement de l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

## Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Réglages depuis l'écran multimédia **3**



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **3**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans ac-

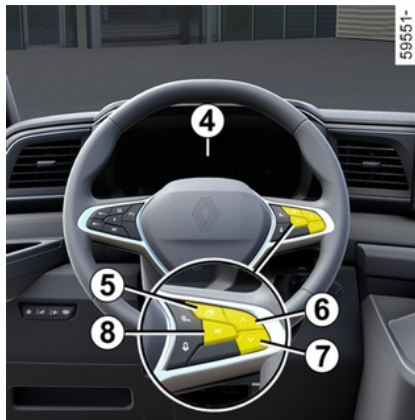
## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

tivation d'un des indicateurs de changement de direction :


- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
  - réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
- suivant véhicule, « Anticipation de sortie » ou « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

### Réglages depuis l'ordinateur de bord 4



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur


l'onglet  ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **5** et faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour

atteindre le menu . Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le

menu . Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8** OK.

#### Pour régler la sensibilité :

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

#### Pour régler l'intensité de vibration :

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8** OK.

#### Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction


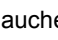

Le système n'est plus disponible ou est inhibé, lors de :

– franchissement très rapide de ligne ;

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresse ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence.

Lorsque la fonction est indisponible, le

témoin  ou, suivant véhicule, les lignes gauche et droite  et le témoin  passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

– le témoin  s'affiche au tableau de bord de bord ;  
ou, suivant véhicule

– le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- ou
- « Aides conduite à contrôler » ;
- ou
- « Caméra avant à contrôler ».

Dans ces cas, consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

### **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

#### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

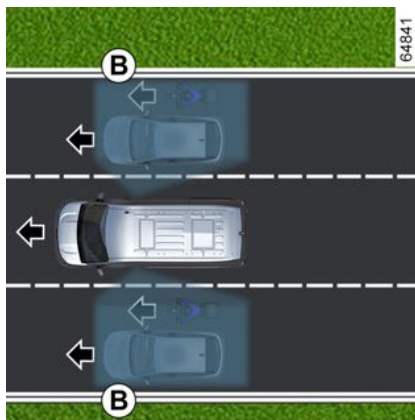
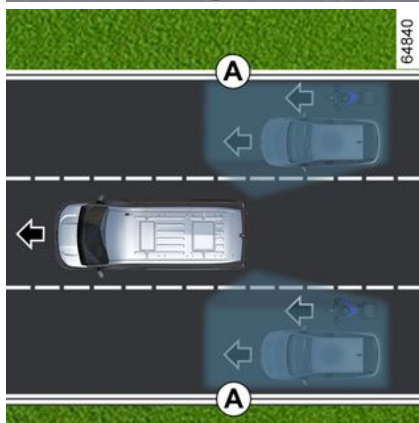
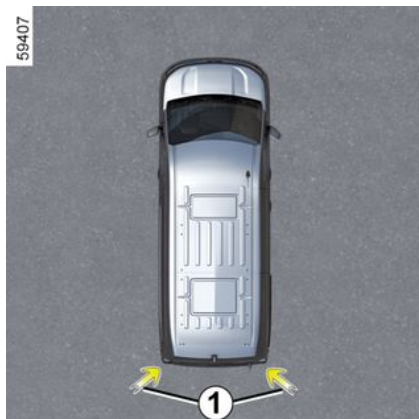
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertisseur d'angle mort



Suivant équipement, le véhicule peut disposer d'une ou des deux fonctions suivantes :

### Avertisseur d'angle mort

À partir des informations provenant de deux radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière **1**, la fonction avertit le conducteur :

- lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h environ ;
- lorsqu'un véhicule ou un cycliste se trouve dans la zone **A**.

### Avertisseur d'angle mort « basse vitesse »

À partir des informations provenant d'un radar installé sur le côté opposé

au conducteur du pare-chocs arrière **1** ou, suivant équipement, de deux radars installés de chaque côté, la fonction avertit le conducteur :

- lorsque la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ ;
- lorsqu'un véhicule ou un cycliste se trouve dans la zone **A** et roule à une vitesse inférieure à votre véhicule, dans la même direction ;

ou

- lorsqu'un véhicule ou un cycliste se trouve dans la zone **B** et roule à une vitesse supérieure à votre véhicule, dans la même direction.

Si votre véhicule dépasse un véhicule ou un cycliste, la fonction avertira le conducteur uniquement si le véhicule ou le cycliste dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone.

**i** La fonction n'alerte pas si les véhicules ou les cyclistes ne sont pas en mouvement, ou, dans le cas l'avertisseur d'angle mort « basse vitesse », s'ils se déplacent à une vitesse supérieure à 20 km/h environ.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Particularité

Veillez à ce que la zone des radars **1** ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...), choquée ni modifiée (y compris peinture...).

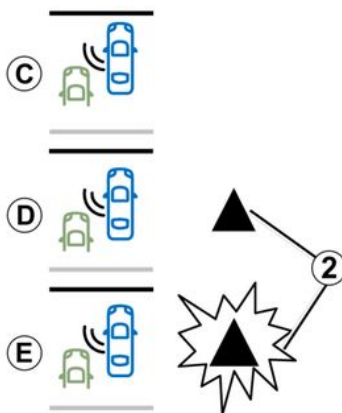
## Fonctionnement

### Indicateur 2



**Nota :** nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **2**.

### Affichage indicateur 2



#### Affichage C

La fonction ne détecte pas de véhicule ni de cycliste dans la zone **A** ou **B**.

#### Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **2** signale qu'un véhicule ou un cycliste est détecté dans la zone **A** ou **B**, du même côté du véhicule que l'indicateur.

#### Affichage E

**Indicateur de direction activé**, l'indicateur **2** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule ou un cycliste dans la zone **A** ou **B**.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

**Nota :** la fonction alerte à partir des informations provenant du radar. Dans certaines situations (embouteillage...), celle-ci peut alerter sur tout type d'objet en mouvement et qui se trouve dans la zone **A** ou **B**.

**i** Si le véhicule est équipé uniquement de l'avertisseur d'angle mort « basse vitesse » : l'indicateur **2** s'affiche uniquement sur le rétroviseur situé du côté opposé au conducteur (pour signaler un véhicule ou un cycliste de ce côté).

**i** Si le véhicule est équipé de l'avertisseur d'angle mort, l'indicateur **2** s'affiche sur le rétroviseur droit ou gauche suivant le côté où se trouve le véhicule ou le cycliste.

### Conditions de non-fonctionnement

– La fonction est désactivée en marche arrière ;

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


– la fonction est désactivée automatiquement et le message « Remorque : alerte angle mort off » s'affiche au tableau de bord si un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque.

3

### Indisponibilité temporaire

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Pour les véhicules équipés par l'avertisseur d'angle mort « basse vi-

tesse », le témoin  s'affiche également au tableau de bord, en cas d'indisponibilité temporaire de cette fonction.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

Pour les véhicules équipés par l'avertisseur d'angle mort « basse vi-

tesse », le témoin  s'affiche éga-

lement au tableau de bord, en cas d'anomalie de cette fonction.



– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard.

Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un cycliste dans les zones d'angle mort.

– En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

**Risque d'accident.**



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système. Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez le Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir ou soit d'alerter intempestivement.

### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- La fonction vous alerte tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côté à côté sur les voies adjacentes (circulation sur route à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 170 km/h environ, suivant véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

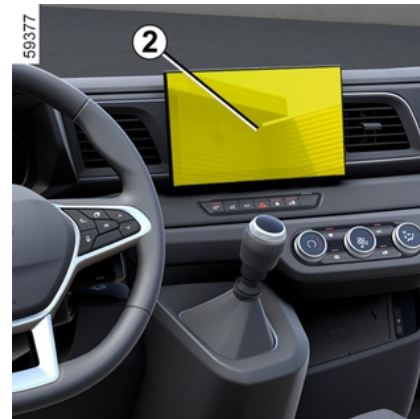
### Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## Véhicules équipés d'un écran multimédia 2



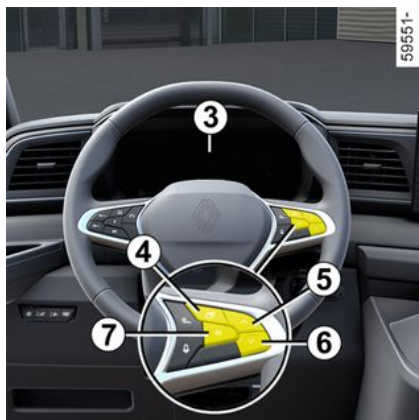
Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite ».

Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».


### Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 3

(Suivant véhicule)

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre l'onglet



– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **7** OK ;



– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

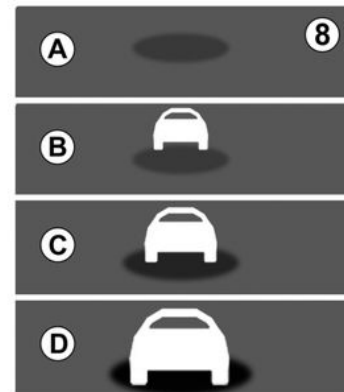
– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **8** OK pour activer ou désactiver la fonction :

-  fonction activée
-  fonction désactivée

## Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

**A** (gris) : fonction non opérationnelle.

(vert) : aucun véhicule détecté.

**B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse).

**C** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre une et deux secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante).

**D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à une seconde environ

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

(distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **B**, affichage **D**, s'affiche en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

La zones de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et sa prestation peut en être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du parebrise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

- L'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...).
- Un environnement complexe (pont métallique, tunnel...).
- De mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).
- Une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...).
- Un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...).
- Un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...).
- La route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

### **Risque d'alertes intempestives et erronées.**

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

– des véhicules traversants perpendiculairement ;

ou

– des véhicules arrêtés ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

**Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.**



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



**Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.**

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

## Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).


## Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

**Nota** : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

## Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.



## Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

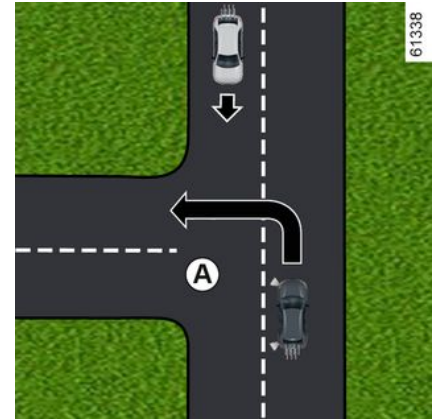
## Détection des véhicules

### Détection des véhicules circulant dans la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

## Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

### Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

## Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

## Détection des piétons et des cyclistes

### Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :


– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

### Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

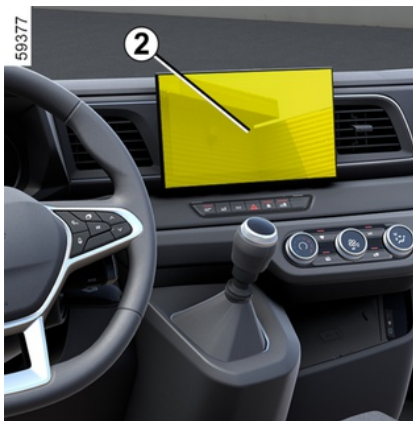
– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

## Activation/désactivation

 Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 2

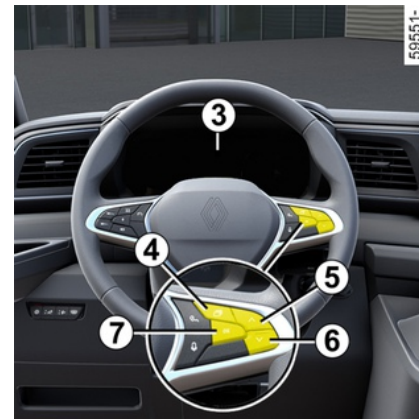


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez « ON » ou « OFF ».

## Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 3

(Suivant véhicule)



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 4 autant de fois que nécessaire pour positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur 4 et faites des appuis successifs sur les com-



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

mandes **5** ou **6** pour atteindre l'onglet



- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le



- menu, puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Freinage actif » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver la fonction :

- fonction activée

- fonction désactivée

À la désactivation du système, le té-



moin, ou, suivant véhicule,



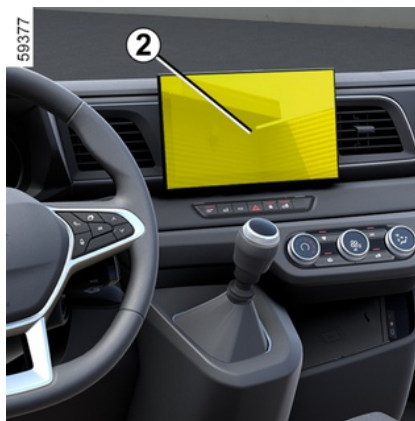
s'allume au tableau de bord. À l'activation du système, le témoin s'éteint.

## Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Réglages depuis l'écran multimédia 2



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2** ; reportez-vous à la notice multimédia :

- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :

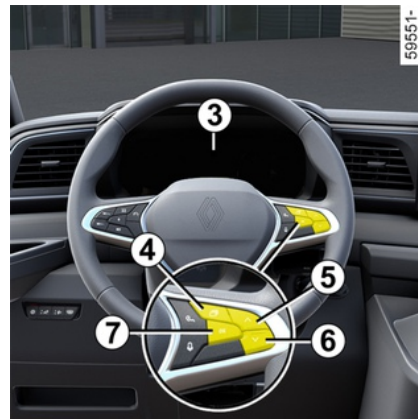
- « Tard » ;

- « Standard » ;
- « Tôt ».


Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Réglages depuis l'ordinateur de bord 3

(Suivant véhicule)



- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou


- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis suc-


## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

cessifs sur la commande **5** ou **6** pour

atteindre le menu . Appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le


menu . Appuyez sur le contacteur **7** OK ;


– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7** OK.

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **7** OK.

### Indisponibilités temporaires

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin 

ou, suivant véhicule,  s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

– le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croise-


ment, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;

– le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise est occulté par des saletés, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule, 

s'allume au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et sa prestation peut en être affectée. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du parebrise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.**

### **Limitation du fonctionnement du système**

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;

## 3 FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- la zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
  - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
  - les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
  - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
  - les piétons portant des objets larges ;
  - ...

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.**

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

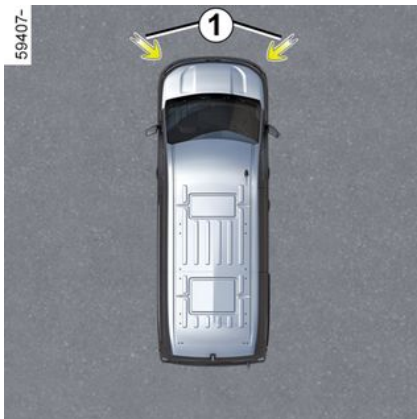
**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**

### **Interruption de la fonction**

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Alerte de détection de piétons et de cyclistes au démarrage



À partir des informations provenant des radars **1** installés de chaque côté du pare-chocs avant, lorsque le véhicule est à l'arrêt (avec une vitesse engagée) ou roule à vitesse réduite, le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale avec un piéton et/ou un cycliste pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).



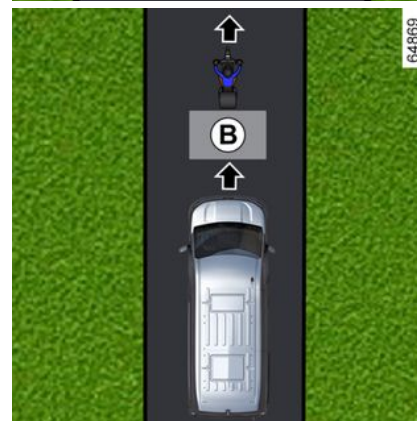
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## Localisation des radars **1**

Veillez à ce que la zone des radars ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

## Fonctionnement



## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


### Détection des cyclistes et des piétons dans la zone A


Véhicule à l'arrêt avec une vitesse engagée, la fonction avertie le conducteur lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste et/ou un piéton qui traversent la zone **A** à une vitesse comprise entre 3 km/h et 5 km/h envi-

ron : le témoin  s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

### Détection des cyclistes dans la zone B


Véhicule à l'arrêt avec une vitesse engagée ou en roulage (vitesse inférieure à 10 km/h environ), la fonction avertie le conducteur lorsqu'un cycliste est à l'arrêt ou se déplace à une vitesse inférieure à 10 km/h dans la même direction que votre véhicule :

– le témoin  s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir ;  
– lorsqu'un risque de collision est détecté, le message « Obstacle » accompagné d'un signal sonore et du témoin


 s'affichent au tableau de bord.

**Nota** : la fonction alerte à partir des informations provenant des radars. Dans certaines situations (embouteillage, chemin arboré...), celle-ci peut alerter

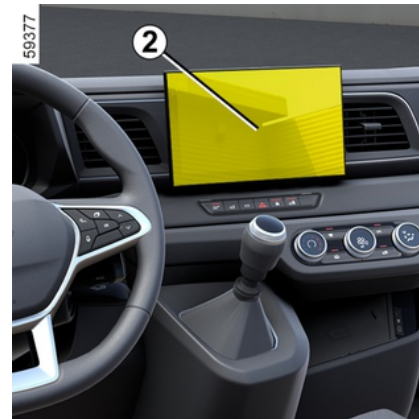
sur tout type d'objet qui se trouve dans la zone **A** ou **B**.

 La fonction n'alerte pas :  
– si la vitesse des piétons ou cyclistes dans la zone **A** est supérieure à 5 km/h environ ;  
– si la vitesse des cyclistes dans la zone **B** est supérieure à 10 km/h environ.

### Activation/désactivation

 Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :  
– au déverrouillage du véhicule ;  
ou  
– à l'ouverture d'une porte ;  
ou  
– au redémarrage du moteur.

### Activation/désactivation du système par l'écran multimédia 2



Vous pouvez :

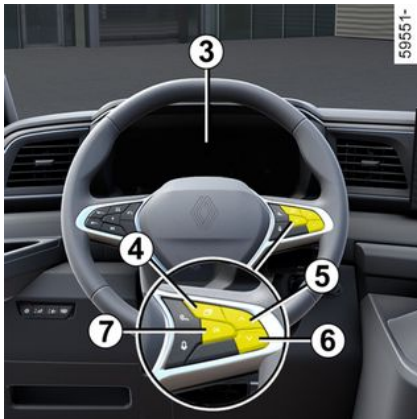
- désactiver l'alerte sonore de collision ;
- désactiver le système.

Pour accéder à la désactivation ou à l'activation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».


# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 3



Vous pouvez :

- désactiver l'alerte sonore de collision ;
- désactiver le système.
- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou

- appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur les com-

mandes **5** ou **6** pour atteindre l'onglet



- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le

menu 

- puis, appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **7** OK.


Pour désactiver l'alerte sonore de collision :

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Son alerte piéton ». Appuyez sur le contacteur **7** OK.

Pour désactiver le système :

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Détection piéton ». Appuyez sur le contacteur **7** OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7** OK pour activer ou désactiver la fonction :

- fonction activée
- fonction désactivée

Lorsque la fonction est désactivée, le témoin  s'affiche au tableau de bord.

## Limitations du fonctionnement du système


La fonction n'alerte pas :

- en marche arrière ;
- lorsque le levier de vitesses est en position **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle) et vitesse nulle.

## Indisponibilités temporaires

Lorsque la fonction est indisponible, le



témoin  et le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affichent au tableau de bord.


Le système n'est plus disponible lorsque le système est momentanément perturbé (par exemple : radar occulté par stationnés, boue, neige...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez la zone des radars. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut,

le témoin  et le message « Radars latéraux à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

3



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système n'affichera pas d'alerte :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ et vitesse nulle ;
- lorsque le frein de parking est activé.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez le Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, retouche peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir ou soit d'alerter intempestivement.

### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

Pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Le système ne peut pas détecter :

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
- les piétons de taille inférieure à 90 cm environ.

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si la zone des radars a subi une dégradation (bouclier avant).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

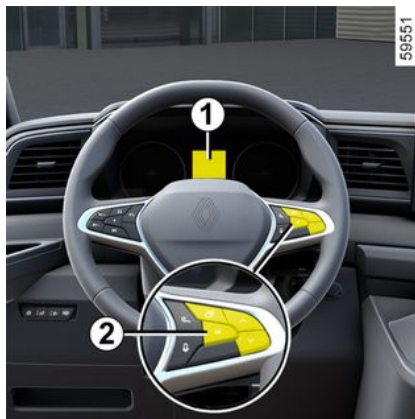
Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

## Fonctionnement



### La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte vigilance Faire une pause » s'affiche au tableau de bord **1**, accompagné d'un signal sonore. Appuyez sur le contacteur **2** OK pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet. Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

## Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

3

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 3 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 220.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- pour désactiver les alertes, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'éteint ;
- pour réactiver les alertes, appuyez une fois sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 4

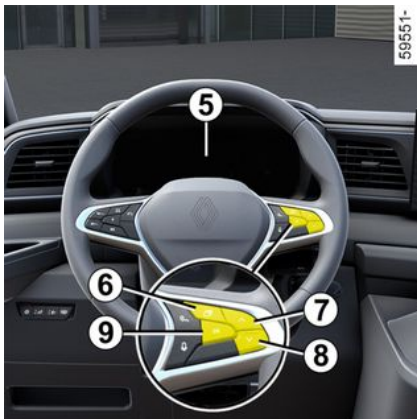


Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez « ON » ou « OFF ».

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Activation, désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord 5



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre l'onglet



– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le



menu puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Alerte vigilance » puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **9** OK pour activer ou désactiver les alertes :



alertes activées



alertes désactivées

## Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

– certains styles de conduite (conduite inappropriée...) ;

– la conduite sur une route en mauvais état ;

– fort vent latéral ;


– l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ;

– routes sinueuses ;

– traction d'une remorque.

## Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrôler

» accompagné du témoin 

s'affichent au tableau de bord. Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

## Détection de panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

3

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ **265** et ➔ **268**).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

## Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Particularités

### Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le sys-

tème affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

**Pour les véhicules sans abonnement cartographique :** lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ **139**.

**Nota :** le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

## Fonctionnement

## Indicateurs



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

La fonction affiche les indicateurs suivants :

**2.** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

**3.** Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur **2**) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir. Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.



## Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

**Nota :** en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

### Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

## Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 220.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5

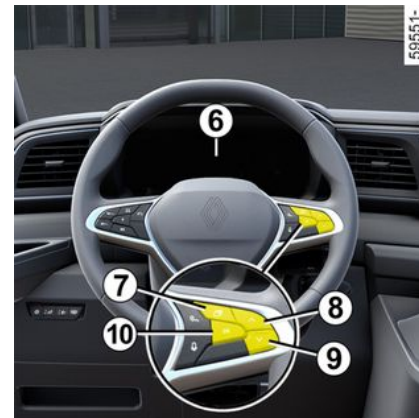


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez « ON » ou « OFF ».

**Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'ordinateur de bord 6**

(Suivant véhicule)



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 7 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur 7 et faites des appuis successifs sur les commandes 8 ou 9 pour atteindre l'onglet


 ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 10 OK ;



– faites des appuis successifs sur les commandes 8 ou 9 pour atteindre le



# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

menu  puis, appuyez sur le contacteur **10** OK ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **8** ou **9** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » puis, appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **10** OK pour activer ou désactiver l'alerte :

-  fonction activée
-  fonction désactivée


## Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation




Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse ou du régulateur ou aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur le contacteur **11**.

## Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  ou, suivant véhicule,

 s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...);
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations cartographiques ne sont pas à jour.

**Nota :** lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, l'affichage



s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
  - ou
  - « Caméra avant à contrôler » ;
  - ou
  - « Aides conduite à contrôler ».
- Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée. Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

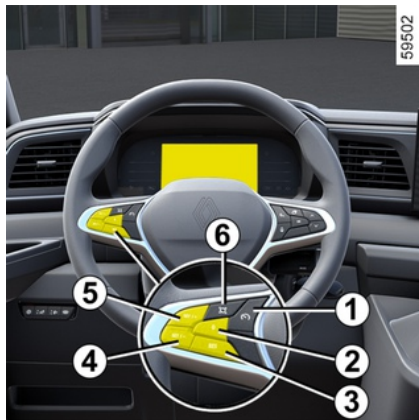
# LIMITEUR DE VITESSE

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**, en agissant sur le contrôle moteur et, suivant véhicule, sur le système de freinage.





La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

## Commandes



1. Changement de mode : OFF/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse.
2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).
3. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).
4. Activation et variation décroissante de la vitesse limité (SET/-).
5. Activation et variation croissante de la vitesse limité (SET/+).
6. Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des panneaux de signalisation routière [O].

 Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

 Vous pouvez associer au limiteur de vitesse la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière »  
➔ 259.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

## Mise en service




# LIMITEUR DE VITESSE


59531





Appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à ce

que le témoin  s'affiche au ta-

bleau de bord. Le témoin  ou

 s'affiche en gris au tableau de bord. Le message « Limiteur prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, appuyez sur le contacteur **4** (SET/-) ou **5** (SET/+) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le

témoin  ou  s'allume en blanc. La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h. la fonction peut être activée à partir de 0 km/h.

**Nota** : la fonction « Limiteur de vitesse » peut être activée jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas

d'urgence.

## Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **5** (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **4** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

**Nota** : un appui continu vers le haut ou vers le bas sur la commande **4** permet de modifier la vitesse par incréments successives.

## Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »). Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

## Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal en sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

# LIMITEUR DE VITESSE



## Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

## Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **2** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

## Rappel de la vitesse limitée


Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant sur le contacteur **3**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **4** ou **5** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le limiteur. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



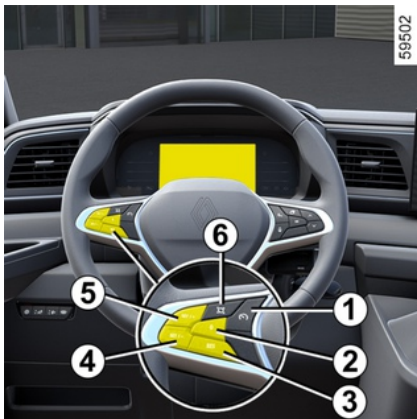
Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Assist. conduite désactivée » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

# RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée vitesse de régulation. Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

## Commandes



1. Changement de mode : OFF/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse.


2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).


3. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

4. Activation et variation décroissante de la vitesse limité (SET/-).

5. Activation et variation croissante de la vitesse limité (SET/+).

6. Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des panneaux de signalisation routière [O].

 Vous pouvez associer au régulateur de vitesse la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 259.

 Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

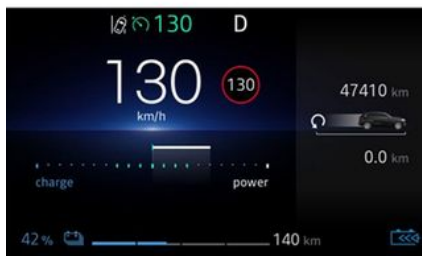


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**


# RÉGULATEUR DE VITESSE

## Mise en service




Appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à ce

que le témoin  s'affiche en vert

au tableau de bord. Le témoin  s'affiche au tableau de bord. Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

## Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **4** (SET/-) ou le contacteur **5** (SET/+) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte. La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

**Nota** : la vitesse de régulation peut être modifiée à tout moment si la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et la vitesse maximale du véhicule.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

## Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **4** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **5** (SET/+) pour augmenter la vitesse.

**Nota** : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incréments successives.

## Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en

## RÉGULATEUR DE VITESSE

agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.



### Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

### Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **2** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée, pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- le passage en position neutre, pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

### Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin.




# RÉGULATEUR DE VITESSE

**Nota** : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **4** (SET/-) ou **5** (SET/+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le limiteur. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF.

Le message « Assist. conduite désactivée » s'affiche au tableau de bord.

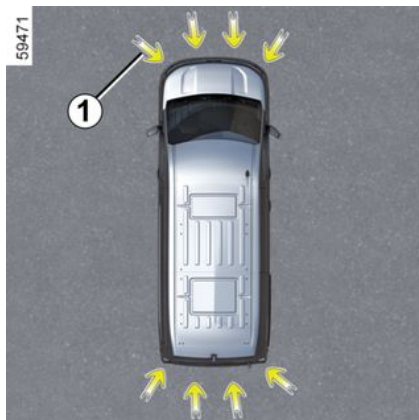
Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction limiteur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Aide au parking



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

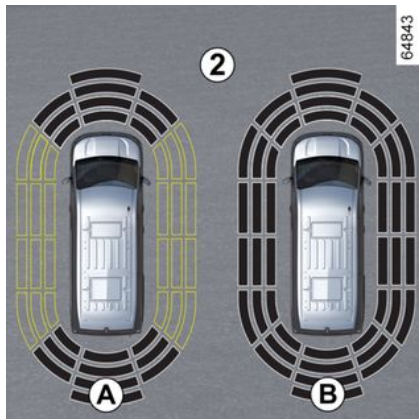
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

### Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Fonctionnement

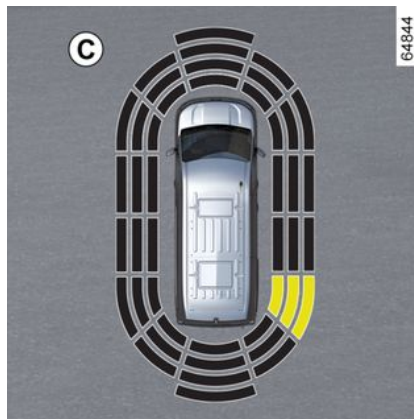


L'afficheur **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active. Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

## Détection d'obstacles



La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

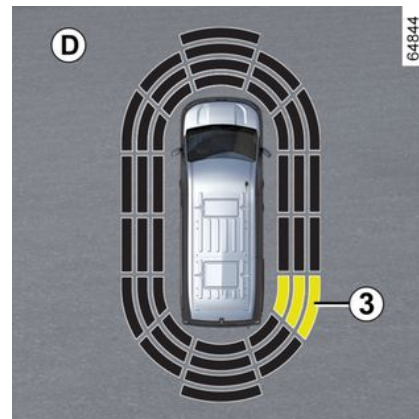
La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

**i** En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

3

## Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

## AIDES AU STATIONNEMENT

– s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**) ;

– s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

### Activation/désactivation

#### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **4**



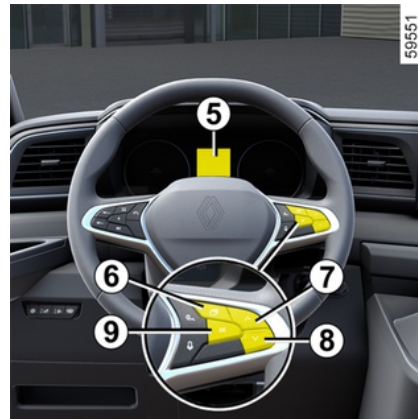
Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.


Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota** : suivant véhicule, la zone de détection « arrière » n'est pas désactivable.

### Activation/désactivation depuis l'ordinateur de bord **5**



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur

l'onglet  ;

ou


– appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre l'onglet



– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

## AIDES AU STATIONNEMENT

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking » puis, appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **9** OK pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée

–  fonction désactivée

**Nota** : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

### Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

– lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;

– suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);

– lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;

– lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

**Nota** : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

### Réglage

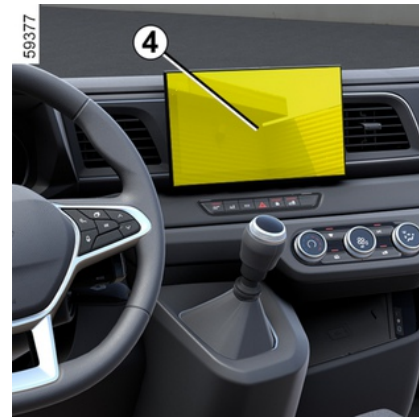


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

### Réglages depuis l'écran multimédia 4



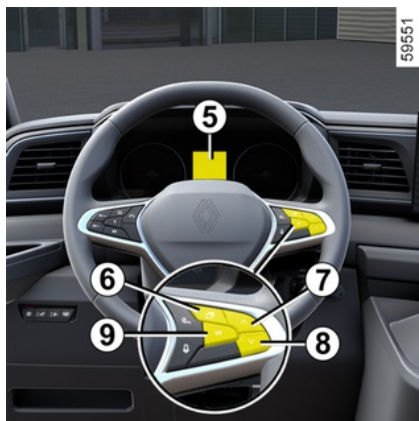
Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.


### Réglages depuis l'ordinateur de bord 5

(Suivant véhicule)

## AIDES AU STATIONNEMENT



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur


l'onglet  ;


ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour

atteindre le menu . Appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le

menu . Appuyez sur le contacteur **9** OK ;  
– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK.

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez sur le contacteur **9** OK.

### Désactivation du son du système

(Suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

**Nota** : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

### Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

### Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores et, suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs ultrasons.

**Nota** : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement : soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord, soit le système ne produit ni son ni affichage au passage de la marche arrière. Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

## AIDES AU STATIONNEMENT



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

## Recommandations



### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.



# AIDES AU STATIONNEMENT

## Caméra de recul

### Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné, suivant véhicule, d'un à trois gabarits **3**, **4** ou **5** (fixe, mobile et remorque).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



#### Gabarit fixe **3**

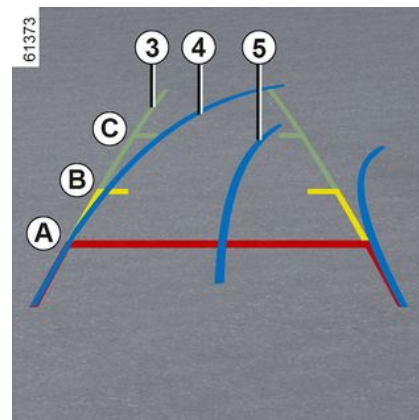
Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

#### Gabarit mobile **4**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.



#### Gabarit remorque **5**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

#### « Vue remorque »

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2** pour que la caméra **1** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Réglages



Depuis l'écran multimédia, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

## Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

## Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une ano-

malie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia 2.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire.

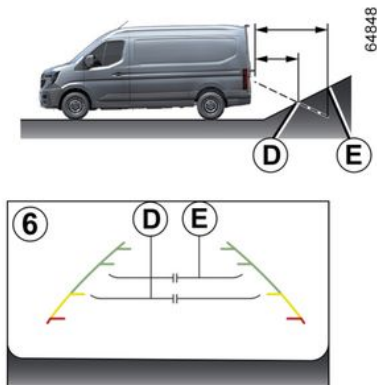
Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

# AIDES AU STATIONNEMENT

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

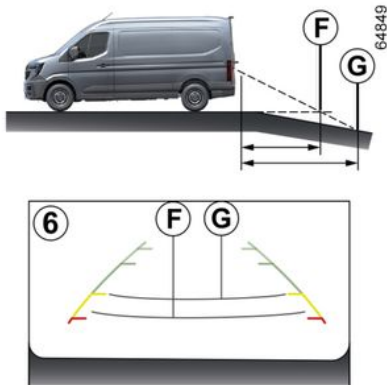


Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Reculer vers une forte pente descendante

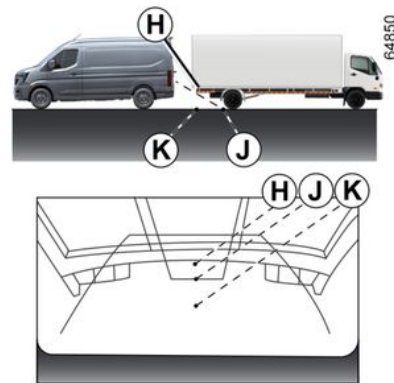


Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

Reculer près d'un objet saillant



La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

## APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

**Nota** : l'appel d'urgence est opérationnel :

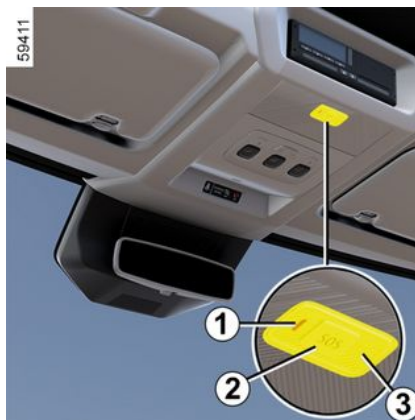
- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



**1.** Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible...) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

**2.** Bouton « SOS ».

**3.** Micro.

**4.** Haut-parleur.

Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

### Mode automatique

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).

## APPEL D'URGENCE



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

### Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

– un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **2** ;

ou

– cinq appuis sur le bouton **2** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **2** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

### Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes.

En cas de défaillance du système, le témoin **1** s'éteint et ne s'allume plus.

Dans les deux cas, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule. Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement. Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

## APPEL D'URGENCE



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

### **Risque de brûlures par chocs électriques.**

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

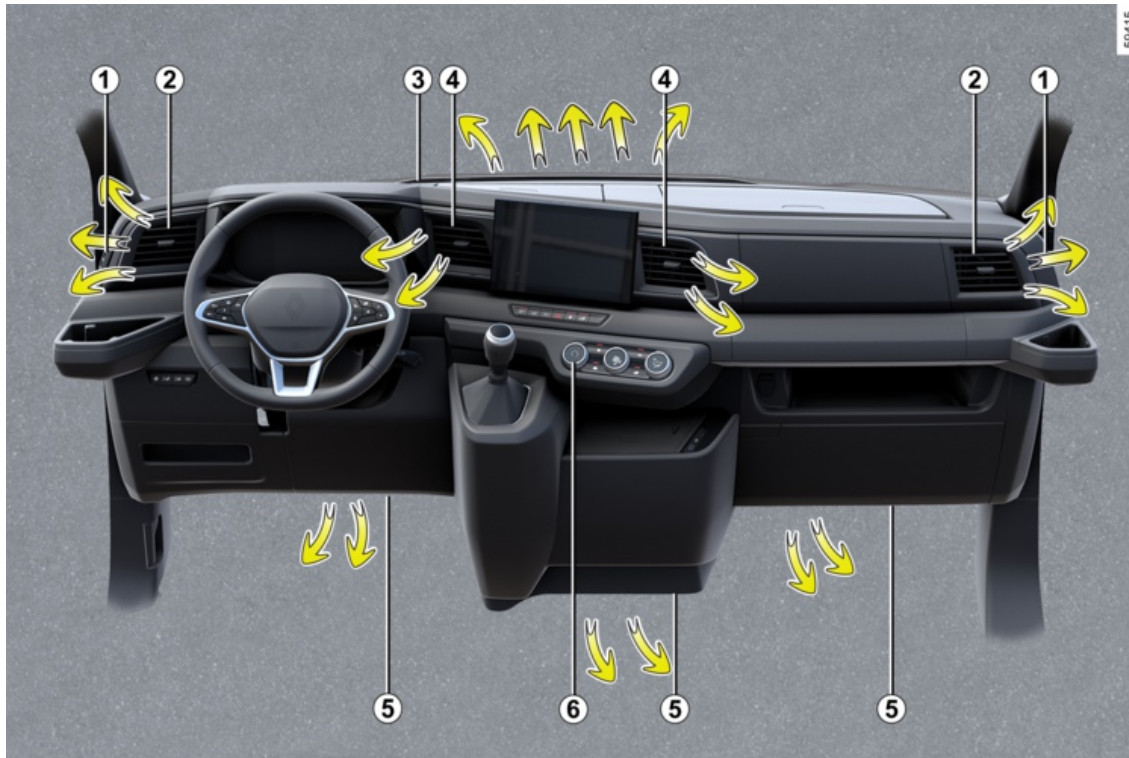
Aérateurs : sorties d'air

4



# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Sorties d'air



# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1 Frise de désembuage vitre latérale.
- 2 Aérateurs latéraux.
- 3 Frises de désembuage pare-brise.
- 4 Aérateurs centraux
- 5 Sorties chauffage pieds des occupants.
- 6 Tableau de commandes.

## Aérateurs centraux 4



### Débit

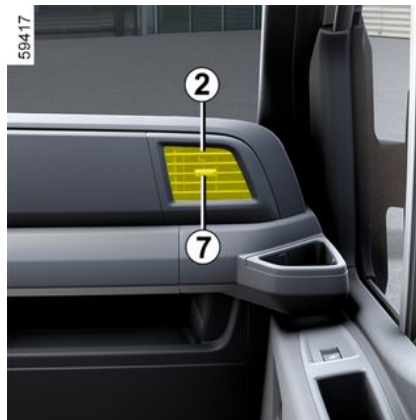
Fermeture : manœuvrez le curseur 7 vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur 7 vers l'intérieur du véhicule.

### Orientation

Manœuvrez le curseur 7 dans la position désirée.

## Aérateurs latéraux 2



### Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur 7 vers l'intérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur 7 vers l'extérieur du véhicule.

### Orientation

Manœuvrez le curseur 7 dans la position désirée.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

**Risque de dégradation.**

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

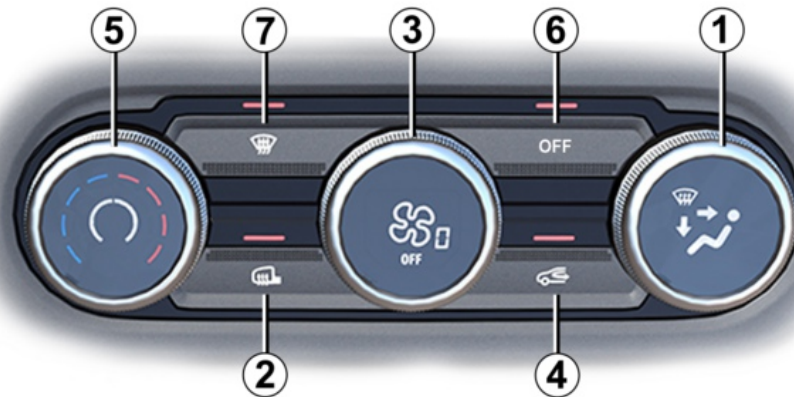


# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Chauffage, climatisation manuelle

### Commandes

4



59418

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

(suivant véhicule)

1. Répartition de l'air dans l'habitacle.
2. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
4. Recyclage de l'air.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Commande d'air conditionné.
7. Fonction « voir clair ».

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

## Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **2** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez sur la touche **7** ou **5**.



Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

## Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 » (commande **A**) ou « OFF » (commande **B**).

Appuyez sur la touche **6** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin de la touche s'éteint.

## L'utilisation de l'air conditionné permet :

– d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;

– d'éliminer la buée plus rapidement.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

## Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche **4** : le témoin de la touche s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

## Le recyclage d'air permet :

– de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);  
– de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle si l'air conditionné est activé.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION




Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « A/C » de la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagrèments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

## Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **3** pour ajuster la quantité d'air pulsé. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « 0 » (commande **A**) ou « OFF » (commande **B**).

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



L'utilisation de la position  sur la commande **1** désactive la fonction recyclage pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

## Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

**Moteur allumé**, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.


Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

## Désembuage rapide

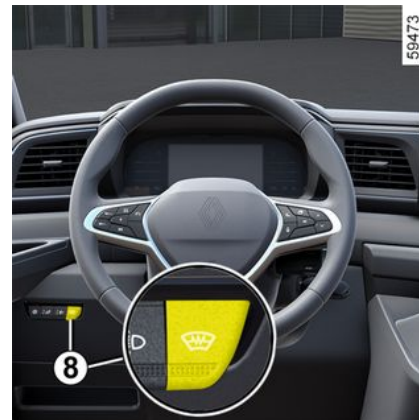
Amenez les commandes **1**, **3** et **5** sur les positions :

- désembuage  ;
- vitesse de ventilation en position 3 ou 4 ;
- température maximum.

Appuyez sur la touche **4** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint).

## Pare-brise dégivrant électrique

(suivant véhicule)



## AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

**Moteur allumé**, appuyez sur le contacteur **8** (le témoin intégré s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage du pare-brise (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur le contacteur **8**.

4



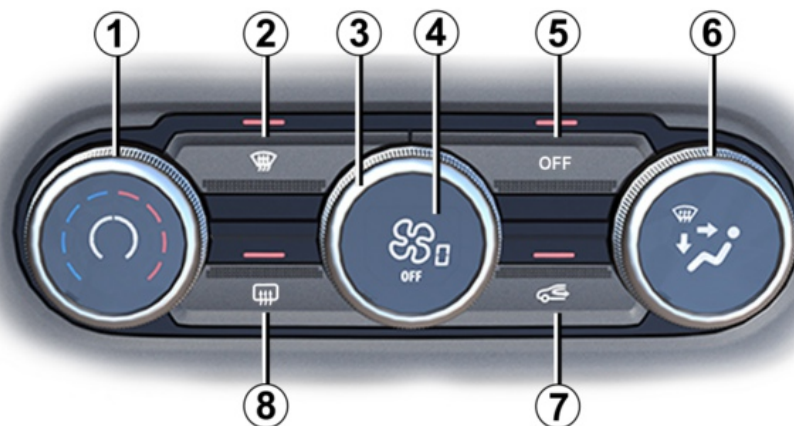


# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Climatisation automatique

### Les commandes

4



59537

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

(suivant véhicule)

- 1.** Réglage de la température de l'air.
- 2.** Fonction « voir clair ».
- 3.** Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4.** Mode automatique.
- 5.** Commande d'air conditionné.
- 6.** Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 7.** Recyclage de l'air.
- 8.** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

**AUTO** : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

## Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.



Toutes actions sur une touche autre que la touche AUTO entraîne la désactivation du mode automatique

## Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **3** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

## Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez sur la touche **2** ou **4**.

## Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

# ÂÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

## Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

## Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **7**.



Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

## Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

## Arrêt du système

Tournez la commande **1** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **1** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **4**.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

## Pare-brise dégivrant électrique



**Moteur allumé**, appuyez sur le contacteur **9** (le témoin intégré s'allume).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage du pare-brise (pour les véhicules qui en sont équipés).

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **9**.

## Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

### Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



### Véhicules équipés du mode Eco

Une fois activé, le mode Eco peut réduire les performances de la climatisation automatique ➔ **296**.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

### Risque de dégradation ou d'incendie.

### Consommation

(Version thermique)

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Autonomie

(Version électrique)

Il est normal de constater une augmentation de la consommation d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

### Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

### Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Si non arrêtez le système.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Particularités des versions électriques

Le circuit de climatisation du véhicule est également utilisé pour refroidir la batterie de traction. Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction de votre véhicule.

Une baisse d'efficacité prolongée de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

## Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

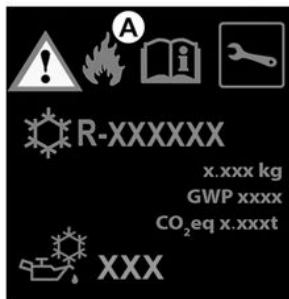


### N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

## Fluide frigorigène



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivant sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur. La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette dépendent du véhicule.



**Type du fluide frigorigène**



**(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation**



**Produit inflammable**



**Consultez la notice d'utilisation**



**Maintenance**

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire.
CO2 eq x.xxt	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

## Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

### Fluide frigorigène R-1234yf

(1) Version thermique : 0,520 kg / 0,530 kg

Version électrique : 0,650 kg

(2) GWP 4

(3) 0,002 t / 0,003 t

59952

## AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.**

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

185.

4



# ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

1. Radio
2. Prises multimédia « USB-C »
3. Zone de charge d'induction
4. Commande sous volant



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Prises multimédia « USB-C » 2



## Zone de charge d'induction 3

→ 310



## Écran multimédia 5



# ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

## Prise multimédia 6



Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

**Risque d'incendie.**

## Micro 7



(Pour le téléphone et l'assistant vocal)



### Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Vitres

### Lève-vitres électriques

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



#### Responsabilité du conducteur

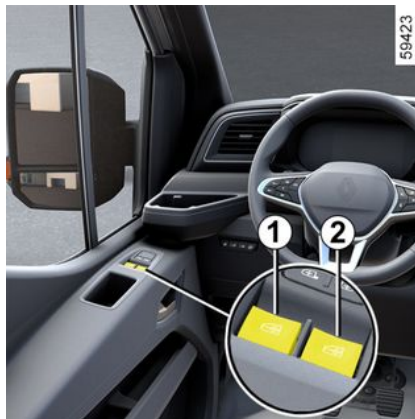
Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

**Risque de blessures graves.**

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.

**Ces systèmes fonctionnent** contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant.



Des places passagers, agissez sur le contacteur 3.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.  
**Risque de blessures graves**

### Lève-vitre électrique impulsif

(suivant véhicule)

Ce mode s'ajoute au fonctionnement du lève-vitre électrique décrit précédemment. Il peut équiper la vitre conducteur.

## ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

**Nota** : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

### 4 **Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif**

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si le lève-vitre est actionné de manière intensive (nombreuses manœuvres en quelques minutes), il se met en protection thermique (blocage de la vitre en position fermée).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

### **Anomalies de fonctionnement**

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la ferme-

ture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



### **Responsabilité du conducteur**

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande ou émetteur-récepteur à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

**Risque de blessures graves.**



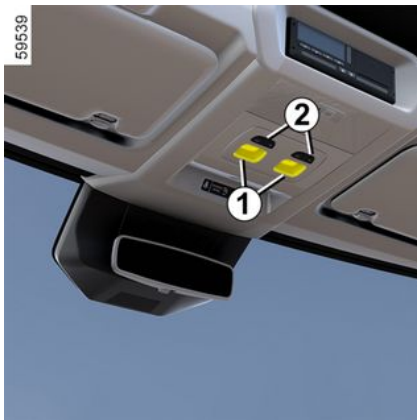
Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

**Risque de blessures graves.**

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Éclairage intérieur

### Spots de lecture 1

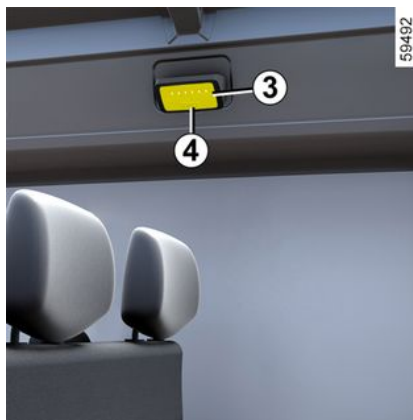


Manipulez le contacteur **2** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

### Plafonnier 3

(suivant véhicule)



Manipulez le contacteur **4** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

### Éclaireur arrière 5



Basculez l'interrupteur **6** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

## ÉQUIPEMENTS HABITACLE

### Pare-soleil, miroir, poignée de maintien

#### Pare-soleils 1



Abaissez le pare-soleil 1.

Il est possible de le basculer contre la vitre de la porte.

#### Rétroviseur additionnel 2



(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au rétroviseur additionnel.

**Particularité du rétroviseur additionnel → 157**

#### Poignée de maintien 3



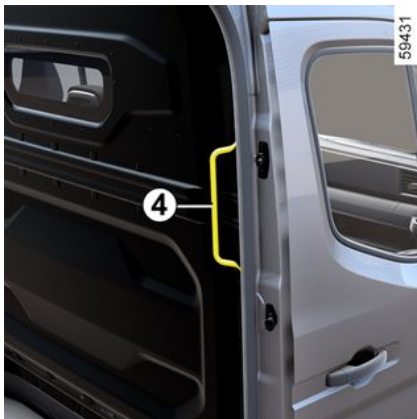
Elle sert à se maintenir en roulage.



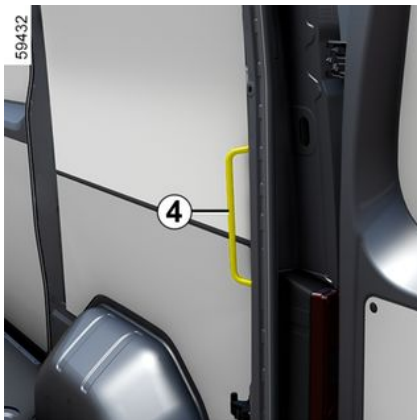
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Poignées d'aide 4



Elles aident à monter ou à descendre du véhicule.



## Prise accessoires

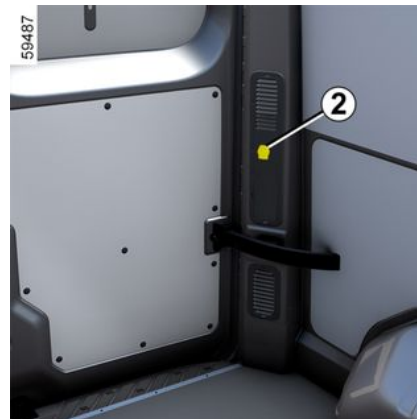
### Prise accessoires 1

(suivant véhicule)



Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).

### Prise accessoire coffre 2



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension

12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

**Risque d'incendie.**

# RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

## Rangements avant



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



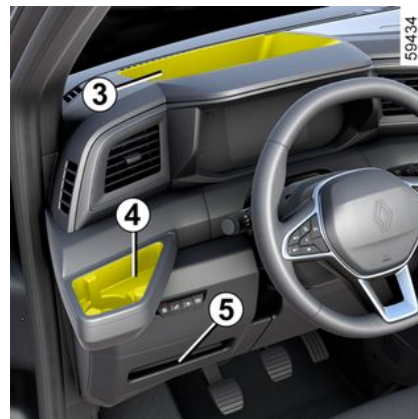
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

## Vide-poches de portes avant



Ne l'utilisez pas le vide-poches **1** comme poignée pour fermer la porte. Le vide-poches **2** peut recevoir une bouteille de 1,5 litre.

## Rangements poste de conduite



**Vide-poches 3 et 5**  
**Porte-gobelet 4**



Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.



## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**

### Rangements supérieurs de cabine et pare-soleil



**Rangement pare-soleil 6** : Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



**Rangements supérieurs de cabine 7 et 8** : réservé uniquement au transport d'objets.



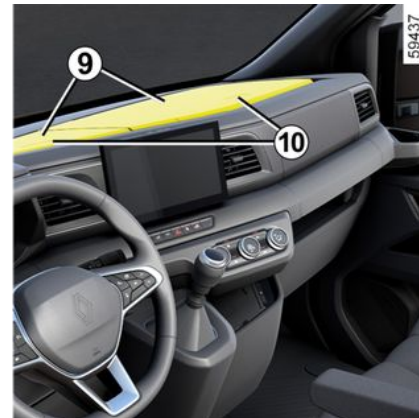
Charge admise dans le rangement supérieur de cabine **7** : 5 kg uniformément répartis.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

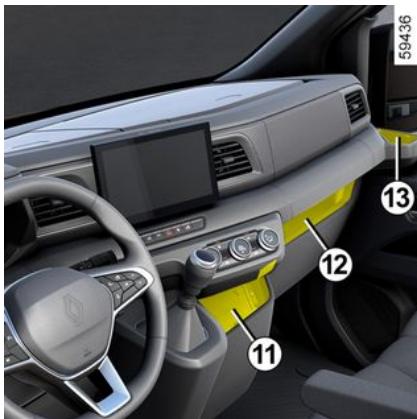
**Risque de blessures.**

### Rangements de console centrale/ zone de charge induction



**Vide-poches fermés 9** : pour les ouvrir, appuyez sur l'une des commandes **10**.


## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE





**Vide-poche ou zone de charge à induction 11** : pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

**Vide-poche 12**

**Porte-gobelet 13**

 Il est impératif de ne laisser aucun objet (clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **11** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **11**.

 Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **11** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

 Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**



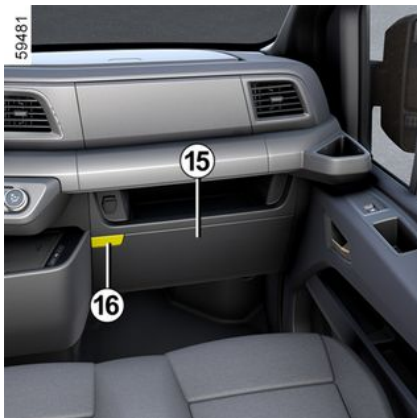
**Emplacement radio 14**

**Rangements complémentaire**

**Boîte à gants**

(suivant véhicule)

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



**Boîte à gants 15** : Pour l'ouvrir, appuyez sur le bouton **16**. Elle peut accueillir des documents de format A4, une bouteille d'eau de 2 litres... Suivant véhicule, elle est ventilée et réfrigérée.



Charge admise dans la boîte à gants **15** : 4 kg uniformément répartis.

### Dossier en position tablette



Lorsque le véhicule en est équipé, rabattez le dossier du siège central en tirant la sangle **17**.

Vous disposez au dos du dossier du siège central :

- d'un rangement **18** ;
- de deux portes-cigarettes **19** ;
- d'un vide-poche **20**.

**Nota** : en position dossier relevé, le couvercle du rangement **18** doit rester fermé.



Il est interdit de s'asseoir sur le siège central lorsque son dossier est rabattu.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-cigarettes ne déborde pas.

**Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**



# RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

## Rangement 18

Pour ouvrir, pressez la commande 21.

Le rangement 18 fermé, les passages 22 permettent de laisser brancher un cordon de charge d'un appareil à une prise accessoire.

4



Le rangement 18 doit être fermé lors du rabattement du dossier du siège central.

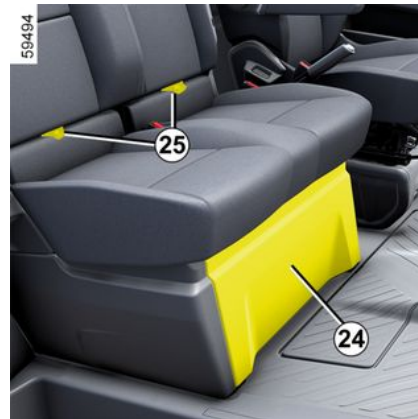
Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

## Rangements arrière

### Crochets porte-vêtements 23



## Coffre de rangement sous banquette avant 24

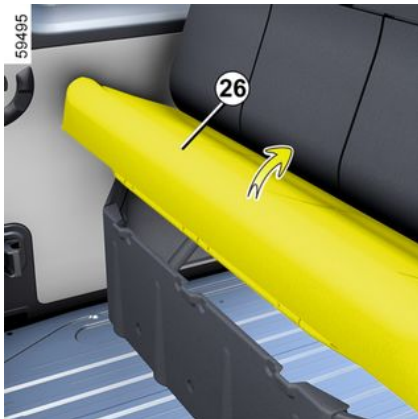


Pour y accéder, tirez sur l'une des languettes 25.

Pour refermer le rangement, poussez sur l'arrière de l'assise jusqu'à la butée. Veillez à ce qu'aucun objet ne gêne le bon verrouillage des coussins en position fermée.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Coffre de rangement sous banquette arrière 26



L'assise **26** se soulève pour donner accès au coffre de rangement situé sous la banquette.



Laissez toujours l'assise fermée en roulage :

- **risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;**
- **risque de projections d'objets à travers l'habitacle.**



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

### Rangement supérieur de cellule arrière 27

(suivant véhicule)



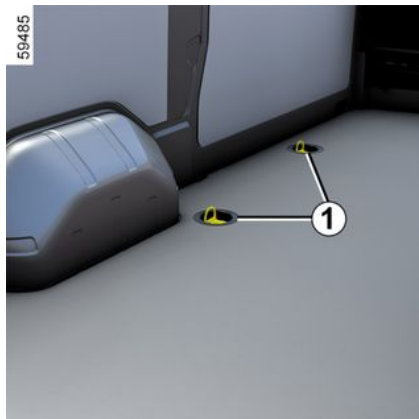
Réservé uniquement au transport d'objets.



Charge admise dans le rangement supérieur de cellule arrière **27** : 35 kg uniformément répartis.

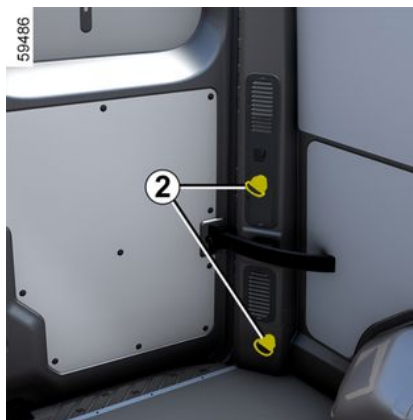
## TRANSPORT D'OBJETS

### Transport d'objets dans la cellule arrière

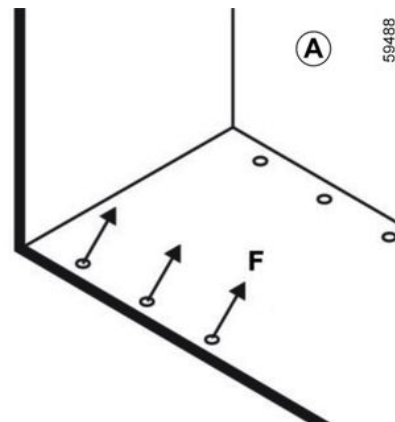


Suivant véhicule, les anneaux **1** et **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.

**i** Les anneaux **2** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **1** sur le plancher du véhicule.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

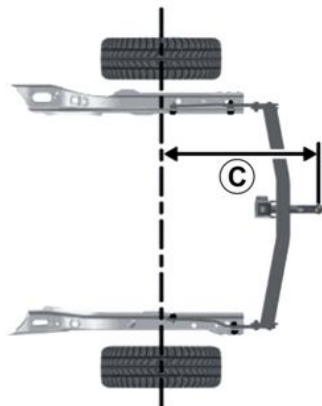


**F** max : 500 daN (comme indiqué sur l'étiquette **A** située la cellule arrière).

# TRANSPORT D'OBJETS

## Attelage

### Remorquage



59489

#### Cote **C** (maximum)

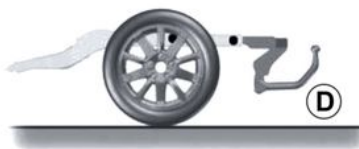
Traction

**C = 1 253 mm.**

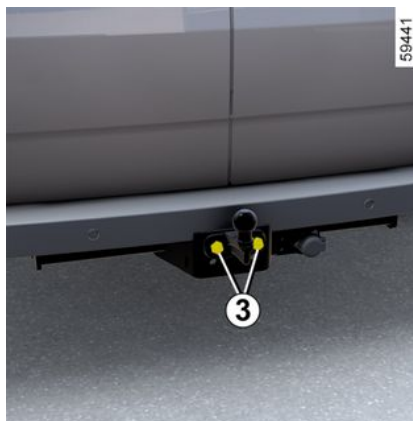
Propulsion

**C = 1 843 mm.**

## Installation de la boule de remorquage



59490



59441

Positionnez la boule afin de respecter la hauteur **D** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé. Serrez les boulons **3** en respectant un couple de serrage de 180 N.m (newtons.mètres).

**i** Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.  
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**i** Pour les versions électriques, l'usage d'une remorque au gabarit important peut générer une baisse de performance du moteur et limiter ainsi les accélérations et/ou le maintien de la vitesse du véhicule sur pente.

# TRANSPORT D'OBJETS

**i** Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée → 393.

## Choix et montage de l'attelage

Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser **30 kg**. Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

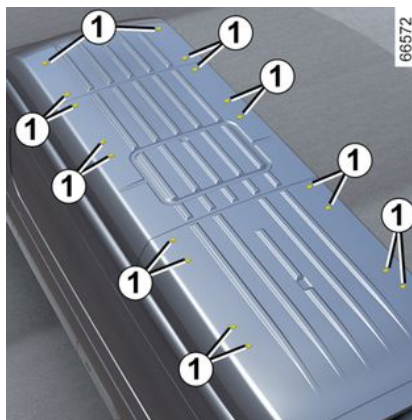
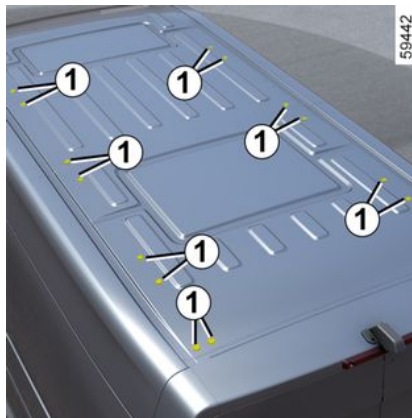
Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

## Barres de toit

### Accès aux points de fixation 1



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

## Précautions d'utilisation

### Manipulation des portes battantes arrière

Avant de manipuler les portes battantes arrière, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement des portes battantes arrière.



## TRANSPORT D'OBJETS



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Charge admise sur le toit**  
→ 393.

# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Capot moteur

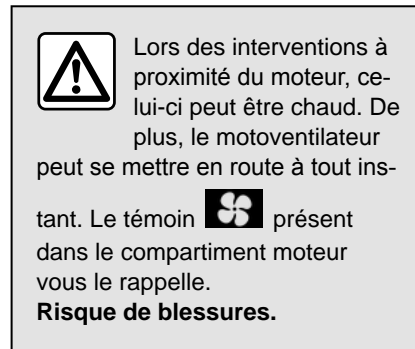
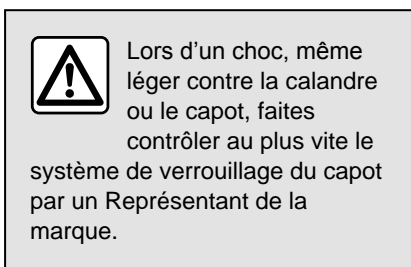
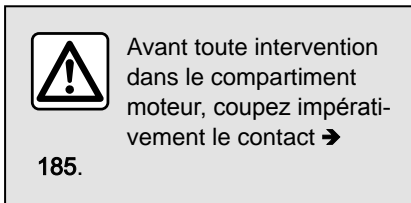
### Ouverture capot moteur



Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

### Déverrouillage de sécurité du capot

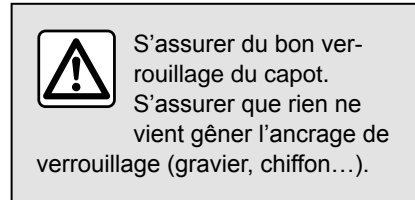
Pour déverrouiller, poussez la languette **2** vers la gauche, puis, soulevez le capot.



### Fermeture du capot

Assurez-vous du bon positionnement des balais d'essuie-vitres.

Remplacez la béquille **4** dans la fixation **5**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Ouverture du capot



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de la fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

## Huile moteur

### Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports sont supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau « MAXI » est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

### Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.**

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

185.

### Alerte du niveau huile minimum

Le message « Niveau d'huile à réajuster » et le témoin  s'allument au tableau de bord.

**Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.**

5

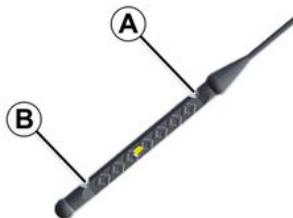
## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

### Lecture du niveau à la jauge

64862

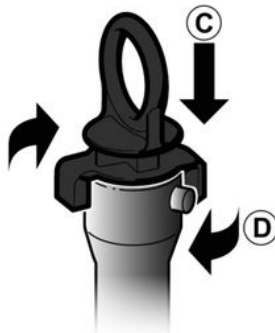


#### Moteur à l'arrêt :

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « MINI » **B** ni dépasser le « MAXI » **A**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

59506



Suivant véhicule, il est nécessaire de verrouiller la jauge à huile :

- enfoncez la jauge jusqu'en butée (mouvement **C**) ;
- effectuez une rotation pour le verrouillage (mouvement **D**).



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.



### Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

**Risque d'incendie.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

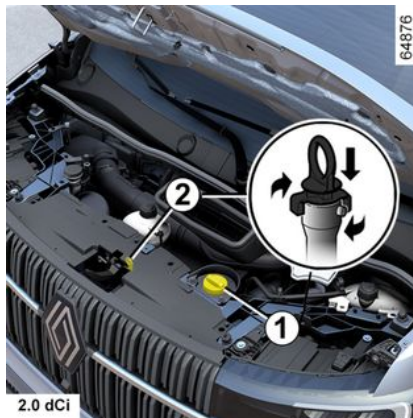
**Risque de blessures.**

# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Appoint, remplissage




Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, enfoncez la jauge **2** jusqu'en butée et, suivant véhicule, tournez-la d'un quart de tour pour la verrouiller. Vissez complètement le bouchon **1**.

 Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

### Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

### Vidange moteur

**Périodicité** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

### Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « MINI », ni au-dessus du « MAXI » de la jauge).

5

# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Avertissement



### Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

**Risque d'incendie.**



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

185.



**Vidange moteur :** si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.




Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



### Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile :

attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

**Risque d'incendie.**

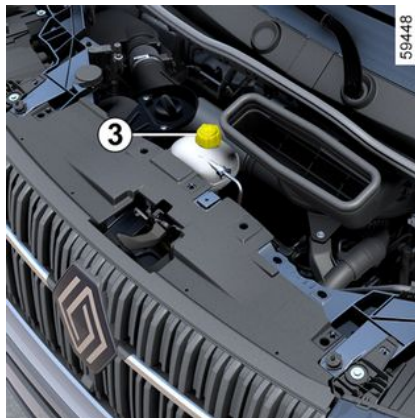
# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.  
**Risque de blessures.**

## Niveau liquide de refroidissement

### Version thermique



Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, les niveaux à froid doivent se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur les deux bocaux de liquide de refroidissement :

- le réservoir 2 sert au circuit de refroidissement haute température moteur ;
- le réservoir 3 sert au circuit de refroidissement basse température moteur.

Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Lors du remplissage, remplissez les bocaux légèrement au-delà du niveau « MAXI » (environ 10 mm).

## Périodicité de contrôle de niveau

**Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

## Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée des niveaux, consultez un Représentant de la marque.

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est

chaud.

**Risque de brûlures.**

### Version électrique



Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Pour chaque réservoir, le niveau à **froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur les trois réservoirs de liquide de refroidissement :

– le réservoir **1** sert au refroidissement moteur ;

– le réservoir **2** sert au circuit de chauffage.  
– le réservoir **3** sert au refroidissement de la batterie de traction ;  
Complétez les niveaux à **froid avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI »**.  
Suivant véhicule, l'emplacement des réservoirs de liquide de refroidissement peuvent varier.

**Nota** : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.



En cas de baisse anormale ou répétée de l'un des trois niveaux, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur les circuits de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**Risque de brûlures.**



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400

volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

**Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Périodicité du contrôle de niveau

**Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur et la batterie sont susceptibles de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

## Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le moteur n'est pas arrêté.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**

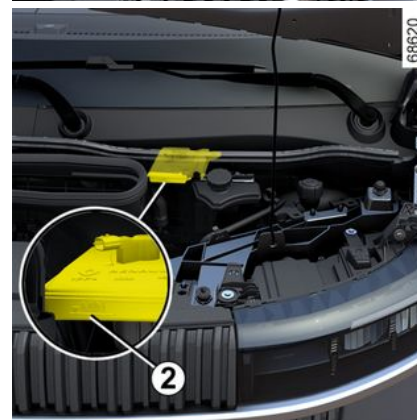
## Niveaux, filtres

### Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

## Niveau 1



Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garni-

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

tures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MI-NI » 2.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des plaquettes, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

5

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.




Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

185.

### Réservoir lave-vitre



### Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon 3, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

### Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

**Nota :** ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

185.

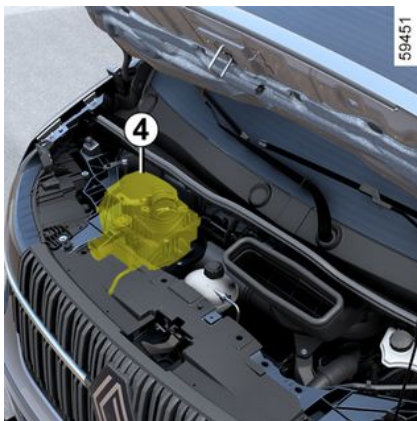
document d'entretien de votre véhicule.

Pour les véhicules qui en sont équipés, si le témoin **4** devient rouge, cela indique un encrassement du filtre à air.

Adressez-vous au plus tôt à un Représentant de la marque.

### Filtres

(Version thermique)



Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants** : reportez-vous au

# BATTERIE

## Batterie 12 volts



Suivant véhicule, la batterie est située sous le tapis de sol avant et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.** Pour y accéder :

- soulevez le tapis **1** ;
- déposez les quatre vis **2** et retirez le couvercle **3**.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie.

Contact coupé, certains consommateurs d'énergie peuvent être coupés (feux de croisement, radio, ventilation...). Lorsque le niveau devient critique, le message « Batterie faible Démarrer moteur » s'affiche.

L'état de charge de la batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse... ;
- véhicule arrêté, moteur coupé.

## Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

- **4** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **5** protection obligatoire de la vue ;
- **6** tenir éloigné des enfants ;
- **7** matières explosives ;
- **8** se reporter à la notice ;
- **9** matières corrosives.

# BATTERIE

## Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

### **Risque de brûlures par chocs électriques.**

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant **spécifique**, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

## Versions électrique



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

### **Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**



Pour les versions électrique, il est interdit de débrancher la batterie secondaire 12 volts.

### **Risque de brûlures par chocs électriques.**

# NETTOYAGE

## Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

5

### Agents atmosphériques corrosifs :

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

### Incidents de circulation

#### Actions abrasives :

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

## Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. :

ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de la lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollements des joints...).

# NETTOYAGE

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

## Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

## Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

## Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

## Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

## Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ **168**. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fuet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

## Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

# NETTOYAGE

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

**Nettoyage des autocollants, films décoratifs...**

## Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

## Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

## Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.

**L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.**

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

## Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.**

## Ceintures de sécurité

Elles doivent rester propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergents ou teintures est à proscrire.**

## Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

## Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

## Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.



## NETTOYAGE

### Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

### Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

### Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou un pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

# PNEUMATIQUES

## Pneumatiques

### Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans**

l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

## Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec

toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 339).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient at-

## PNEUMATIQUES

teintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI).**

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

### Versions à roues jumelées


Pour gonfler la roue extérieure, il est conseillé de faire passer le tuyau de gonflage entre les deux roues.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord → 211

### Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

### Roue de secours

→ 346 → 348 → 352

## Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux pré-conisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

## PNEUMATIQUES



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur  **votre véhicule** .

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.



Le système de surveillance de la pression des pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

Nous vous conseillons d'équiper **toutes les roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Nota :** nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage ;
- un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

### Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneumatiques doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum pour les tractions et toutes les roues arrière au minimum pour les propulsions.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

6



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

### Utilisation hivernale

#### Chaînes

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.

#### Versions tractions

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

#### Versions propulsions

**Pour des raisons de sécurité, montez des chaînes sur l'essieu arrière uniquement.**

**Nota :** pour les versions propulsions roues jumelées, placez des chaînes sur les roues arrière extérieures.

**Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »**

# PNEUMATIQUES


## Pressions de gonflage des pneumatiques



Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut **majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**. Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord → 211.



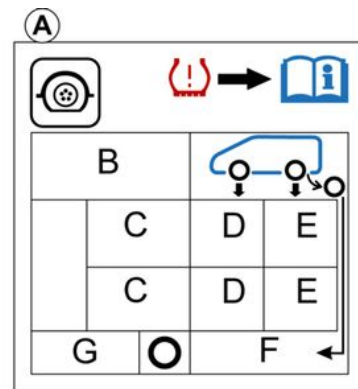
Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**



La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette dépendent du véhicule.

**B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

**C** : vitesse de roulage prévue.

**D** : pression de gonflage des pneumatiques avant.

**E** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

**F** : pression de gonflage de la roue de secours.

**G** : dimension de pneumatique de la roue de secours.

**Sécurité pneumatique et monte de chaînes** : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les ver-

## PNEUMATIQUES

sions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → 336.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une

remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** → 386.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

### Kit de gonflage des pneumatiques



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4 millimètres**. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

## PNEUMATIQUES



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

### **Cette réparation est temporaire.**

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine

de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.


La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette.

Vérifiez la date de péremption. Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage **1** situé sous le siège conducteur ➔ **344**.

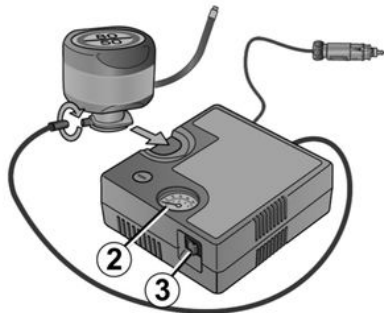
### **Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ **211**.

# PNEUMATIQUES

## Kit de gonflage

64866




6

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage situé sous le siège conducteur.

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord → 211.

### Moteur allumé, frein de parking serré,

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;

- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé sous le siège conducteur et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée → 339 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2).

**Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;**

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 3.

**Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.**



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

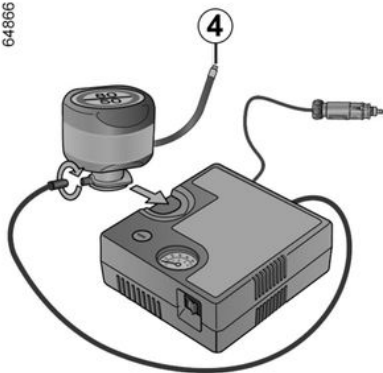


En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



# PNEUMATIQUES

64866



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille 4 de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisé en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

## Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

6

# PNEUMATIQUES

## Outils

### Emplacement du bloc outils



Le bloc outils **1** est situé sous le siège conducteur.

Pour sortir les outils, avancez le siège et rabattez le dossier ➔ **63**.



Suivant véhicule, le couvercle **2** doit être retiré afin d'accéder au bloc outils. Appuyez sur les languettes **3** puis tirez le couvercle vers vous afin de le détacher.

Une fois le bloc-outils remis en place, veillez à bien replacer le couvercle.

**Nota** : lors de la repose du bloc outils, poussez-le avec une main et guidez-le avec l'autre afin de garantir son bon verrouillage. Veillez à enfoncer le bloc jusqu'à son verrouillage.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

### Composition du bloc outils

(suivant véhicule)



## PNEUMATIQUES



- Cric hydraulique **4** ;
- anneau de remorquage **5** ;
- clé d'enjoliveur **6** ;
- clé de roue **7** ;
- clé de déverrouillage du treuil **8** ;
- rallonge hexagonale **9** ;
- rallonges **10** ;
- cric **11**.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

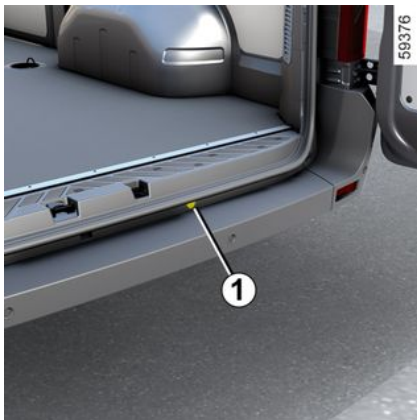
Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

# PNEUMATIQUES

## Crevaison, roue de secours

### Position roue de secours



Pour les véhicules qui en sont équipés, la roue de secours se situe sous le châssis.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours → 347.

### Pour retirer la roue de secours



– Insérez dans l'emplacement **1** l'embout de la clé de déverrouillage **3**, disponible dans le bloc outils → 344, prolongé de la clé de roue **4** (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) ;

- faites descendre la roue de secours au maximum en tournant la clé de roue **4** vers la gauche ;
- déclipsez l'élément **2** de la jante ;
- faites passer l'élément **2** par la jante et libérez ainsi la roue.

### Pour remettre une roue



Procédez dans le sens inverse :

- mettez la roue à plat sous le véhicule, **valve vers le sol**. Risque de perte de la roue si ce sens de remontage de la roue n'est pas respecté ;
- faites traverser le câble et l'élément **2** à travers la jante ;
- centrez l'élément **2** au centre de la roue ;

## PNEUMATIQUES

– remontez au maximum le câble de maintien en tournant la clé de roue **4** vers la droite et vérifiez le bon verrouillage de la roue.

**Nota** : ne placez pas une roue crevée avec jantes en aluminium dans le treuil de roue de secours. Veillez à bien remonter le treuil.



Mettez la roue crevée à plat sur le sol, **valve vers vers le sol.**

**Risque de perte de la**

**roue.**



Ne touchez pas au système d'échappement.

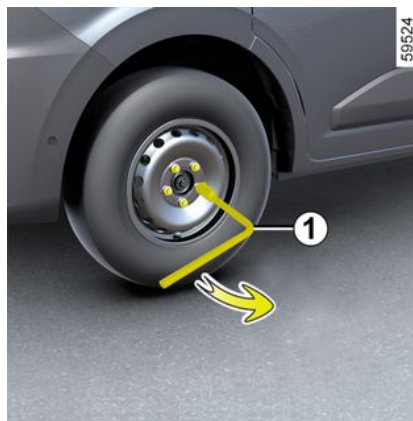
**Risque de brûlures.**

### Changement de roue

#### Débloccage de roue

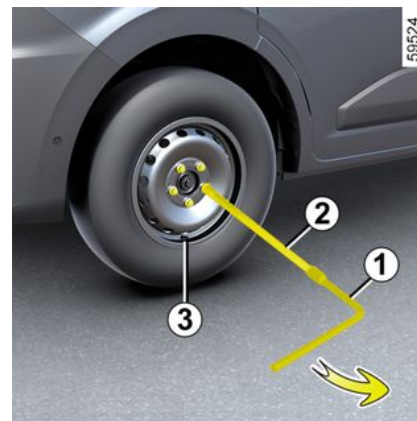
Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

#### Débloccage de roue



Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

#### Débloccage de roues jumelées



Dans le cas d'un démontage de roues jumelées, dévissez la rallonge de gonflage **3**.

**N'oubliez pas de la visser au remontage.**

Débloquez les vis de la roue en plaçant la clé de roue **1** prolongée par la rallonge hexagonale **2** (fournies avec le bloc outils) de façon à appuyer dessus.

## PNEUMATIQUES



### Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

## Cric hydraulique



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Enclenchez le signal de détresse. Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **D**, **M** ou **R** pour les boîtes de vitesses automatiques). Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**

## Utilisation du cric hydraulique

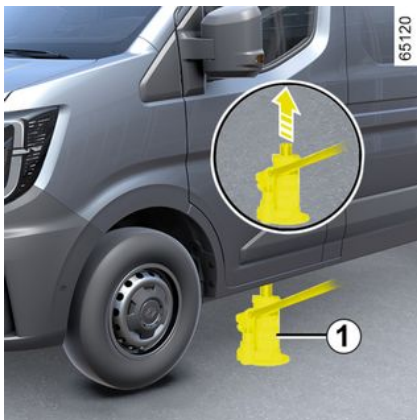


Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

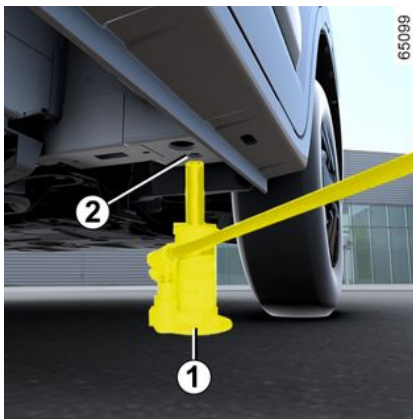
## PNEUMATIQUES

Sortez le cric **1** situé dans le bloc outils. Prenez connaissance du dessin sur le cric avant de l'utiliser.

### Point d'appui cric avant **2**

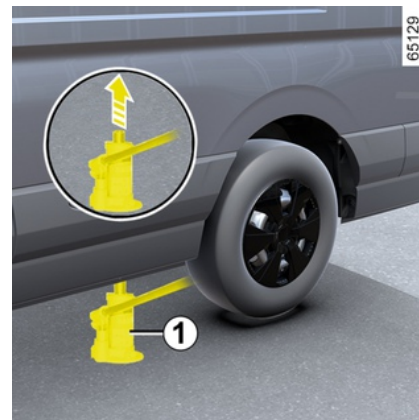


Placez la tête du cric sur le point d'appui **2** proche de la roue concernée.



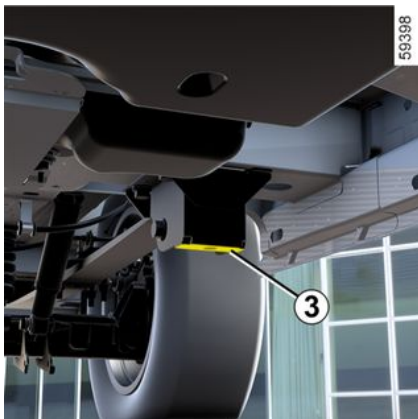
Présentez le cric **1** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **2** prévu.

### Point d'appui cric arrière **3** (versions fourgon supérieures à 3,5 tonnes)

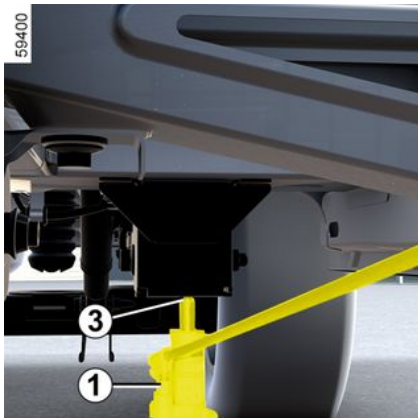


6

## PNEUMATIQUES



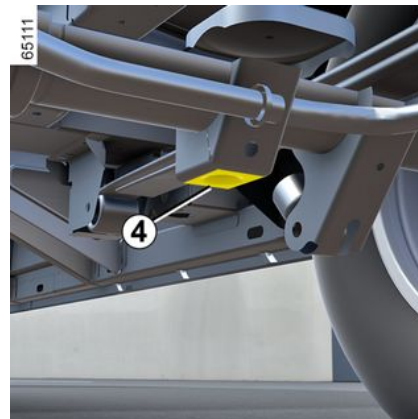
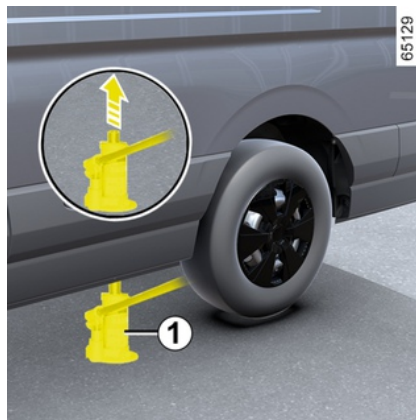
Placez la tête du cric sur le point d'appui **3** proche de la roue concernée.



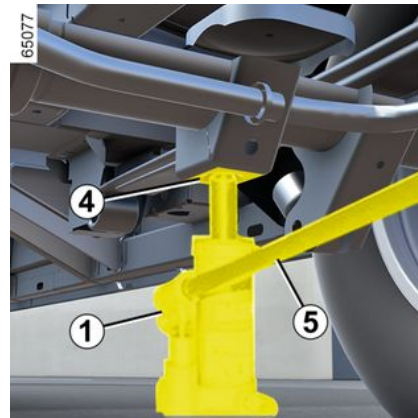
Présentez le cric **1** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **3** prévu.

### Point d'appui cric arrière **4** (versions propulsion et châssis cabine)

Ce point d'appui doit être utilisé lors du changement des roues arrière pour les véhicules version propulsion et châssis cabine.



Placez la tête du cric sur le point d'appui **4** proche de la roue concernée.





## PNEUMATIQUES

Présentez le cric **1** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **4** prévu.

Commencez à pomper en manoeuvrant les trois rallonges **5** mises bout à bout et disponibles dans le bloc outils → **344**.

Décollez la roue du sol.

**Nota** : l'utilisation des trois rallonges **5** vous évite de vous positionner sous le véhicule pour manipuler le cric **1** lors du levage du véhicule.

Démontez les vis et retirez la roue (retirez l'enjoliveur central si nécessaire).

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et, suivant véhicule, tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

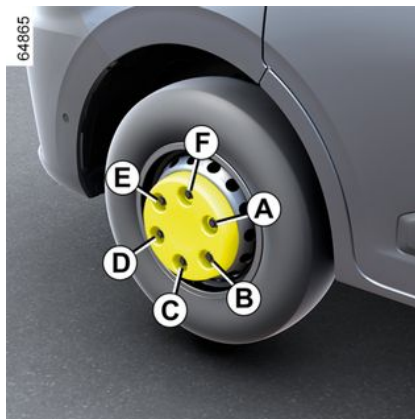
Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.

**Nota** : ne lubrifiez pas les vis de roue

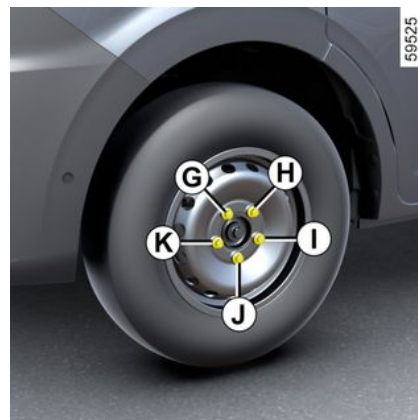


Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

Serrez les écrous et descendez le cric. Roue au sol, serrez les vis fortement en respectant l'ordre de serrage suivant :



**Roue avec 6 trous** : commencez par la vis **A**, puis **D**, **B**, **E**, **C** et terminez par **F**.



**Roue avec 5 trous** : commencez par la vis **G**, puis **J**, **H**, **K**, et terminez par **I**.

Faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

# PNEUMATIQUES

## Cric



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Enclenchez le signal de détresse. Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant. Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **D**, **M** ou **R** pour les boîtes de vitesses automatique). Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**

## Véhicule équipé du cric avec réhausse



Pour le changement d'une roue avant, utilisez la réhausse **1** (figure **A**).

Pour le changement d'une roue arrière, retirez la réhausse **1** (figure **B**).

## Utilisation du cric

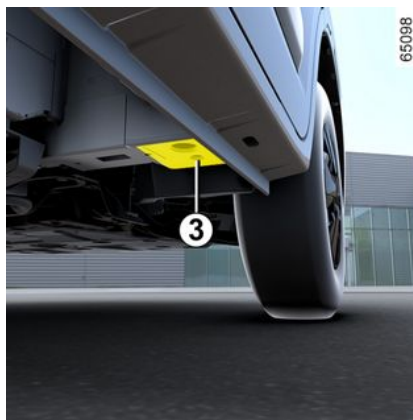
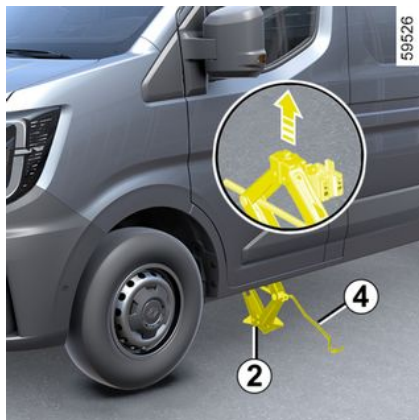


Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

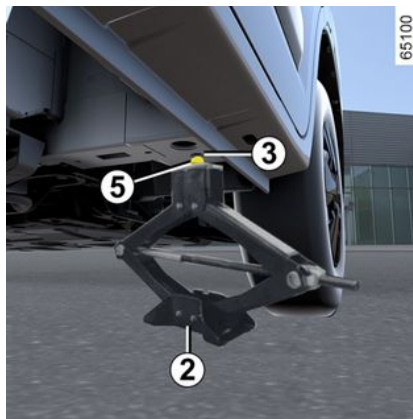
## PNEUMATIQUES

Sortez le cric **2** situé dans le bloc outils. Prenez connaissance du dessin sur le cric avant de l'utiliser.

### Point d'appui cric avant **3**

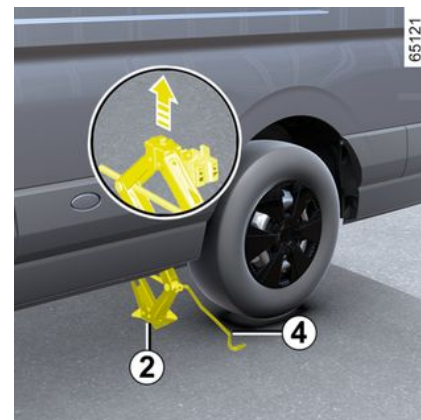


Présentez le cric **2** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **3** prévu.



Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric **5** doit être positionnée **impérativement** à hauteur du point d'appui **3**.

### Point d'appui cric arrière **6**

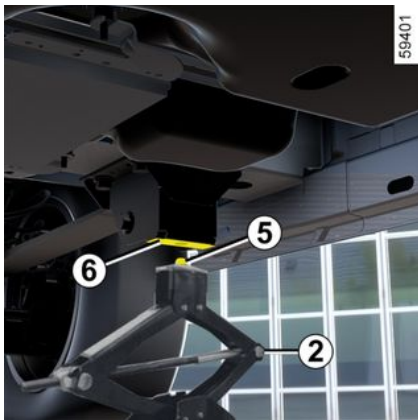


6

## PNEUMATIQUES



Présentez le cric **2** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **6** prévu.



Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric **5** doit être positionnée **impérativement** à hauteur des points d'appui **6**.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle **4** jusqu'à décoller la roue du sol, démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

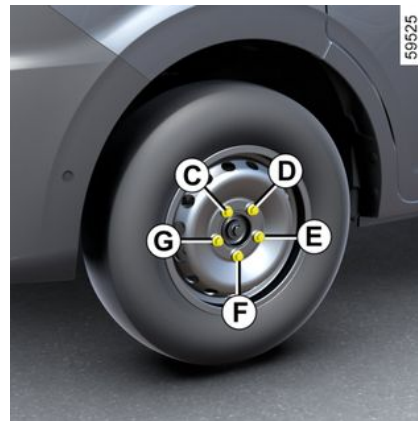
Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

**Nota** : ne lubrifiez pas les vis de roue



### Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Roue au sol, serrez les vis fortement en commençant par le côté **C**, puis **E**, **G**, **D** et terminez par **F**, faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



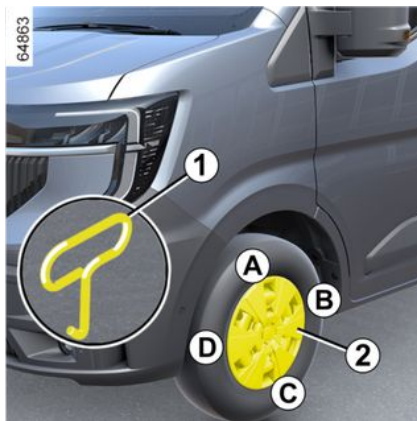
En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

# PNEUMATIQUES

## Enjoliveurs, enjoliveur-roue

### Enjoliveur 2

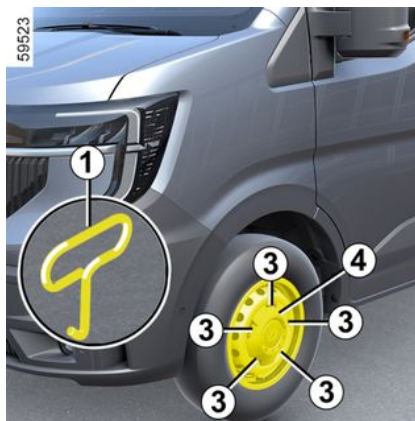


#### (vis de roues masquées)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils), en enfonçant suffisamment le crochet dans l'orifice situé près de la valve (pour atteindre le fil de maintien métallique situé à l'arrière de l'enjoliveur).

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve. Enfoncez les crochets de maintien en commençant du côté de la valve **A**, puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

### Enjoliveur central 4

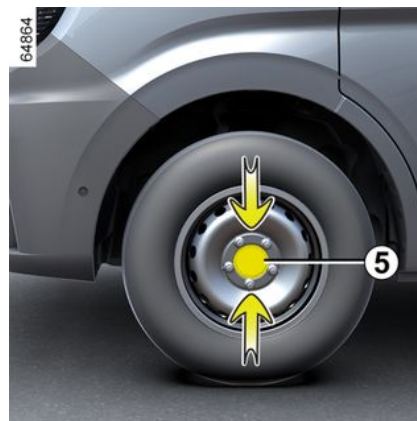


#### (vis de roues masquées)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1**, en introduisant la clé dans les logements **3** prévus à cet effet.

Pour le remettre, orientez-le par rapport aux vis de roue, clippez-le et vérifiez son bon verrouillage.

### Enjoliveur 5



#### (vis de roues apparentes)

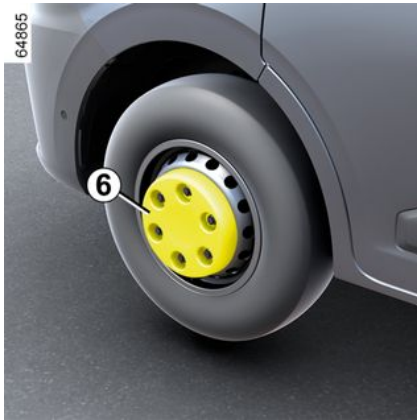
Pour le déposer sans démonter la roue, pincez-le aux endroits indiqués par les flèches.

Faites-le tourner de manière à dégaier les pattes de fixation situées derrière les vis de roue.

Pour le remettre, procédez de manière inverse.

# PNEUMATIQUES

## Enjoliveur 6



**(Roue avant uniquement pour les véhicules équipés de roues jumelées)**

Enlevez les cache-écrous **6** à la main puis l'enjoliveur.

# DÉPANNAGE

## Remorquage : dépannage

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant le déblocage de la colonne de direction. Allumez les feux de détresse. La nuit, le véhicule doit être éclairé.

### Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

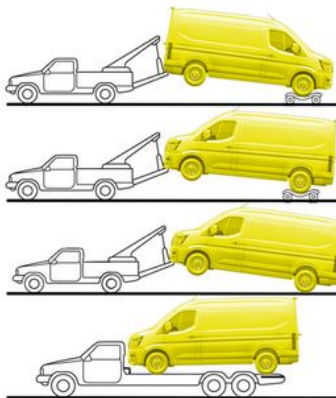


Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

## Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique



65230

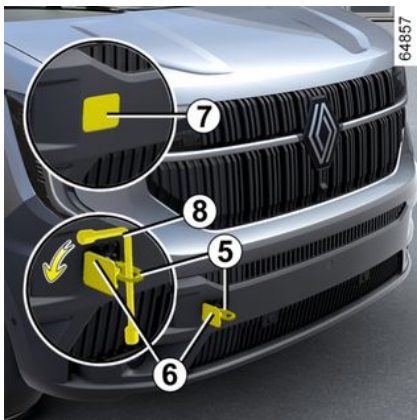
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

# DÉPANNAGE

## Point de remorquage avant



### Utilisez exclusivement à l'avant :

– l'anneau de remorquage **5** (situé dans le bloc outils).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

**Accès à l'anneau de remorquage 5 :** avancez le siège conducteur et faites basculer le dossier afin de l'extraire du bloc outils → 344.

**Accès au point de remorquage avant 6 :** poussez le côté gauche du cache **7** pour le déclipper.

**Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum :** dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue **8**.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** rangé avec les outils → 344.



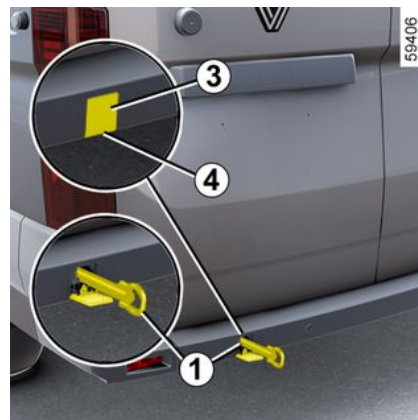
Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.  
**Risque de perte de l'objet remorqué.**



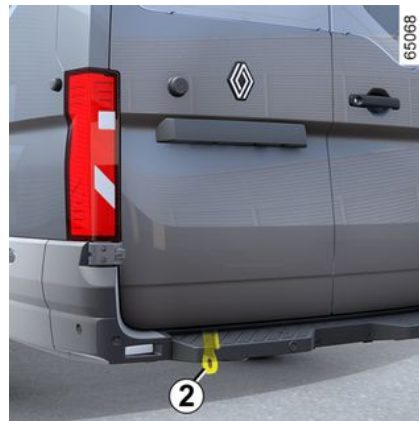
Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le bloc outils, comme ils l'étaient à l'origine, et rangez le bloc impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

## Point de remorquage arrière

Utilisez exclusivement à l'arrière :



– l'anneau de remorquage **1** (situé dans le bloc outils → 344) ;





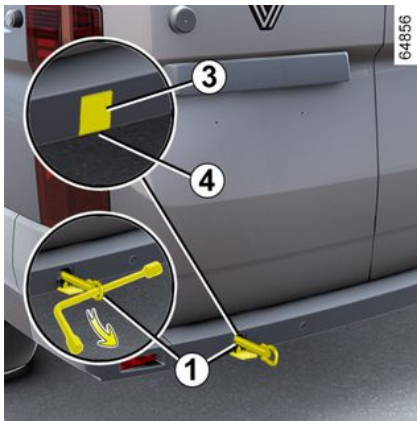
## DÉPANNAGE

– l'anneau **2** si le véhicule est équipé d'un marchepied.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

**Accès à l'anneau de remorquage 1 :** avancez le siège conducteur et faites basculer le dossier afin de l'extraire du bloc outils → **344**.

**Accès au point de remorquage arrière 3 :** déclipsez le cache **4** en passant un outil type tournevis plat dans l'encoche **4**.



**Vissez l'anneau de remorquage 1 au maximum :** dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez

en bloquant à l'aide de la clé de roue → **344**.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **1** rangé avec les outils → **344**.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.  
**Risque de perte de l'objet remorqué.**



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le bloc outils, comme ils l'étaient à l'origine, et rangez le bloc impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

## Batterie : dépannage

### Particularités des versions électriques



Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie secondaire 12 volts en utilisant :

- un chargeur de batterie externe ;
- une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.



N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie secondaire 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération.

**Risque d'endommagement du véhicule.**

## DÉPANNAGE



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 400 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

**Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

### Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;

- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

### Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en + **après contact.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

**Risque de blessures graves.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

**185.**  
**Risque de blessures.**

# DÉPANNAGE



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

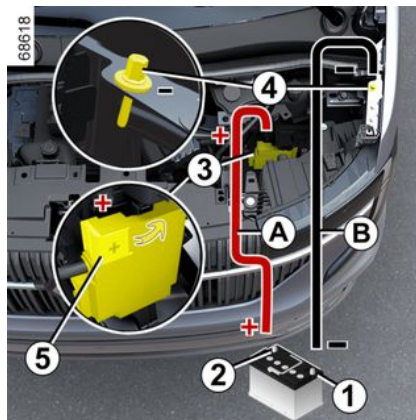
## Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous pos-

sez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.** La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs). Coupez le contact de votre véhicule.



Fixez le câble positif (+) **A** sur le bornier **3** après avoir ouvert le cache **5**, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **1** de la batterie fournissant le courant puis sur l'élément de masse (-) **4**.

Démarez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

Moteur tournant, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 1 - 2 - 3**).




Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.


**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES


## Éclairage extérieur : remplacement des lampes

### Projecteurs avant

 Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

 Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

186.

 Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

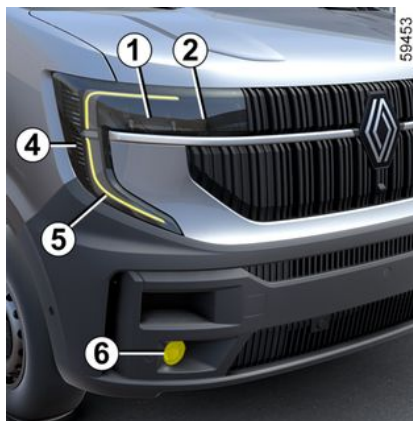
**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



### Feux de croisement à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux de route 2



Retirez le cache **A** et déclipsez le porte-lampe **3**.

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

**Type de lampe :** H7.

**Nota :** une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

## Feux indicateur de direction 4

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux de jour, de position à LED 5

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux de brouillard avant 6



– Déclipez ou dévissez la trappe sous le bouclier avant 7 à l'aide d'un outil de type tournevis ;

- accédez au porte-lampe situé derrière le bouclier en passant par la trappe ;
- dévissez le porte-lampe.

**Type de la lampe :** H16LL.



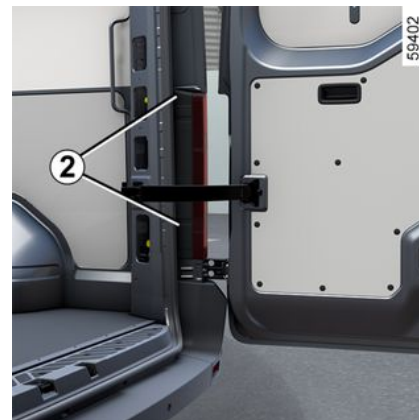
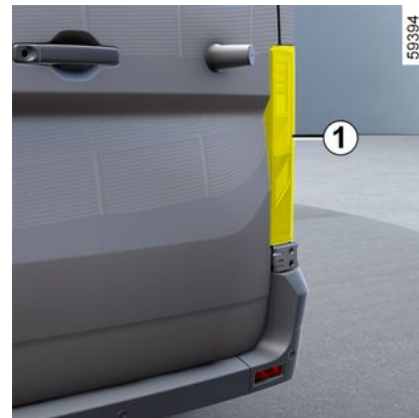
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

## Feux arrière et latéraux

### Feux arrière 1



6

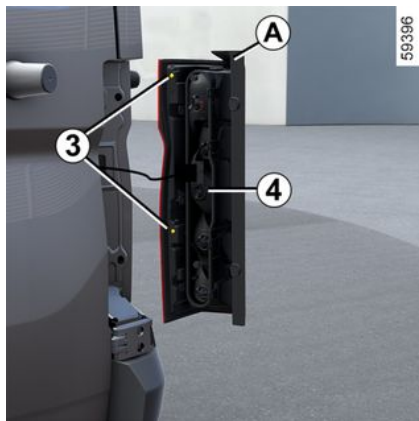
## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Suivant véhicule, déposez les grilles de protection. Dévissez les deux vis **2** et tirez le bloc des feux arrière **A**.

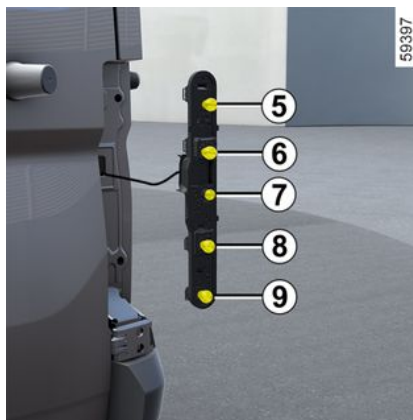


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**



Déclipsez les clips **3** du porte-lampes **4**.



### **5. Feu de position et stop**

Type de lampe : P21/5W.

### **6. Feu de direction**

Type de lampe : PY21W.

### **7. Feu de position**

Type de lampe : R5W.

### **8. Feu de recul**

Type de lampe : P21W.

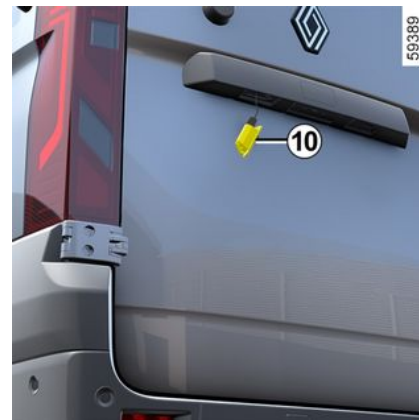
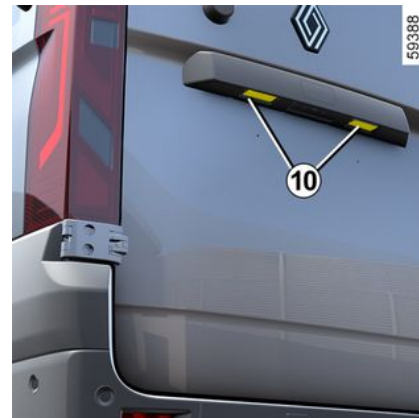
### **9. Feu de brouillard arrière**

Type de lampe : P21W.

### **Troisième feu de stop**

Consultez un Représentant de la marque.

### **Éclaireurs de plaque d'immatriculation 10**



## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Déclipsez l'éclaireur **10** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

**Type de lampe** : W5W.

### Répétiteurs latéraux

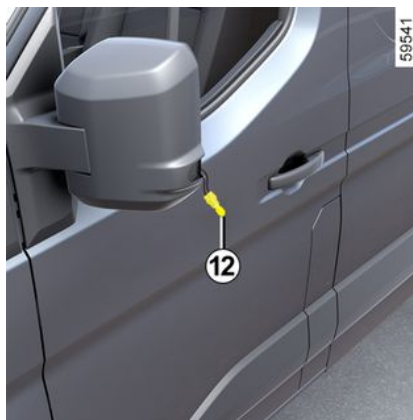



Orientez le miroir **11** pour accéder à la vis.

Dévissez la vis à l'aide d'un tournevis à empreinte torx.

Sortez le répétiteur et remplacez la lampe **12**.

**Type de lampe suivant véhicule** : WY5W ou W16W.



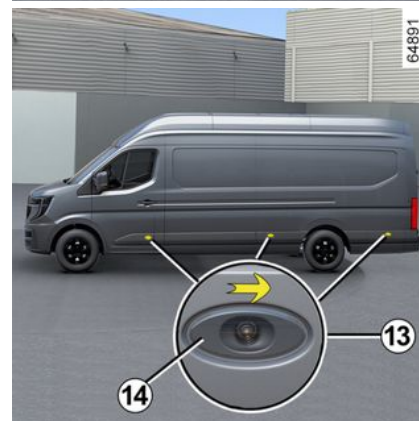
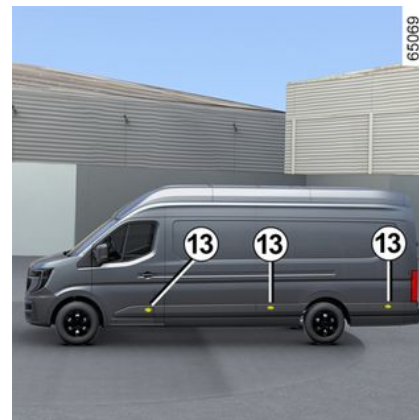
 Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



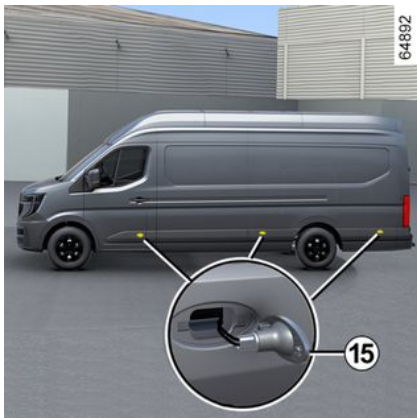
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

### Feux de position latéraux



## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Pour changer un feu de position latéral **13** :

- poussez et faites coulisser le feu **13** vers l'arrière du véhicule ;
- tirez sur la partie **14** située vers l'avant du véhicule et sortez le feu de son emplacement ;
- tournez le porte-lampe **15** d'un quart de tour vers la gauche et remplacez la lampe.

**Type de lampe suivant véhicule :**  
W5W.



Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

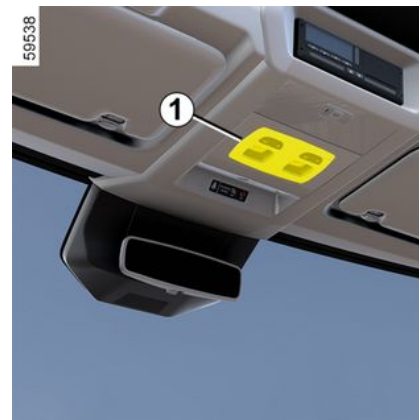


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

## Éclairage intérieur : remplacement des lampes

### Plafonnier à lampe halogène 1



Déclipsez le diffuseur **1** du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

**Type de lampe :** W5W ou W6W.

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

### Éclaireur LED 2



Consultez un Représentant de la marque.

# BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

## Remplacement des balais d'essuie-vitre d'essuie-vitre 2

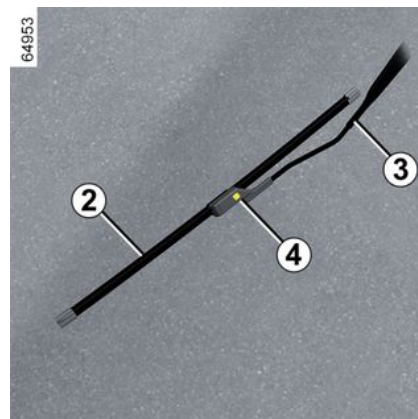
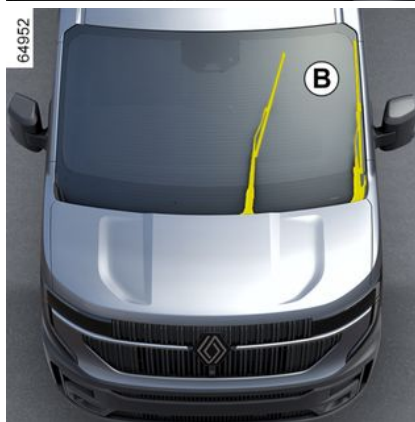
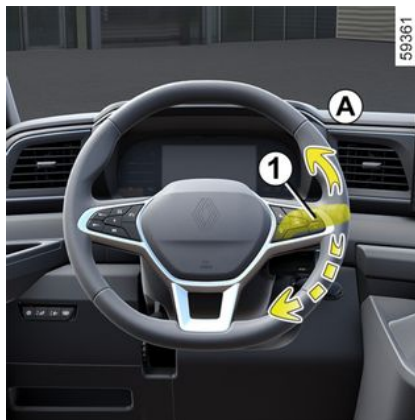
### Accès



Pour accéder aux balais d'essuie-vitre, montez sur le marchepied **1**.

**Nota** : le marchepied peut être glissant.

### Démontage



Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuies-vitres en position de service **B**.

### Contact mis, moteur à l'arrêt :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

### Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



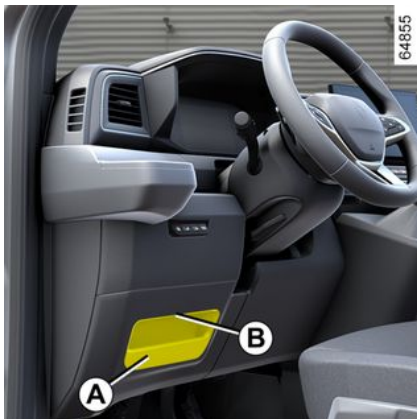
– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : **risque de casser la vitre.**

# FUSIBLES

## Compartiment à fusibles



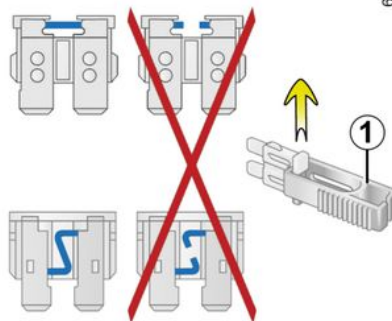
En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **B**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située à l'arrière de la trappe **A**.

**Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)**

## Pince 1



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe **A**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

**i** Suivant la législation ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.

Votre véhicule est équipé de deux boîtiers fusibles : dans l'habitacle et dans le compartiment moteur.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.
















# FUSIBLES


## Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Symbole
	Sièges chauffants
	Bouton de stationnement assisté/Radars latéraux avant et arrière
	Feux de stop
	Allume cigare rang 1/ Prise accessoire rang 1
	Feux de brouillard arrière
	Feux de détresse et 3ème feu de stop
	Radio
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Chargeur inductif</li> <li>– Controlographie</li> <li>– Module alerte ceinture</li> <li>– Réglage hauteur feux</li> <li>– Alarme</li> <li>– Pare-brise chauffant</li> </ul>

Symbole	Symbole
	Prise accessoire multimédia/Prédisposition accessoire
	Prise accessoire coffre, prise attelage
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Serrures de portes avant</li> <li>– Trappe carburant/charge</li> <li>– Serrures de portes arrière</li> <li>– Supercondamnation</li> </ul>
	Feux de croisement/position
	Alarme
	Lève-vitres impulsif de la place passager avant
	Commande de rétroviseur
	ABS/ESP
	Affichage tableau de bord

Symbole	Symbole
	Lève-vitres impulsif de la place conducteur
	Climatisation
	Éclairage plafonnier
	Airbag

 Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement. Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette. N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

# FUSIBLES

## Fusibles dans le compartiment moteur



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →


185.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**Risque de brûlures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **C**.

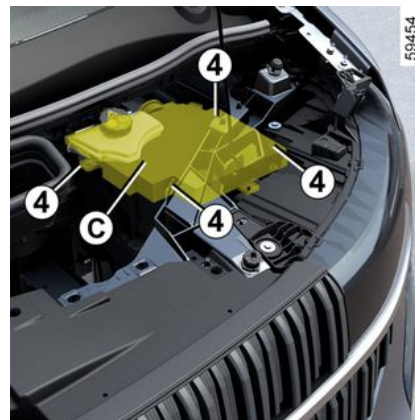
Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

### Accès à la boîte à fusibles



Déclipsez les clips **2** et dégagez le bocal de liquide de refroidissement **3**.

### Dépose du couvercle **C**



Déclipsez les clips **4** et retirez le couvercle **C**.

### Repose du boîtier **C**

Remplacez le boîtier **C** et clipsez les clips **4** pour assurer la bonne étanchéité de la boîte à fusibles.

Positionnez le bocal de liquide de refroidissement **3**, puis clipsez les clips **2**.



Veillez à ce que ni eau ni poussière ne soient introduites dans le boîtier lors de la dépose/repose.

59454










6

59456

# FUSIBLES

## Affectation des fusibles compartiment moteur

La présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Dégivrage		Feu de route droit
	Climatisation		ABS
	Feu de croisement droit		Essuie-vitre
	Feu de croisement gauche		
	Feu de brouillard		
	Feu de route gauche		

6



## PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacements pour :

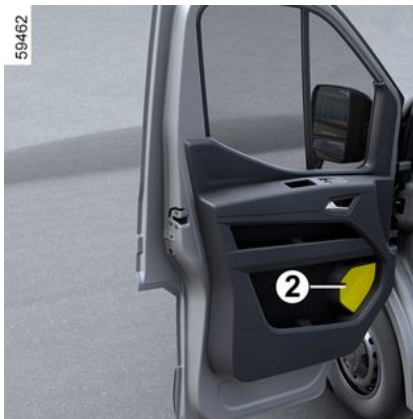
- la radio **1** ;
- des haut-parleurs avant **2** (suivant véhicule).

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

### Emplacement radio **1**



Déclipsez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



- i** – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

# INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

## Avertissement



### Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 303. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

### **Risque d'accidents graves.**

### **Risque d'atteinte à la vie privée.**

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

### **Utilisation de la prise diagnostic**

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

**Pour votre sécurité**, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

### **Risque d'accidents graves**

### **Risque d'atteinte à la vie privée.**

### **Montage ultérieur d'accessoires**

## INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

### **Gêne à la conduite**

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 52 et → 186.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte avant gauche à l'aide de la clé dans la serrure de porte puis démarrez le moteur → 186 pour synchroniser la télécommande.

6

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

<b>Vous actionnez le démarreur</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Faites appel à un Représentant de la marque.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante → <b>359</b> ou remplacez la batterie si nécessaire → <b>330</b> . Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	→ <b>186</b>
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiler, manœuvrez clé et volant → <b>185</b> .

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Version électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	La température extérieure est inférieure à -26 °C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin → 357.
Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	Absence de courant dans le boîtier mural ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmeur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...) → 22.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule → 22.
Le témoin de trappe de charge clignote bleu.		

6

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur → 321.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	→ 194
Fumée sous le véhicule au démarrage du chauffage.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la chaudière.  Dans ce cas, la fumée disparaîtra progressivement lorsque la température de l'habitacle aura atteint la consigne de température.	
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Défaillance du système d'assistance.	
Le moteur chauffe. Le témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement et le témoin <b>STOP</b> s'allument.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

6



## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

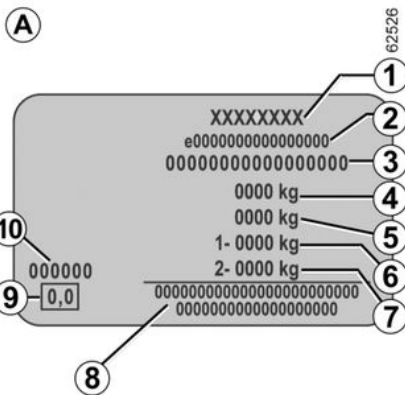
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitre collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ <b>370</b> .
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe projecteur avant défectueuse.	Consultez un Représentant de la marque ➔ <b>362</b> .
	Lampe projecteur arrière ou latéral défectueuse.	Remplacez la lampe défectueuse ➔ <b>362</b> .
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ <b>370</b> .
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ <b>370</b> .
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ <b>370</b> .
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.	

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

<b>Appareillage électrique</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
Traces opaques (noires) dans les feux arrière.	<p>Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.</p> <p>Lors d'un lavage ou après une averse, l'eau s'écoule dans la gouttière dédiée du bloc feu. Des traces d'humidités peuvent apparaître.</p> <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront après quelques heures.</p>	

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

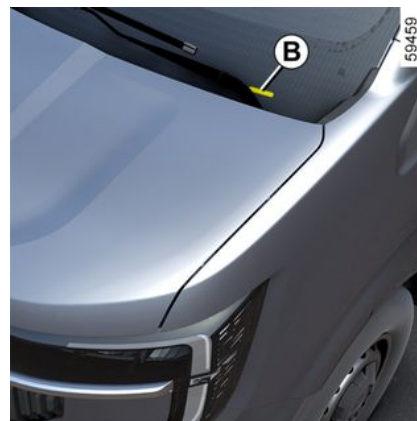
La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

### Plaque constructeur A

1. Nom du constructeur.
2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
3. Numéro d'identification.

**B. Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage .**

4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
7. MMTA essieu arrière.
8. Réserve aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
9. Émission échappement Diesel. Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur → 194.
10. Référence peinture (code couleur).



Pour accéder au type mine du véhicule et numéro dans la série du type, dé-

# INFORMATIONS VÉHICULE

clippez à l'aide d'un outil de type tournevis plat le cache **C**.

## Informations techniques pour les secours



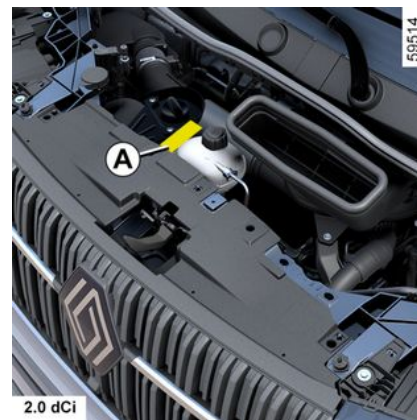
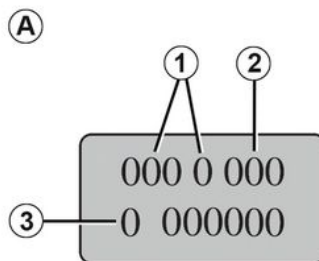
Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise.

**Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.**

## Identification moteur, caractéristiques moteur

### Identification moteur



**Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

(Emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Caractéristiques moteur

### Type moteur version thermique

<b>Versions</b>	2.0 dCi
<b>Type moteur</b> (voir plaque moteur)	M9R
<b>Cylindrée (cm<sup>3</sup>)</b>	1 998
<b>Injection</b>	Diesel
<b>Type de carburant</b> <b>Indice d'octane</b>	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
<b>Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles</b> (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	<b>B7</b> Carburant Diesel conforme à la norme <b>EN 590</b> contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
	<b>B10</b> Carburant Diesel conforme à la norme <b>EN 16734</b> contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
	<b>XTL</b> Carburant diesel paraffinique conforme à la norme <b>EN 15940</b> contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
<b>Bougies</b>	-

### Type moteur version électrique

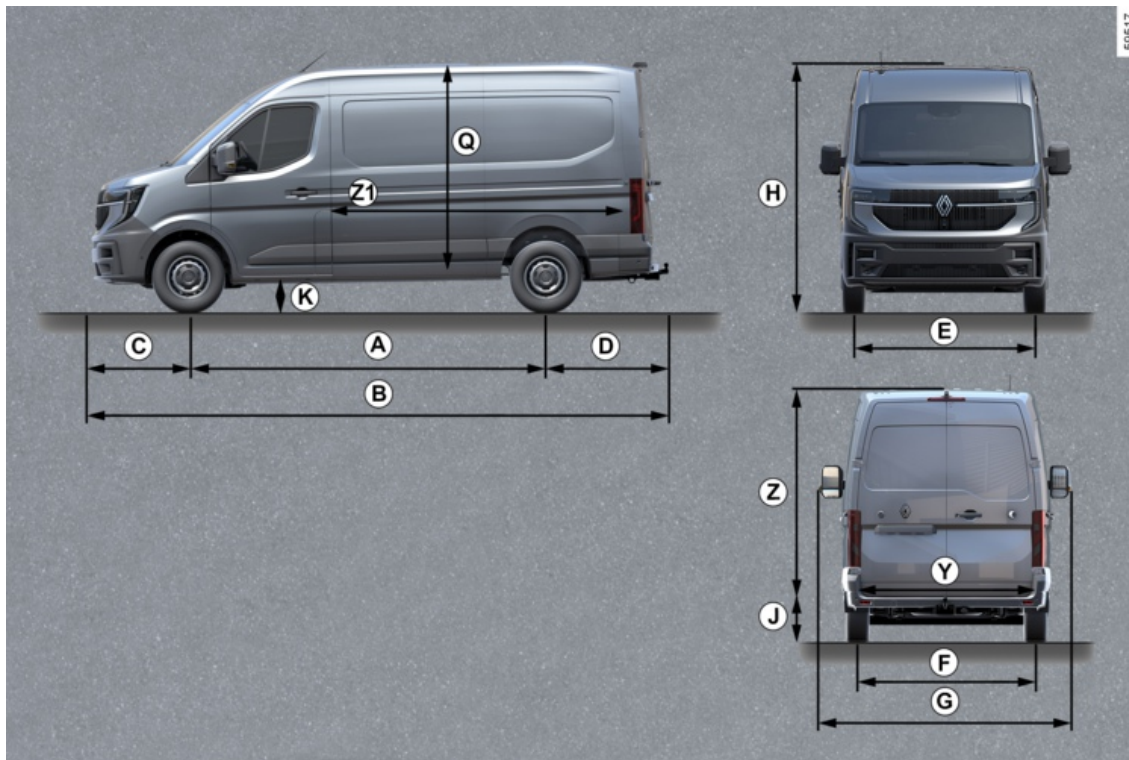
Type moteur : 6AM



# INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)

Visuel dimensions



7



# INFORMATIONS VÉHICULE

## Tableau dimensions

### Véhicules complets et sans transformations ultérieures

		Fourgon standard		Fourgon surélevé	
		Chassis standard	Chassis long 1	Chassis long 1	Chassis long 2
<b>A</b>	Empattement	3,585	4,215		
<b>B</b>	Longueur totale	5,685 (5,780*)	6,315 (6,410*)		7,075*
<b>C</b>	Porte à faux avant	0,970			
<b>D</b>	Porte à faux arrière	1,130 (1,225*)			1,890
<b>E</b>	Voie avant	1,765		1,765 (1,775**)	
<b>F</b>	Voie arrière	1,730		1,735 (1,615**)	
<b>G</b>	Largeur sur rétroviseur déployés	2,465 (2,630***)			
	Largeur sur rétroviseur repliés	2,220			
<b>H</b>	Hauteur	2,500		2,780	
<b>J</b>	Hauteur de seuil de chargement	0,570			0,665 (0,715**)
<b>K</b>	Garde au sol à vide	0,212			
<b>Q</b>	Hauteur de chargement	1,885		2,120	2,025
<b>Y</b>	Largeur entre passage de roue	1,380			1,380 (1,080**)
<b>Z</b>	Hauteur ouverture de coffre	1,755			1,660
<b>Z1</b>	Longueur de chargement	3,225	3,855		4,495

\* Version avec marche-pied

## INFORMATIONS VÉHICULE

\*\* Version avec roues jumelées

\*\*\* Version avec rétroviseurs « bras longs »

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

<b>Masse Maximum Autorisée en charge (MMAC)</b> <b>Masse Totale Roulante (MTR)</b>	Masses indiquées sur la plaque constructeur (→ 386)		
<b>Masse Remorque Freinée* (MRF)</b>	s'obtient par calcul :MTR-MMAC		
<b>Masse Remorque non Freinée*</b>	750		
<b>Charge admise sur le point d'attelage*</b>	Versions avec MRF comprise entre 2 et 2,5 tonnes	Versions avec MRF comprise entre 2,5 et 3 tonnes	Versions avec MRF comprise entre 3 et 3,5 tonnes
	100	120	140
<b>Charge admise sur le toit</b>	Version toit standard : 200 Version fourgon surélevé : interdit		

### \* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau)...

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

7

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

7



# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN : .....

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

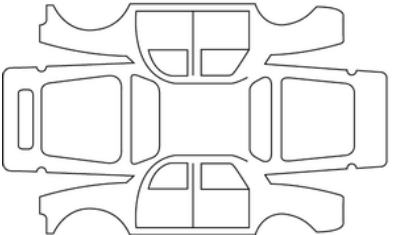
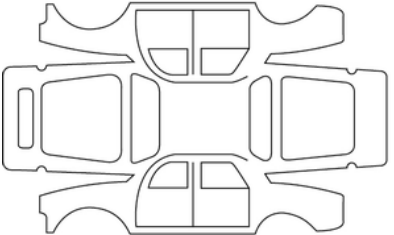
\* Voir page spécifique

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

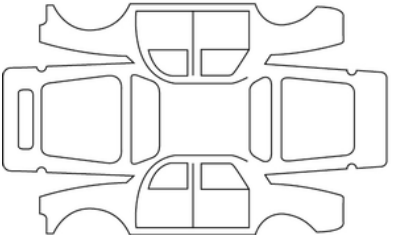
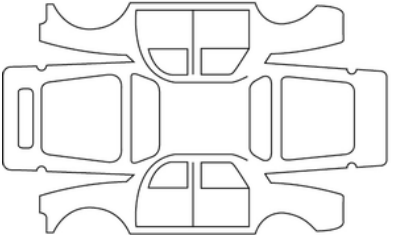
**VIN :** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN :** .....

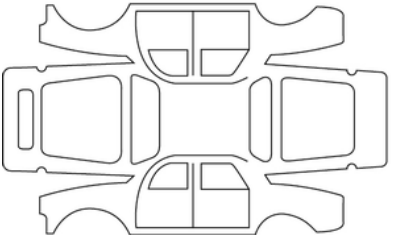
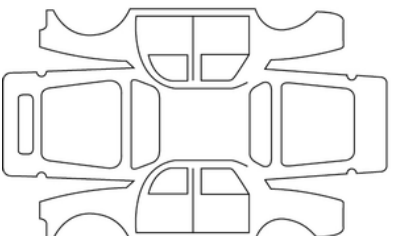
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

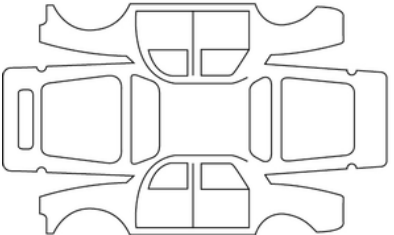
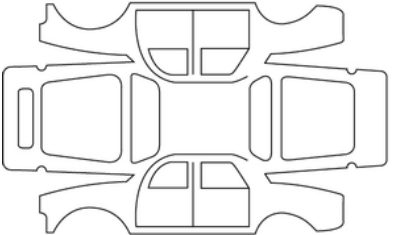
**VIN :** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN :** .....

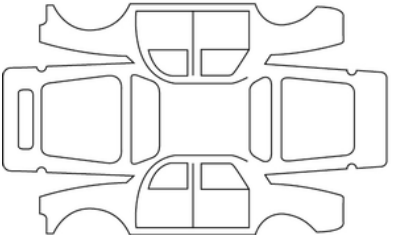
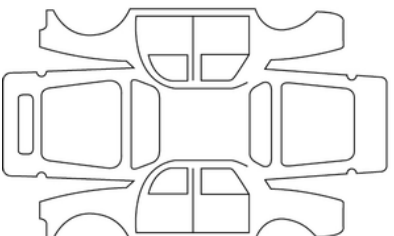
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

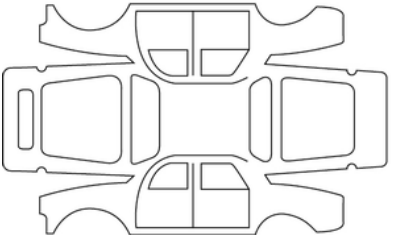
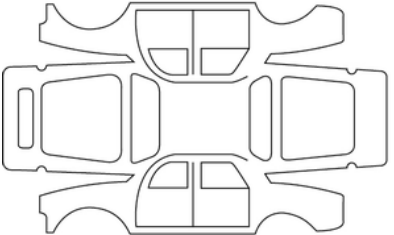
**VIN :** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN :** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

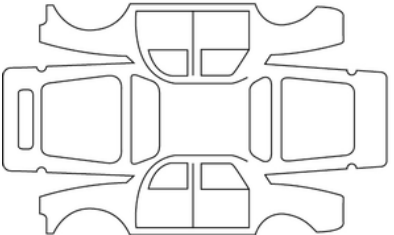
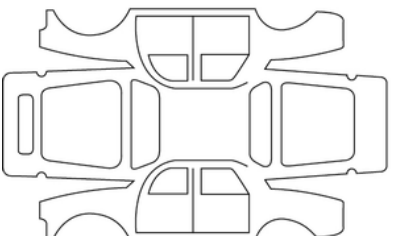
7



# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN :** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## A

Accès au compartiment moteur, [320](#)  
Aérateurs, [285](#)  
Afficheur, [139](#)  
Aide au parking, [144](#), [272](#)  
Aides à la conduite, [144](#)  
Airbag, [77](#), [82](#)  
Airbag : activation airbag passager avant, [116](#)  
Airbag : désactivation airbag passager avant, [116](#)  
Airbags : sécurité enfants, [116](#)  
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [300](#)  
Alarme sonore, [52](#)  
Alerte de sortie de voie, [221](#)  
Alerte distances de sécurité, [240](#)  
Alerte vigilance conducteur, [257](#)  
Anneaux d'arrimage, [316](#)  
Anomalies de fonctionnement, [378](#)  
Arrêt du moteur, [185](#)  
Attelage, [317](#)  
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [211](#)  
Avertisseur d'angle mort, [236](#)  
Avertisseurs sonore et lumineux, [167](#)

## B

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [368](#)  
Barres de toit, [318](#), [318](#)  
Batterie, [330](#)  
Batterie : dépannage, [359](#)

Batterie dépannage, [360](#)  
Becquet, [318](#)

## C

Caméra de recul, [279](#)  
Capot moteur, [320](#)  
Caractéristiques moteurs, [387](#)  
Carburant conseils d'économie, [203](#)  
Carburant consommation, [203](#)  
Ceintures de sécurité, [68](#), [82](#)  
Changement de roue, [347](#), [355](#)  
Chauffage, [285](#)  
Clé/Télécommande, [44](#)  
Clé d'enjoliveur, [355](#)  
Clés, [44](#), [47](#)  
Climatisation, [285](#)  
Climatisation manuelle, [290](#)  
Commande de vitesses, [190](#)  
Condamnation des portes, [44](#), [47](#), [53](#), [56](#), [57](#), [144](#)  
Conduite, [144](#)  
Conseils antipollution, [202](#), [202](#)  
Conseils de conduite, [203](#), [203](#)  
Consommation de carburant, [203](#)  
Consommation d'énergie, [139](#)  
Crevaision, [346](#)  
Crevaision : roue de secours, [346](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## D

Décondamnation des portes, [57](#)  
Démarrage du moteur, [185](#)  
Dépannage : batterie, [359](#)  
Dépannage : remorquage du véhicule, [357](#)  
Détection de panneaux de signalisation routière, [259](#)  
Dimensions du véhicule, [390](#)  
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, [77](#)  
Dispositifs complémentaires aux ceintures, [82](#)  
Dispositifs de protection latérale, [82](#)  
Dispositifs de retenue enfants, [77](#)

## E

Éclairage : extérieur d'accompagnement, [144](#)  
Éclairage et signalisation extérieurs, [162](#)  
Éclairage extérieur, [362](#)  
Éclairage intérieur, [307](#)  
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [366](#)  
ECO conduite, [203](#), [203](#), [203](#)  
Enjoliveurs, [355](#), [355](#)  
Entretien, [202](#)  
Entretien : carrosserie, [332](#)  
Entretien : conseils entretien et antipollution, [202](#)  
Entretien : filtres, [327](#)  
Entretien : garnitures intérieures, [334](#)  
Environnement, [200](#), [200](#)  
Équipements multimédia, [144](#)  
Essuie-vitres, [168](#)

Essuie-vitres/lave-vitre, [144](#)

## F

Feux : remplacement des lampes, [362](#)  
Feux de jour, [144](#)  
Filtre : à particules, [194](#)  
Fixation des sièges enfants, [90](#)  
Fonction Stop and Start, [187](#)  
Freinage actif d'urgence, [244](#)  
Frein de parking, [198](#)  
Fusibles, [370](#), [370](#)

## G

Galerie barres de toit, [318](#)  
Garnitures intérieures entretien, [334](#)  
Gonflage des pneumatiques, [339](#)

## H

Heure, [146](#)  
Huile moteur, [321](#), [321](#)

## I

Identification du moteur, [387](#)  
Installation d'accessoires, [376](#)

## J

Jauge d'huile moteur, [321](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## K

Kit de gonflage des pneumatiques, [340](#)

## L

Lavage, [332](#)

Lève-vitres, [305](#)

Limiteur de vitesse, [265](#)

Liquide de refroidissement, [325](#)

## M

Marchepieds, [368](#)

Menu de configuration, [144](#)

Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [144](#)

Miroirs, [308](#)

Montre, [146](#)

## N

Nettoyage : intérieur véhicule, [334](#)

Niveau d'huile moteur, [321](#), [321](#)

Niveaux, [320](#), [327](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [325](#)

## O

Ordinateur de bord, [128](#), [144](#)

Outils, [344](#)

Ouvrants, [52](#)

## P

Pare-soleil, [308](#)

Particularité des véhicules Diesel, [194](#)

Peinture entretien, [332](#)

Personnalisation des réglages du véhicule, [144](#)

Pièces de rechange et réparation, [394](#)

Pneumatiques, [336](#), [336](#), [336](#), [339](#)

Poignée de maintien, [308](#)

Portes, [52](#), [52](#), [53](#), [144](#)

Poste de conduite, [118](#)

Pression des pneumatiques, [339](#)

Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [77](#)

Prévention de sortie de voie, [228](#)

Prise accessoires, [309](#)

Protection anticorrosion, [332](#)

## R

Rangements/aménagements : habitacle, [310](#)

Réglages, [144](#)

Réglages menu de configuration, [144](#)

Réglages personnalisés du véhicule, [144](#)

Régulateur de vitesse, [268](#)

Remorquage : dépannage, [357](#)

Remorquage dépannage, [357](#)

Remplacement des balais d'essuie-vitre, [368](#)

Réservoir carburant, [172](#)

Réservoir réactif, [175](#)

Rétroviseurs, [157](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Roue de secours, [346](#)

Roues (sécurité), [336](#)

## S

Sécurité enfants, [86](#)

Sécurité passagers : airbag passager avant, [116](#)

Sièges arrière, [67](#)

Sièges avant, [62](#)

Sièges enfants, [90](#)

Stop and Start, [187](#)

Système de navigation, [146](#)

## T

Tableau de bord, [144](#)

Télécommande de verrouillage, [44](#), [47](#)

Température extérieure, [146](#)

Transport d'objets dans le coffre, [316](#)

## V

Véhicule électrique, [22](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [57](#)

Verrouillage des portes, [44](#), [47](#), [56](#), [144](#)

Vitres, [305](#), [305](#)







7711416158

